L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1327 - VENDREDI 19 JUIN 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



ACHETE PAILLE
en andains
(orge, blé, colza, etc)
à la tonne ou l'ha

- Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
- Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
- Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
- Paille évacuée aussitôt pressée : pas de tas en bout de champ.

NOS +

NOTRE ENGAGEMENT
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.

ACHETE PAILLE
pressée
en bout de champ, sous abri ou rendue à Puits

SARL De CHASSINEL 21400 Puits
Jean-Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50
Cédric 06 08 68 83 60
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs.

## Blocage des abattoirs

# Les éleveurs attendent un engagement fort



Alors qu'une quinzaine d'abattoirs étaient toujours bloqués mercredi 17 juin au matin, dans l'attente de la réunion prévue au ministère de l'Agriculture, JA, FNSEA et FNB attendent de pied ferme *«un engagement fort de la part des industriels»*. Xavier Beulin, président de la FNSEA, a souligné l'importance de cette réunion : *«nous voulons sortir avec des engagements fermes ; que chaque opérateur, abatteur, transformateur, distributeur, s'engage à une revalorisation des prix»*.

*Page 3*

## *Côte d'Or*

› **Bodiversité**

### Travaux pratiques à Varanges



## *Nièvre*

› **Cercy-la-Tour**

### Une vitrine de la filière équine nivernaise



## *Yonne*

› **Innov' Action**

### Gagnants avec un sol vivant






MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678
> professionnel en assurances agricoles depuis 21 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
AVIVA

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

# ▸Sommaire


## Côte d'Or
04 • Bienvenue à la ferme: Une petite fleur qui attire
05 • Bovins Croissance: Les bons résultats du 21
06 • Circuits courts: Sur place et non à emporter
07 • Assises nationales de la biodiversité: Travaux pratiques chez Yann Briotet

## Nièvre
08 • Chambre d'agriculture: Fourrages et pâturage, les deux attraits des légumineuses
09 • Assemblée générale de la SCAECC: Cercy-la-Tour, vitrine de la filière équine nivernaise
10 • Service de Remplacement: Ayez le réflexe…

## Yonne
11 • Innov'Action: Gagnants avec un sol vivant
12 • 110 Bourgogne: Une politique de recyclage de tous les déchets
13 • Agriculture: Au chevet des abeilles
14 • PAC 2015: Une campagne laborieuse

## Bourgogne et ailleurs
15 • Marchés fonciers: L'installation, une priorité
16 • Cours d'eau en Morvan: Une visite pleine d'enseignements...
17 • Afdi Bourgogne Franche-Comté: Préparer l'avenir
18 • Matières premières: Cher pétrole peu cher !

## Filières
19 • Élevage Charolais Terroir: L'accent sur la com'
20 • Cultures Maraîchage: Les engrais verts: une économie pour les sols ?

## Infos Services
21 • Firmes et machinisme
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
26 • Annonces légales


Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

*Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : mois de parution.*
*Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €*
*Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy*

AgriBourgogne.fr

# ▸PRI info

## **Côte d'Or** Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

## **Nièvre** Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé parl'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

## **Saône et Loire** Où en suis-je 2 ans après mon installation ?»

Après quelques l'installation, prendre du recul, faire un point global sur la situation, sur ce qui va bien ou moins bien, trouver des améliorations, se donner de nouvelles perspectives sont les objectifs de la formation «2 ans après mon installation, où est-ce que j'en suis ? ». Vous pouvez y participer et profiter de l'expérience enrichissante des uns et des autres. Contact : Maud Gouy 03 85 29 55 63 ou mgouy@sl.chambagri.fr et aussi toutes nos formations sur www.sl.chambagri.fr

## **Yonne** La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

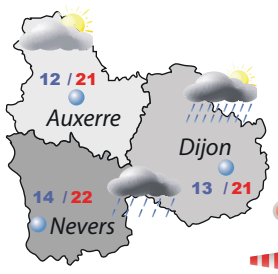



## **Dijon Céréales** vous présente la météo de la Bourgogne du 19 au 28 juin

# Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

### Vendredi 19 Juin



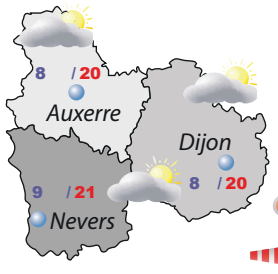

**Perturbé**
Un temps maussade s'annonce, avec de nombreuses précipitations et de rares éclaircies.

***T° mini :*** 11 à 13 °C
***T° maxi :*** 21 à 23 °C

***Vents :*** Nord-Ouest 20 km/h

**St Romuald**
***Soleil :*** 05:49 - 21:47
***Lune :*** 08:53 - 23:37

### Samedi 20 Juin



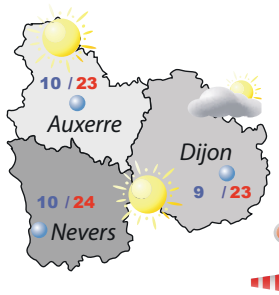

**Variable**
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère baisse.

***T° mini :*** 7 à 9 °C
***T° maxi :*** 20 à 22 °C

***Vents :*** Nord-Nord-Ouest 20 km/h

**St Silvère**
***Soleil :*** 05:49 - 21:47
***Lune :*** 09:54 - N.C.

### Dimanche 21 Juin




**Beau temps**
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages très localement. Les vents seront faibles.

***T° mini :*** 8 à 10 °C
***T° maxi :*** 23 à 25 °C

***Vents :*** Sud-Ouest 10 km/h

**St Rodolphe**
***Soleil :*** 05:49 - 21:47
***Lune :*** 10:55 - 00:09

### *Prévisions à 7 jours*

**Lundi 22 au Mercredi 24 Juin :**

Cette période sera partagée entre averses et éclaircies.

***Vents :*** Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 14 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

**Jeudi 25 au Dimanche 28 Juin :**

De belles éclaircies et de rares averses en perspective.

***Vents :*** Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 9 à 17 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

# clin d'œil



Abattoirs bloqués

# Les éleveurs attendent un engagement fort

Alors qu'une quinzaine d'abattoirs étaient toujours bloqués mercredi matin dans l'attente de la réunion prévue le 17 juin au ministère de l'Agriculture, JA, FNSEA et FNB attendent de pied ferme *«un engagement fort de la part des industriels»*.

Présent le 16 juin au blocage de l'abattoir de Vitry-le-François, dans la Marne, le président de la FNSEA Xavier Beulin a rappelé la nécessité *«d'engager une stratégie structurelle pour la filière, notamment à l'export»*, ce qu'il a d'ailleurs évoqué avec le directeur du site bloqué. Interrogé par l'AFP, Xavier Beulin a souligné l'importance de cette réunion : *«nous voulons sortir avec des engagements fermes ; que chaque opérateur, abatteur, transformateur, distributeur, s'engage à une revalorisation des prix»*. A ses côtés à Vitry-le-François, le secrétaire général de la FNSEA, Dominique Barrau, a résumé la situation : *«les éleveurs disent aux consommateurs : nous ne pouvons plus vous nourrir à ce prix !»*

Deux points sont particulièrement attendus par les éleveurs vis-à-vis du secteur de l'abattage-transformation, la reconnaissance de la gravité de la crise qu'ils subissent et un engagement ferme dans un processus immédiat de revalorisation des prix.

Le président de Coop de France Philippe Mangin a de son côté demandé la levée des blocages qui vont représenter «une lourde perte d'exploitation pour la filière», appelant parallèlement les coopératives adhérentes «à demander à leurs clients un effort immédiat de revalorisation des prix». Le mouvement devrait néanmoins se poursuivre, y compris après mercredi soir si l'issue de la réunion ne donne pas de perspectives sérieuses aux éleveurs bovins.

Côte d'Or

## Une mobilisation qui appelle une augmentation

Le travail et le savoir-faire des éleveurs ont un prix : c'est avec ce slogan que la FDSEA et les JA ont mené une action syndicale cette semaine en bloquant de nouveau l'abattoir de Venarey-Les Laumes. En arrivant sur place dès lundi midi, les Côte d'oriens avaient pris de l'avance sur le calendrier initial. Dominique Guyon, président de la commission bovins viande de la FDSEA21, était déjà présent à Venarey trois semaines auparavant, comme bon nombre de ses compères : *«Nous insistons puisque nous n'avons pas eu ce que nous voulions, en l'occurrence un partage des marges. La viande est à 3,60€/kg chez nous, or le prix de revient est entre 4,20€/kg et 4,30€/kg. Il nous faut cette différence sinon ça ne passe pas»*. Pour Gérard Berthaut, délégué cantonal FDSEA de Saulieu, cette prise de position dès lundi est révélatrice d'un climat plus que tendu dans les cours de ferme: *«Les éleveurs n'en peuvent plus, ces 4,20€/kg sont essentiels pour pouvoir joindre les deux bouts. Et pour avoir un revenu digne de ce nom, il nous faudrait même 4,5€/kg, c'est dire comme on est loin aujourd'hui»*. Bernard Ehret, délégué cantonal FDSEA d'Aignay-le-Duc, prévenait l'entreprise Bigard : *«Le jour où il n'y aura plus d'éleveurs, ils n'auront plus de travail, ce serait dommage. Cinquante centimes pour nous ne coûteraient pas grand chose au consommateur : on le dit souvent, ce serait l'équivalent de deux paquets de cigarettes par an....»* Bernard Ehret est très inquiet de la tournure des évènements et évoque le cas des engraisseurs : *«ils sont les grands perdants de la Pac, les DPU ont été littéralement bouffés dans cette réforme. Si le prix de la viande de taurillons n'augmente pas, ceux qui en engraissent une quarantaine ou une cinquantaine arrêteront. Du coup, certains se retrancheront sur de la vache allaitante ce qui impactera le niveau des primes que touchent les autres et on repartira comme il y a dix ans...»*



Les Côte d'oriens se sont relayés de lundi à mercredi. Dix-sept abattoirs étaient bloqués dans l'Hexagone.

AURÉLIEN GENEST

Nièvre

## Les éleveurs en nombre à Cuiseaux (71)

Mardi 16 juin, 19h00. Dans quelques minutes, les quelques 30 nivernais ayant assumé la quatrième rotation de douze heures consécutives seront remplacés et regagneront la Nièvre. Ce sont les Morvandiaux qui prendront le relais pour la nuit après avoir déjà *«tenu le piquet»* toute la journée du 15 juin devant l'abattoir Bigard de Cuiseaux.

Désabusés ils le sont, tant les trésoreries sont exsangues et les prix déconnectés de la réalité des coûts de production.

Pour autant, et s'ils ont parcouru entre trois et quatre heures de route pour être sur place, c'est qu'ils considèrent nécessaire de se mobiliser. Et de lancer : *«Ce n'est pas en restant à la maison que les prix vont remonter !»*

### 50% de la capacité d'abattage nationale paralysée par les réseaux FDSEA et JA

Aux côtés de leurs collègues Bourguignons, de l'Ain et des départements de Franche-Comté, les Nivernais bloquent l'accès à l'un des dix-sept abattoirs, privés et coopératifs, tournant au ralenti depuis le dimanche 14 juin au soir. Les revendications syndicales de leurs côtés sont claires. Il faut que les entreprises sortent de la logique des prix toujours plus bas et cessent de se prostituer face aux GMS. Les éleveurs ne peuvent plus supporter d'être la seule et unique variable d'ajustement. Ainsi, avec deux abattoirs bloqués en Bourgogne (Cuiseaux et Venarey les Laumes) et quinze autres au travers le pays, ce n'est pas moins de 50 % de la capacité nationale d'abattage qui, au soir de ce 16 juin, est paralysée.

Alors que nombre de signaux s'avèrent positifs sur le marché pour engager un processus de revalorisation des prix de la viande bovine, les éleveurs entament leur troisième nuit sur place avec la ferme volonté de ne pas courber l'échine.

A 24 heures de la table-ronde filière que réunira le ministre de l'Agriculture mercredi 17 juin à Paris, l'heure est à la prise de conscience pour la filière. Et face à la détermination dont les producteurs ont fait montre ces derniers jours, il est fort à parier que l'action syndicale en direction des opérateurs d'aval va se poursuivre dans les prochains jours et les prochaines semaines.



S.L – FDSEA 58



## ▸ Agenda

**27 /28-06 :** Concours inter-régional brune

La manifestation d'élevage de la Race Brune, organisée chaque année à Châtillon-sur-Seine dans le cadre de la grande foire régionale «Les Journées Châtillonnaises» se déroulera samedi 27 et dimanche 28 juin. Tous les secteurs économiques seront représentés et l'élevage y tiendra une place de choix. La race Brune organisera son traditionnel concours inter-régional. La vente aux enchères aura lieu le samedi soir. Renseignements : www.brune-genetique.com

**26-06 :** Comment désherber le colza cet automne ?

Le Cetiom organise une réunion tecÚique que le désherbage du colza vendredi 26 juin de 8 heures à 11 heures au centre de rencontres internationales à Dijon (Salle Opole - 1 avenue Champollion), avec la participation de F.Duroueix, responsable national de l'évaluation des intrants chez Terres Inovia. A l'ordre du jour : programmes de désherbage, application de post-levée (IELO), flore complexe avec géraniums, micro doses herbicides en colza : références et échanges . Renseignements : 03 80 72 22 50 ou pepiot@cetiom.fr

**30-06 au 02-07 :** Instants Santé à Liernais

La MSA Bourgogne organise ses Instants Santé qui se dérouleront, pour le canton de Liernais, du 30 juin au 2 juillet de 7h30 à 11h30 dans les locaux de la MFR.

**01/07** Déménagement de la DDPP21

Les services de la direction départementale de la protection des populations de la Côte d'Or se regroupent sur Dijon.
A compter du 1er juillet les nouvelles coordonnées sont :
DDPP 21, 57 rue de Mulhouse, CS 53317 - 21033 Dijon Cedex
Tél : 03 80 29 44 44
ddpp@cote-dor.gouv.fr




Bienvenue à la ferme

# Une petite fleur qui attire

Une douzaine d'agriculteurs ont rejoint le réseau d'agriculteurs fermiers ces derniers mois. Rencontre avec l'un d'entre eux.



Jean, Valérie et Mathieu Bertrand ont lancé La P'tite ferme le 21 mai.

L'assemblée générale de Bienvenue à la ferme, marque commerciale des Chambres d'agriculture identifiée d'une fleur jaune, s'est tenue récemment à Dijon. Le président Pascal Mure a fait part du bon état de forme de son réseau, qui atteint désormais les 83 adhérents. *«Adhérer à Bienvenue à la ferme apporte un label de qualité, une identification qui rassure le client. Il y a une forme d'authenticité derrière un cahier des charges à respecter»* relève Pascal Mure.

Présent à cette assemblée, Jean Bertrand fait partie des nouveaux adhérents. Cet habitant de Poiseul-la-Ville, village à proximité de Baigneux-les-Juifs, a stoppé son atelier laitier dans lequel il exerçait depuis 1989 et vendu ses 80 vaches Brunes le 1er avril pour se consacrer intégralement à la vente directe. *«Je vendais déjà du bœuf et un peu d'agneau en caissettes et au marché de Châtillon-sur-Seine depuis une dizaine d'années»* indique le Côte d'orien de 46 ans. De bonnes expériences dans ce domaine l'a conduit à franchir le pas avec Valérie, son épouse, en ouvrant La P'tite ferme le 21 mai au sein même de son exploitation.

### A trois sur le projet

Le couple envisageait déjà la création d'un laboratoire de transformation à Poiseul-la-Ville en 2010, mais le départ d'un associé les avait contraints à retarder ce projet. La reprise d'un commerce à quelques kilomètres de leur village avait été envisagé par la suite, sans succès.
Leurs fils Mathieu et Cyril arrivant en âge de travailler, les discussions avaient récemment repris chez la famille Bertrand. *«La vente directe séduisait tout le monde, nous sommes alors lancés»* note Jean Bertrand. La P'tite ferme vient remplacer l'EARL Laitière Bertand pour proposer un vaste choix en produits fermiers comme du boeuf, du veau et de l'agneau directement issus de la ferme. Un Groupement d'intérêt économique (GIE) a été créé dans le même temps afin d'élargir cette gamme de produits

**Les nouveaux producteurs de 2014/2015**

**La Chèvrerie du Rochat (Sarah Brocard, Sainte-Colombe-en-Auxois), le Gaec du Pré Couvent (Magali Joliet, Tart-l'Abbaye), La Corne Vaudrille (Delphine Mirete, Savoisy), Domaine de la Cras (Marc Soyard, Plombières-lès-Dijon), Domaine Polette (Pascal Polette, Pagny-le-Château), EARL Mole (Florence Mole, Chemin d'Aisey), Gaec de Tontenant (Nicolas Michaud, Pagny-le-Château), EARL des Sablons (Jean-Luc Faudot, Bousselange), Gaec des Hameaux (Anne-Sophie Seguin, Losne), EARL du Boutrans (Jérôme Pestel, Pont), La P'tite ferme (Jean Bertrand, Poiseul-la-Ville), SCEA de Varois-et-Chaignot (Armelle Dubois, Varois-et-Chaignot), Gaec Henriot (Laurence Henriot, Villebichot), Gîte Les Hirondelles (Régis Vuillemot, Quincey), Chèvrerie de Blancey (Sébastien Roussel, Blancey), Gaec Pépin (Corinne Jafflin, Gerland), exploitation Pautet (Geoffrey Pautet, Marliens).**

D'autres adhérents de Bienvenue à la Ferme viennent justement garnir la boutique (volaille, porcs, vins, miel...). En parallèle de leur magasin, Valérie, Mathieu et Jean Bertrand, en attendant Cyril, vendront leur production sur le marchés de Châtillon et Villaines-en-Duesmois, en attendant l'ouverture de celui de Baigneux-les-Juifs. «*Nous livrons également sur Dijon et nous participeront à tous les rendez-vous de Bienvenue à la ferme. Nous développons également une activité traiteur et nous sommes à disposition de tous, notamment des OPA, pour des devis*» ajoute Jean Bertrand.

### Rassurer le client

Le laboratoire et le magasin ont nécessité un investissement de plus de 200 000 euros, preuve que la famille Bertrand croit en la vente directe. *«Il y a vraiment une demande»* assure le père de famille qui affiche son point de vue sur la vente de proximité : *«le consommateur mélange tout, entre le bio et le local. Il ne sait plus trop où il en est et il faut prendre le temps de lui expliquer. Certains pensent qu'acheter bio est gage de sécurité. Or, il est possible d'acheter du bio qui vient de l'étranger... Il y a un important travail de communication à assurer»*.

Le magasin de La P'tite ferme sera inauguré le week-end des 8 et 9 août en présence d'autres adhérents du réseau. *«Adhérer à Bienvenue à la ferme nous permettra de faire la promotion de nos produits et de bénéficier d'un service communication existant. Ce sera aussi l'occasion pour nous d'acquérir un savoir-faire auprès de personnes expérimentées»* termine Jean Bertrand. Infos sur www.laptitefermedepoiseul.com

AURÉLIEN GENEST

Marché de producteurs

# Thorey remet le couvert

La mairie de Thorey sur Ouche a organisé son deuxième marché de producteurs le 17 mai dernier. Rendez-vous réussi entre producteurs et consommateurs locaux.



Une quinzaine de producteurs locaux avaient répondu présent à l'invitation de la mairie de Thorey-sur-Ouche, pour ce second marché de producteurs. La première édition avait fait mouche, ce marché du 17 mai confirme le succès d'une formule qui veut rapprocher citoyens et producteurs locaux. L'organisation de ce marché et de ceux qui suivront le 9 août et le 4 octobre prochains, s'inscrit dans une démarche intercommunale plus globale baptisée TEPOs (territoire à énergie positive) qui vise à économiser l'énergie dans tous les secteurs d'activité où cela peut se faire.
Les consommateurs ont ainsi pu s'approvisionner localement en produits de saison et les producteurs de la Haute Vallée de l'Ouche, ont trouvé là un nouvel espace de rencontres, de dialogue et de commercialisation pour leurs produits. Viandes bovine, ovine, porcine, volailles, fromages, fruits et légumes, chocolat, pain et vin bio, escargots, bierre... La diversité des propositions témoignait de la richesse et du dynamisme du terroir local.

Bovins Croissance

# Les bons résultats du 21

**L'assemblée générale de Bovins Croissance a révélé de bonnes performances pour les exploitations côte d'oriennes. Plusieurs points d'actualité ont été abordés.**



**L'assemblée générale du comice Auxois-Sud Morvan, animée par Éric Bize, s'est tenue juste avant ce rendez-vous de Bovins Croissance. L'ensemble des membres du comice a ensuite rejoint l'assemblée générale de Bovins Croissance qui leur a permis de participer aux interventions et plus spécifiquement à l'intervention d'Yves Durand, couplée à une dégustation. La vache provenait du Gaec de la Petite Drée, de Molinot, primée lors du concours d'animaux de Boucherie de Pouilly-en-Auxois.**

Une Côte d'Or au-dessus du lot, un contexte économique difficile, une nouvelle modalité pour l'achat d'un taureau et une réflexion sur les produits finis ont été les points abordés vendredi 29 mai à Pouilly-en-Auxois. Laurène Porcheret a tout d'abord présenté les résultats génétiques du département. Les performances des élevages continuent leur progression. «*En comparant les index des veaux, des mères et des pères, la Côte d'Or se situe au-dessus de la moyenne nationale pratiquement chaque année depuis une décennie*» informe la technicienne Bovins Croissance, qui illustre ses propos par les performances brutes des poids de carcasses mâles, à elles seules supérieures de 20 kg à la courbe française. Pour Laurène Porcheret, ces bons résultats s'expliquent par la détermination des éleveurs à constamment progresser. La vaste panoplie de services utilisés par les éleveurs et proposés par Bovins Croissance a été rappelée, avec les trois nouveautés de l'année, en l'occurrence la mesure d'ouverture pelvienne, le plan d'accouplement et un nouveau logiciel pour le tri des génisses. Le président Jean-Pierre Godot en a profité pour mettre en avant les enjeux économiques de l'adhésion : «*Nos adhérents sortent clairement du lot, cela est prouvé par les organismes professionnels. Ils ont des meilleurs résultats dans tous les domaines comme le poids de carcasses, la précocité, le potentiel de croissance… Leur investissement et leur envie de se comparer portent leurs fruits. Je ne peux qu'encourager une nouvelle fois les éleveurs à faire appel à Bovins Croissance pour avancer*». Vincent Doal, conseiller Bovins viande à la Chambre d'agriculture, est ensuite intervenu pour présenter quelques pistes de réflexion pour continuer d'améliorer la compétitivité des élevages, dans un contexte économique peu favorable.

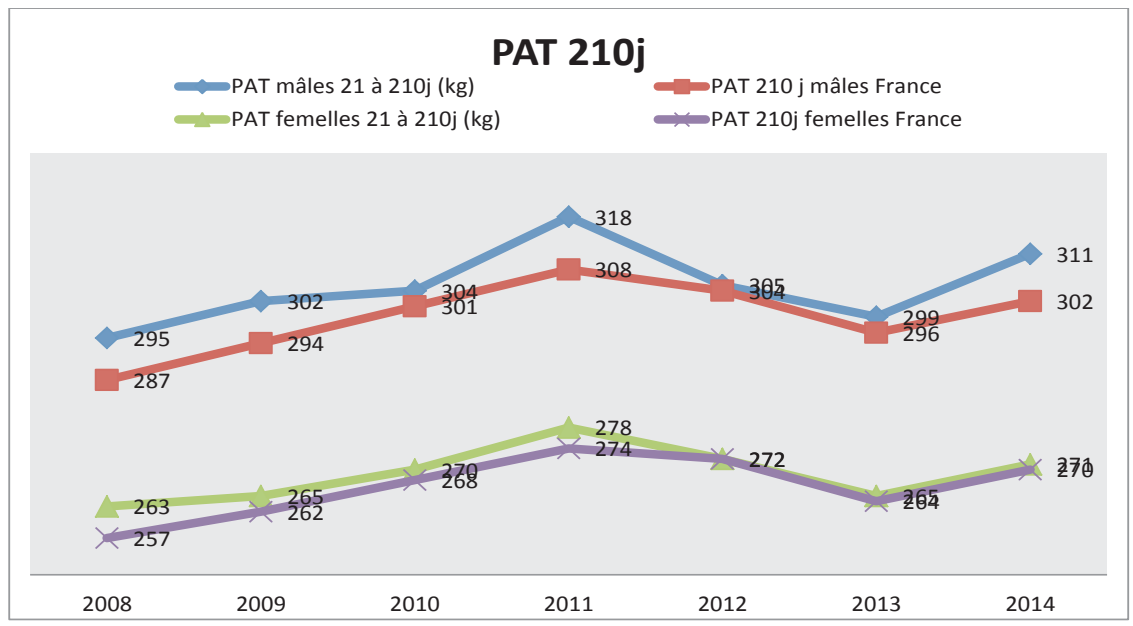
## Un devis pour acheter un taureau

Une nouvelle modalité d'achat de reproducteurs a été détaillée lors de cette assemblée. Pour pouvoir bénéficier de l'aide génétique du Conseil départemental de Côte d'Or, l'acheteur se devra d'avoir préalablement rédigé une lettre d'intention d'achat, avec deux dates à respecter chaque année, à commencer par le 1er juillet. «*C'est l'Europe qui a fixé ces modalités, sans doute dans le but de prévoir au mieux ses dépenses*» confie Jean-Pierre Godot, qui informe que cette forme de «*devis*» a déjà bien été simplifiée depuis son annonce il y a plusieurs mois : «*en effet, il aurait presque fallu que l'acheteur décrive l'animal qu'il allait se procurer… Cela aurait été impossible plusieurs mois à l'avance*». Pour acheter un taureau entre les mois de juillet et décembre, un éleveur acheteur devra avoir adressé au préalable une lettre d'intention d'achat avant la fin du mois de juin au service élevage (EDE ou Pôle agricole). Céline Zanella, directrice de l'EDE, a indiqué qu'un courrier d'information allait être envoyé aux éleveurs de Côte d'Or. Puisque certains achats de taureaux ne peuvent pas se programmer à l'avance, notamment en cas d'accidents d'élevage, il est conseillé aux éleveurs de réaliser puis transmettre systématiquement une lettre d'intention d'achat, même si celui-ci n'est pas effectué par la suite. Le montant de l'aide, lui, n'évoluera pas et restera avec un taux d'aide de 30% plafonné à hauteur de 400 euros par bovin.

## Davantage de finesse d'os

Un ancien membre de l'Institut du Charolais a ensuite proposé un exposé sur la qualité de la viande. Cette présentation, couplée à une dégustation, visait la mise en évidence des finalités recherchées par le consommateur et la nécessité de s'adapter à ses exigences. «*Rechercher de la finesse d'os tout en améliorant différents critères comme le nombre de vêlages par UTH ou la précocité doit animer notre travail racial*» réagissait Jean-Pierre Godot. Le président de Bovins Croissance concluait l'assemblée en rappelant le contexte particulièrement difficile sur le plan économique : «*2014 a encore des impacts sur nos trésoreries et cela semble loin d'être fini avec les cours actuels. Je me réjouis de voir que l'activité de Bovins Croissance n'a pas diminué ces derniers temps, les éleveurs ne font pas l'impasse sur la génétique. J'appelle à la solidarité dans ces moments délicats, surtout à l'horizon 2017 avec une évolution de la loi d'élevage. Mieux vaut se serrer les coudes et jouer collectif. Demain, il manquera de la viande sur le marché et nous devons tous ensemble retrouver de la compétitivité, dès maintenant. De nombreux doutes et incertitudes pèsent sur l'élevage, toute la filière pourrait être mise à mal. Un virage est à prendre pour valoriser nos produits et améliorer nos revenus*».

**Aurélien Genest**




**Les poids âge type (PAT) publiés lors de la réunion.**

**Les PROMOTIONS LIBRE-SERVICE** Jusqu'au 30 juin 2015

**DES PRIX SACRIFIÉS**
sur nettoyeurs haute pression eau chaude et eau froide
ICA
Exemple : Réf. PWH 140/9 SRBX Mono
~~2937 €HT~~
**2 273 €HT**



**10% de remise sur l'ensemble de la gamme compresseurs**
BELAIR COMPRESSEURS D'AIR
Exemple: Réf. XE30PC200TTB compresseur 200 l., triphasé
~~825 €HT~~
**742 €HT**




CLAAS BOURGOGNE
L'esprit Service
■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00
CLAAS

Circuits courts

# Sur place et non à emporter

**La GIE *«Plaine et Saône»* accueillait le préfet dans le cadre de la semaine du développement durable. La production et la commercialisation *«locales»* de pommes de terre ont été présentées.**


Jean-Pierre Pestel et Nicolas Michaud, devant leur atelier de transformation aux Maillys.

Un bel exemple de circuit court. Seulement dix kilomètres séparent la chambre froide de la Cuma de la Robe des champs où sont stockées les pommes de terres et l'hôpital d'Auxonne où est livrée une partie de la production. Le préfet Éric Delzant s'est rendu jeudi 4 juin dans le Val-de-Saône découvrir ce système de vente de proximité. La Cuma est composée de quatre exploitations: l'EARL du Boutrans à Pont, le Gaec de Tontenant à Pagny-le-Château, le Gaec des Hameaux à Losne et Chaugey, ainsi que le Gaec des Sablons à Bousselange et Chamblanc. La coopérative dispose d'un bâtiment équipé pour le stockage froid et d'un atelier de transformation qui permet le conditionnement des pommes de terre en sacs. Cet atelier a été financé en 2010 par le programme européen Leader à hauteur de 14 000 euros sur un montant total de 64 500 euros. Le GIE fournit environ 80kg de pommes de terre par semaine à l'hôpital d'Auxonne depuis 2011. *«Le directeur recherchait des producteurs locaux, le lien avec nous a été fait par la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental»* indique Nicolas Michaud. D'un point de vue environnemental, la démarche se distingue forcément par un faible bilan carbone. D'un point de vue économique, la GIE vend sa production au prix de 0,40€/kg, tarif deux fois plus intéressant qu'un système de vente plus classique avec des intermédiaires. La chambre froide située aux Maillys permet aux producteurs de livrer toute l'année. *«La majorité de la production se vend en grandes et moyennes surfaces de la région»* précise Jean-Pierre Pestel. Implantée en terre de fin mars à mi-avril, les pommes de terre du GIE seront récoltées de fin juillet à mi-septembre. *«Notre production varie de 200 à 250 tonnes chaque année»* informe Nicolas Michaud, pour qui *«il est bien trop tôt pour se prononcer sur la récolte, il peut se passer bien des choses d'ici là et leur arrivée dans le frigo. Nous avons notamment été grêlé en 2014 avec des impacts sur le calibrage»*. Concernant le marché de la pomme de terre, il reste *«aléatoire et très difficile car il n'est pas maîtrisé»* poursuivent les producteurs : *«n'importe qui peut faire de la pomme de terre, sans contrat. L'an passé, les surfaces avaient augmenté de 17% et les bons rendements avaient engendré des volumes astronomiques, cela s'est ressenti sur les prix. Avec notre système de vente, nous nous assurons une plus-value faisant face à cette variation des prix»*.


Le préfet s'est rendu ensuite à l'hôpital d'Auxonne où il a visité la cuisine qui produit 195 000 repas chaque année. Les produits locaux y sont largements utilisés dans la conception des repas.

AURÉLIEN GENEST

Moutarde

# Continuez mesdemoiselles

**Les moutardes évoluent bien et se destinent à une belle récolte si le sec ne perdure pas.**

C'est un bilan intermédiaire assez prometteur qui a été dressé vendredi 29 mai à Noiron-sous-Gevrey, lors de l'assemblée générale de l'Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (AGPMB). Les cultures sont aujourd'hui prometteuses après un hiver sans gel dévastateur suivi de conditions climatiques favorables. *«Les pertes sont peu nombreuses et nous espérons logiquement une belle production, supérieure aux 7 600 tonnes de 2014»* note le président Fabrice Genin. Le responsable côte d'orien se refuse néanmoins à tout triomphalisme avant la récolte : *«l'an passé était prometteur lui aussi et nous n'étions finalement pas parvenus aux 20q/ha de moyenne que nous visions à cette même période. Le sec cumulé à de fortes températures début juin avaient limité les rendements, espérons que ce ne soit pas pareil cette année»*. A la date de l'assemblée générale, de premières alertes étaient déjà à noter sur les plateaux : *«les précipitations se font rares mais heureusement, les fortes chaleurs sont également absentes pour le moment. Tout va bien pour le moment mais nous restons attentifs à l'évolution»* poursuit Fabrice Genin.


François Détain, à Agencourt, a mis fin à trois années de rouille blanche.

## Maladies et parasites assez rares

La Plaine dijonnaise semble la mieux armée pour lutter contre ces éventuels aléas climatiques. Chez François Détain, agriculteur qui exploite 61 hectares de moutarde à Agencourt près de Nuits-Saint-Georges, l'optimisme est de mise après plusieurs années avec des dégâts : «*Tout se présente très bien pour le moment, j'espère dépasser les 18q/ha de 2014. La pousse a été régulière et la pression parasitaire est faible. Les méligèthes ont été quasi-absentes, je n'ai effectué qu'un seul traitement»*. Concernant la pression maladie, l'impact de la rouille blanche sur les variétés sensibles semble avoir été plus faible que les années précédentes. Un programme de traitement qui encadrait la floraison de la moutarde a permis de contenir cette maladie et d'éviter une perte de potentiel importante.

## 820€/t l'an prochain

L'assemblée générale a été l'occasion d'aborder la campagne 2015/2016. La surface de production va certainement diminuer et repasser en dessous du seuil des 5 000 hectares, suite à une demande moins importante des industriels. Le prix devrait quant à lui légèrement grimper pour atteindre au moins 820€/t. Fabrice Genin a également évoqué l'inscription de la filière dans un cahier des charges de développement durable : *«jusqu'à présent, celui-ci n'était demandé que par Unilever. L'an prochain, il sera développé pour l'ensemble des industriels et de la filière. Encore plus de traçabilité sera demandée mais que les producteurs se rassurent, l'APGMB fera tout le nécessaire en amont pour que le travail administratif que cela engendre soit plus que minime»*.

AURÉLIEN GENEST



Assises nationales de la biodiversité

# Travaux pratiques chez Yann Briotet

Dans le cadre des Assises nationales de la biodiversité qui se sont tenues à Dijon du 10 au 12 juin, la filière CRC (Culture raisonnée contrôlée) a organisé une visite d'exploitation chez Yann Briotet, à Varanges et au silo des Ets Bresson à Cessey-sur-tille.



De larges bandes tampons utilisées en prairie pour préserver le cours d'eau, des blés traités en dernier recours seulement... tous les participants à la visite d'exploitation chez Yann Briotet on pu apprécier de visu la préservation de la biodiversité en action et pas seulement en intention.

Les petits oiseaux chantent, les vaches paissent à proximité des maisons, une large bande enherbée longe la rivière et à l'arrière plan, les blés CRC ondulent doucement sous une légère brise plus estivale que printanière. Nous sommes chez Yann Briotet, agriculteur engagé dans la démarche CRC (Culture raisonnée contrôlée) qui accueille un groupe de journalistes plus habitués à l'asphalte qu'à une cour de ferme, dans le cadre d'une visite en forme de travaux pratiques, en marge des Assises nationales de la biodiversité qui se tiennent à Dijon.

## Un état d'esprit d'abord

Ici la biodiversité s'exprime au quotidien et sans chichi, comme Yann Briotet «*la biodiversité sur une exploitation c'est le pain quotidien, ce n'est pas de la com, on la vit de l'intérieur*». Réfléchir à la préservation de la biodiversité c'est aussi rester attentif à son environnement humain, éviter de trop peser sur le milieu. Yann Briotet a commencé la production de blé CRC à la demande des établissements Bresson et s'est engagé dans la démarche en 2000. Membre actif d'un groupe de développement agricole, sa sensibilité personnelle et ses pratiques déjà attentives à la préservation de l'environnement et des sols se sont trouvées dans la droite ligne du référentiel CRC : «*l'état d'esprit était le même*».
La préservation de la biodiversité ça ne se pratique pas à la petite semaine, c'est une réflexion qui s'applique à l'ensemble du système d'exploitation. Chez Yann Briotet cela commence par la diversité des cultures : colza, moutarde IGP, orge d'hiver, blé CRC, orge de printemps, soja, poireaux (transformés en extrait pour l'industrie agroalimentaire), myscanthus (paillage) et potirons. Cette dernière production s'inscrit aussi dans un référentiel extrêmement strict, puisque les flocons qui sont produits dans une usine de transformation locale sont destinés à Nestlé, pour les petits pots et soupes des bébés. Pas de phytos, un seul désherbant, une récolte et un nettoyage manuels et un environnement favorable aux abeilles butineuses pour assurer la pollinisation.
«*La biodiversité c'est une préoccupation constante dans notre boutique et c'est visible sur la faune et la flore qui s'épanouissent au cœur de notre activité agricole*» témoigne Yann Briotet qui exploite ses 200 ha avec l'aide d'un salarié embauché il y a douze ans. Les espaces prairiaux, occupés par des génisses ou des chevaux, participent à la tranquillité du voisinage autant qu'à la préservation de la qualité de l'eau du cours d'eau. «*Cela permet d'être au carré avec la réglementation et de vivre en harmonie avec mon environnement immédiat*». Le protocole CRC s'inscrit dans «*le cadre d'une agriculture durable et nourricière, il implique le partage de certaines valeurs avec les agriculteurs et les OS engagés dans la démarche*», dont la volonté de préserver et de faire fructifier le capital sol pour produire qualitativement et quantitativement, confirment les représentants du GIE CRC.

## Un stockage tout aussi «naturel»

Les «*Blés de nos campagnes*» produits sur cette exploitations vont rejoindre ceux des autres producteurs CRC dans le silo de Cessey-sur-Tille des Établissements Bresson. Là encore les conditions de stockage sont très réglementées, comme dans tous les silos des 22 organismes stockeurs de la filière. A Cessey-sur-Tille, le blé CRC représente 10% de la totalité du blé stocké, soit 12000 tonnes. Le blé CRC est conservé naturellement sans aucun traitement chimique.

ANNE-MARIE KLEIN

### ▶ Zoom sur…

### Une obligation de moyens et de résultats

Le référentiel CRC interdit l'écobuage et impose une récolte de l'intérieur du champ vers l'extérieur pour préserver la faune locale. Il encourage aussi à créer des zones refuges de biodiversité pour la faune auxiliaire, de reproduction et de nidification des espèces d'oiseaux. Les agriculteurs CRC sont inscrits dans un programme de sauvegarde de la biodiversité régionale. Les traitements et la fertilisation sont limités au strict besoin et seuls certains produits sont sélectionnés dans des conditions d'application très strictes. La protection de tous les points d'eau est organisée, les champs doivent être éloignés d'au moins 25 m des sources de pollution, des analyses sont réalisées régulièrement.

## Distinction : Catherine Racle, Chevalier de la Légion d'honneur



Vendredi 12 juin, Catherine Racle, présidente de la SAS Bresson, s'est vu remettre les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur. Une cérémonie qui s'est déroulée au Château de Saulon-la-Rue durant laquelle Dominique Loiseau, PDG du groupe Bernard Loiseau, a rendu un brillant hommage à Catherine Racle et à son parcours qui l'a mené aujourd'hui à la tête de la société Bresson. Créée en 1919 par Camille Bresson, l'arrière grand-père de l'actuelle dirigeante, avec l'acquisition du moulin de Saulon-la-Chapelle, la société Bresson n'a cessé de se développer. Et Catherine Racle, comme beaucoup de femmes de la famille, y a largement contribué.
Issue d'une formation de secrétariat et gestion, Catherine Racle a débuté son parcours professionnel par un rapide passage dans le secteur du tourisme. En 1980 elle fait un retour aux affaires familiales pour y occuper un poste de secrétaire. La famille lui confie rapidement de plus en plus de responsabilités jusqu'en en 2000 où elle est nommée PDG de l'entreprise.
A ce jour, sur ses neuf silos, la SAS Bresson collecte près de 140 000 tonnes de céréales (contre 100 000 en 2001) auprès de plus de 400 agriculteurs, soit l'équivalent de 25 000 hectares.
Au delà de son parcours professionnel, Dominique Loiseau a également souligné les multiples engagements de Catherine Racle. Administratrice du Crédit Agricole, présidente du pôle Femmes chefs d'entreprises au Medef, et récemment élue adjointe au maire de Saulon-la-Chapelle, Catherine Racle trouve encore du temps pour œuvrer dans l'humanitaire au sein de l'association SOS (Saulon Organisation Solidarité) destinée à aider à la scolarisation des enfants du Burkina-Faso.



## ▸ Agenda

**Rétrofoin** Dimanche, tous à Saint-Loup-des-Bois




Pour la troisième année consécutive, le Musée de la Machine agricole ancienne de Saint-Loup des Bois accueille, ce dimanche 21 juin, le Rétrofoin. Cette fête est dédiée à la fenaison à l'ancienne et des démonstrations de faux maniées avec dextérité par des mains expertes, des faucheuses, faneuses et presses reproduiront les gestes précis et les techniques d'antan. Toute la poésie des rites du fanage se retrouvera autour de l'herbe séchée en andains et en meule. Pour prendre la clé des champs, le rendez-vous est donc donné dimanche à 14h pour une reconstitution géante de foins d'antan et la visite du nouveau musée de la machine agricole et de la ruralité. Une buvette permettra de se désaltérer sur place. Rendez-vous au 9, rue du maître de forges, 58200 Saint Loup-des-Bois. Contact : 03 86 39 91 41 ou par mail à musee.stloup@orange.fr. Programme sur le site du musée à l'adresse www.framaa.fr.

24/06 **Réunion de la section ovine** de la FDSEA 58

Mercredi 24 juin à 14h30, au GDS à Sermoise, la section ovine de la FDSEA de la Nièvre organise une réunion. Tous les éleveurs ovins du département sont invités.

25/06 **AG de la** Sicagemac

L'Assemblée générale de la Sicagemac, la coopérative qui gère le marché au cadran de Corbigny, se tiendra jeudi 25 juin, à partir de 18h, à la salle de l'abbaye de Corbigny.




Rallye «légumineuses» de la Chambre d'agriculture

# Fourrages et pâturage, les deux attraits des légumineuses

Fin-mai et début juin, la Chambre d'agriculture a proposé un rallye *«légumineuses»* aux éleveurs qui étaient invités à venir passer l'une ou l'autre des 3 demi journées chez des collègues qui en produisent.



Chez Emmanuel Fenayon, à Fléty, le 11 juin, une vingtaine d'éleveurs sont venus découvrir l'utilisation de l'association trèfle violet/ray grass.

Le 20 mai chez Bernard Blin à Saint-Hilaire en Morvan, le 10 juin, chez Régine et Eric Roubeau à Pazy et le 11 juin chez Emmanuel Fenayon à Flety, les éleveurs nivernais étaient invités par la Chambre à venir découvrir l'utilisation et les atouts des légumineuses. Que ce soit en luzerne ou en trèfle purs, que ce soit en association luzerne-dactyle ou en trèfle-ray-grass ou que ce soit en prairies multi-espèces, les légumineuses offrent aux éleveurs de réelles opportunités. Non seulement elles offrent des fourrages de qualité, *«à condition d'être récoltées au bon stade»* selon Francis Bougarel, le conseiller de la Chambre, mais aussi parce que le pâturage de ces prairies est possible. D'ailleurs, les associations luzerne-dactyle et trèfle-ray grass peuvent même être pâturées avant l'hiver, *«sur des repousses d'au moins cinq semaines et pas en conditions humides»* nuance toutefois le technicien. Ces fourrages sont principalement destinés aux trois catégories de femelles que sont les vaches et génisses de 30 mois prévues à vêler, les génisses de deux ans et les génisses d'un an...

Ces fourrages peuvent de plus avoir *«un intérêt pour la repousse des broutards»* indique-t-il aussi. Lors des trois visites de terrain de ces dernières semaines, les nombreux participants ont ainsi pu observer, selon les systèmes, les avantages qu'y trouvent les éleveurs visités. Pour résumer, ils tiennent en trois : une plus grande autonomie protéique, une diminution maximale des achats de complémentaires azotés et une plus grande autonomie donc une moindre dépendance, par rapport aux cours de ces complémentaires azotés, souvent très volatiles !

### Une techique qui ne s'improvise pas

En face des avantages, bien sûr, les visiteurs ont aussi pu évaluer les quelques contraintes qui découlent de la production et de l'utilisation des légumineuses sur l'exploitation. Elles concernent principalement la conduite technique, particulièrement à l'implantation et à la récolte. Dans le premier cas, le sol doit être fin et bien émietté. Il faut semer au maximum à 1 cm de profondeur et rappuyer le sol par un passage de rouleau après semis. Il convient aussi de mélanger souvent les graines dans le semoir ou ne semer que 25 à 30 kg/ha. Et, pour la luzerne, l'éleveur doit aussi inoculer les semences avant semis, notamment si le ph est inférieur à 6 ou si les sols n'ont pas reçu de légumineuses depuis des années. Cette pratique en favorise l'implantation. Quant à la récolte, les hôtes et les conseillers de la Chambre ont également fait part de leurs préconisations: N'intervenir en aucun cas en pleine chaleur ! Après fauche, ce sont les heures d'intervention et les réglages de matériels qui conditionnent la qualité plutôt que le type de matériel utilisé... Pour la fauche, la 1ère coupe se réalise dans les deux semaines après l'apparition des premiers bourgeons des légumineuses et, entre deux coupes, 5 à 6 semaines après la coupe précédente. *«Ne jamais faucher en-dessous de 7 à 8 cm»* insiste Francis Bougarel. Le fanage, quant à lui, sera la plus minime possible. Le fourrage ne doit pas voler mais être remué sans plaquage au sol et respecter une norme de 320 à 350 tr/min. Enfin, l'andainage a lui aussi ses exigences : *«faire des gros andains les plus aérés possible»* pour éviter le brassage dans la presse. Dernier conseil : *«laisser au moins une coupe venir en fleur pour favoriser la pérennité !»*

**E.C.**

## Plan de développement rural Les Cuma investissent

Le Conseil Régional Bourgogne subventionne à travers le PDR du matériel pour les Cuma. 4 Cuma de la Nièvre ont déposé 7 dossiers de subvention pour le premier appel régional. Nous avons 1 dossier pour des équipements de pulvérisateur, 2 pour des équipements de distributeurs d'engrais, 1 faneuse, 1 broyeur de refus et 1 barre d'autoguidage sur un tracteur.




## Agro-écologie Terr'eau à Challuy



La Cuma Terr'eau a participé aux journées de l'Agro-écologie organisées en Bourgogne. Elle était présente le 5 juin au lycée agricole de Challuy pour présenter les premiers résultats de l'utilisation du bois bocager en litière. La matinée s'est déroulée en trois phases :
intégrer la litière bois plaquette dans le système d'exploitation: un gain de temps et une moindre dépendance vis-à-vis de la paille ;
utiliser les haies hautes : des leviers d'économies substantielles tout en favorisant la biodiversité ;
démonstration du grappin coupeur et de déchiquetage

Assemblée générale de la SCAECC

# Cercy-la-Tour, vitrine de la filière équine nivernaise

**Il y a deux ans, les Haras nationaux décidaient de se désengager de la gestion de ses haras implantés un peu partout sur le territoire national. Les Haras de Cercy-la-Tour, sous l'impulsion de quelques éleveurs de chevaux de la grande région, ont alors été repris par une toute nouvelle et innovante coopérative privée. La SCAECC, seule structure de ce type en France, était née. L'AG de vendredi12 juin a confirmé son bel élan.**



L'après-midi, vendredi dernier, un concours d'AQPS de deux ans s'est tenu dans la cour du haras de Cercy. 42 animaux ont été départagés par un jury professionnel, sous les yeux de nombreux visiteurs.



Jacques Cyprès est l'heureux président de la SCAECC, la société coopérative qui a repris l'activité des Haras nationaux à Cercy-la-Tour il y a deux ans.

Selon Michel Mulot, le conseiller départemental de Cercy qui concluait les travaux, vendredi dernier au haras, cette coopérative est *«une réussite totale»*. Et effectivement, les chiffres de l'activité 2014 ainsi que les prévisions 2015 plaident en faveur de cette solution inédite trouvée il y a deux ans pour faire face au désengagement des Haras nationaux. Selon son président, Jacques Cyprès, éleveur de chevaux et de bovins charolais à Montigny-sur-Canne, *«en trois ans, nous sommes devenus le 1er haras français en nombre de juments de course (au galop) saillies»* (poulains vivants 48h après la naissance) ! En 2013, pour le lancement, 350 juments avaient été saillies. C'étaient 530 en 2014 et les premiers résultats 2015 indiquent 670 saillies. La station de Cercy monte en puissance. *«Nous sommes dans une région où il y a peu d'étalonneurs et où notre forme coopérative intéresse des éleveurs qui jouent le jeu et diminuent ainsi leurs frais kilométriques»* constate Jacques Cyprès. La société coopérative, qui dispose désormais de 9 étalons (contre 6 au début), regroupe 285 coopérateurs. Ils n'étaient que 76 fondateurs en 2013. C'est dire si la SCAECC s'est développée vite et bien, au plus près des besoins de ces éleveurs de toute la région qui pratiquent l'élevage *«toujours de façon professionnelle»*. 60% des poulains qui naissent ne sont destinés qu'aux courses. Une vraie réussite économique pour ces passionnés d'une discipline très spéciale, aves ses codes et ses habitudes, dont les meilleurs animaux brillent régulièrement sur les hippodromes de France et d'Europe. Et ce, même si le PMU aussi connaît une crise des paris, avec une baisse chronique des enjeux de 5% par an...

## Des champions et des prix

Dorénavant de droit privé, la société coopérative a repris les mêmes activités que ce que proposait la station de Cercy-la-Tour sous la coupe des Haras nationaux. Pension, dressage, poulinage : *«tout ce qui tourne autour de l'élevage de chevaux est notre mission»* appuie Jacques Cyprès. C'est toutefois bel et bien l'étalonnage que viennent chercher les éleveurs ici. *«Notre objectif n'est pas de faire des bénéfices mais de pouvoir investir dans la génétique !»* Et, de fait, Cercy dispose d'un très beau catalogue d'étalons qui ne cesse de s'enrichir au fil des ans. Cette année, il vient d'être complété par l'arrivée d'un crack, Rail Link, qui a remporté un prestigieux prix de l'Arc de triomphe en 2006. Né en 2003, ses premiers produits ont vu le jour il y a cinq ans et est père de 165 juments. C'est évidemment un argument de vente indéniable pour ces professionnels des courses, et ce d'autant plus que les coopérateurs jouissent de prix remisés sur les saillies. Au catalogue, une saillie de Rail Link est affichée à 2 800 euros HT pour les clients ordinaires et à 2 300 euros HT pour les adhérents de la SCAECC. De quoi encourager les grandes lignées de champions. Les huit autres étalons offrent des palmarès et des tarifs tout aussi avantageux : jusqu'à 8 500 euros HT (7 000 euros pour les adhérents) pour Network, présenté comme un *«monstre sacré»*, dans le top 10 national des étalons d'obstacle et fort de 24 gagnants l'an dernier... Cercy fournit même 40% de son activité totale en purs sang (contre 60% en AQPS) ! Le haras du sud-Nivernais est devenue une magnifique vitrine de la filière équine départementale et régionale. *«Et une vitrine de la ville de Cercy tout court»* souligne aussi Emmanuel Bernard, éleveur des environs et adjoint de la ville.



Rail Link est un crack, ancien prix de l'Arc de Triomphe, qui vient grossir le catalogue des étalons de la station de Cercy-la-Tour.

## Cercy connue jusqu'aux Etats-Unis

Du coup, le succès professionnel se double d'une performance économique. La SCAECC emploie désormais 4 salariés et une secrétaire à temps plein. Et la Nièvre équine semble tendre les bras au haras. Sur les 670 premières saillies de 2015, 293 ont été réalisées pour des éleveurs du département, loin devant l'Allier (104), la Saône-et-Loire (84), le Cher (20) mais aussi Paris et la Région parisienne, le Calvados, la Loire-Atlantique, les Pyrénées atlantiques ou l'Orne : 21 départements au total ! *«Nous équilibrons notre budget. C'est une vraie surprise pour nous, tellement nous ne nous y attendions pas. Notre objectif initial était de faire de Cercy un haras crédible dans la région et en France. Nous y sommes arrivés en trois ans. Maintenant que nous sommes en haut du barreau de l'échelle, le plus dur c'est d'y rester. Il nous faut trouver de bons étalons, ce qui relève plus ou moins de la chance car ce sont des bêtes vivantes. Si çà gagnait beaucoup, çà se saurait et quand çà ne va pas, çà ne se dit pas»* estime le président de la coopérative. L'objectif est de maintenir l'activité autour de 5 à 600 juments par an. Et de rayonner au-delà de ses premiers clients. *« Nous sommes une carte postale pour Cercy»* dit Jacques Cyprès, qui, il y a quinze jours dans le Kentucky, sans qu'on sache qui il était, et à sa grande surprise, s'est entendu faire les louanges du haras nivernais par l'ancien propriétaire de Rail Link, son nouvel étalon... A côté des Etats-Unis, l'Angleterre et l'Irlande sont les plus gros débouchés de la station. A l'international aussi, la SCAECC veut rayonner.

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Service de remplacement

# Ayez le réflexe, service de remplacement…

Le Service de Remplacement de la Nièvre a tenu son Assemblée Générale annuelle le lundi 8 juin à Rouy. La structure s'est interrogée sur un point clef, à savoir, l'optimisation de la qualité des remplacements en rehaussant les compétences des agents avec l'intervention de Joël Norais, membre du bureau SR France et président du SR région Centre.



Joël Norais membre du bureau SR France, Didier Ramet trésorier SR58, Olivier Hoareau responsable laitier, Guillaume Colmont Président SR58, Paul Dourneau secrétaire SR58, Claire Bruandet membre du bureau SR58.

Avec 406 adhérents en 2014 le Service de Remplacement de la Nièvre a gardé une activité semblable à 2013 avec: 2 777 journées de remplacement en 2014 pour 2 793 journées en 2013. Les motifs *«maladies»*, *«accidents»* et "maternité" ont très largement été utilisés. Stable sur les dernières années, l'activité reste hétérogène selon les secteurs. Le SR travaille avec environ quatre-vingt salariés. Sur les secteurs 1 et 2, des salariés permanents en CDI sont présents. Les salariés occasionnels CDD viennent en *«renfort»* selon les besoins en matière de remplacement. En revanche, sur les secteurs 3 et 4, seuls des salariés occasionnels CDD assurent les missions de remplacement.

Ceci s'explique par une irrégularité d'activité ne permettant pas au SR de pérenniser des postes en CDI temps plein sur toute l'année. Toutefois, nous constatons que sur ces deux secteurs il y a un potentiel de développement car seulement 29% des adhérents utilisent le SR.

Il y a donc une réelle complexité à trouver des salariés compétents, autonomes, disponibles et proches géographiquement de l'exploitation agricole. D'où l'importance des interventions auprès des établissements scolaires agricoles *«promotion du Service de Remplacement»* réalisées pas l'animatrice. *«Le SR peut embaucher des jeunes sortis d'étude pour l'été ce qui peut représenter une belle expérience avant d'entamer un parcours d'installation»*, remarque Guillaume Colmont, le nouveau président du Service de Remplacement de la Nièvre.

### De nombreux objectifs et perspectives pour 2015

Un mot d'ordre, recruter, fidéliser et former nos salariés. Pour cela, le SR veut reprendre l'idée de l'intervenant à l'assemblé générale. *«Chez nous, les adhérents se regroupent en petits groupes (une quinzaine de personnes) et s'engagent à prendre le salarié embauché en CDI sur leur secteur s'il n'y a plus d'activité pendant une période. Cela peut représenter 2 jours par mois au maximum»* déclare Joel Norais. Une idée qui pourrait être reprise, notamment sur les secteurs 3 et 4 pour pérenniser un salarié en CDI et assurer les demandes de remplacement mais également pour fidéliser l'adhérent et qu'il devienne adhérent utilisateur.

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter le SR Nièvre
au 03 86 93 40 93 ou
service.remplacement58@yahoo.fr

**Amandine Leboucher**
**Animatrice SR Nièvre**

### Un nouveau président pour le Service de Remplacement de la Nièvre

**Suite au conseil d'administration du vendredi 12 juin, un nouveau bureau a été élu. A sa tête, le nouveau président, Guillaume Colmont, succède à Olivier Hoareau qui devient responsable laitier. Laure Trinquet, fraichement élue responsable du secteur *«sud Nivernais»* lors de l'Assemblée Générale, devient également vice-présidente du SR 58. Nous conservons en tant que trésorier, Didier Ramet, en tant que secrétaire, Paul Dourneau et deux membres, Claire Bruandet et Didier Tardivon. Un peu de changement au SR, pour poursuivre nos efforts et continuer à nous développer.**

## ▸Agenda

**Juin** Printemps bio dans la Nièvre

Comme tous les ans, les acteurs de la bio bourguignonne proposent, à l'occasion du printemps bio, un programme riche et varié d'animations, portes ouvertes, marchés, journées tecÚiques, pour le grand public comme pour les producteurs installés ou ceux qui souhaitent se convertir. Dans la Nièvre, plusieurs événements sont prévus :
27 et 28 juin : marché bio et animations à l'EARL du Bon accueil (ferme du Val d'Osseux) à Rouy, toute la journée ;
Contact et renseignements : Gabni, Laurent Barle, au 03 86 36 94 25.




La bourse de l'emploi

# Un service de proximité unique et gratuit pour l'emploi agricole

Avec 7 000 offres d'emploi diffusées chaque année, la Bourse de l'Emploi (www.anefa-emploi.org) est un acteur incontournable de l'emploi agricole. Elle met en relation les salariés en recherche d'emploi avec les chefs d'entreprises agricoles. Les structures départementales de l'Anefa permettent aux candidats et aux employeurs de mener leur recherche sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, dans la Nièvre, cette bourse dynamise l'emploi salarié dans plusieurs filières agricoles: polyculture élevage, grandes cultures, secrétariat/comptable agricole… Elle est gérée par l'animatrice emploi de la FDSEA à Nevers. Grâce à une gestion quotidienne, les offres et les demandes sont immédiatement déposées, enregistrées et visibles sur la bourse de l'emploi tant au niveau départemental, qu'aux niveaux régional et national. Le rôle du gestionnaire Bourse De l'Emploi n'est pas seulement un rôle de collecte et de diffusion, il se positionne comme l'interlocuteur entre les employeurs et les demandeurs d'emploi. Lorsqu'un employeur fait appel à la FDSEA pour déposer une offre, l'animatrice cherche à approfondir avec celui-ci ses besoins, ses attentes selon plusieurs critères. De même, lorsqu'un candidat se présente à l'embauche, son profil est étudié, (formation, expérience professionnelle, poste recherché, mobilité géographique…) pour appréhender au mieux sa demande.

Ainsi, les CV reçus sont transmis à l'employeur si le profil correspond à la demande et le cas échéant, conservés dans une base de données pour répondre à de futures demandes. Cette démarche individualisée fait l'objet d'un accompagnement tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi pour faciliter les mises en relation exploitant, futur salarié. Cela permet d'amoindrir le phénomène de *«bouche à oreille»* très présent au niveau emploi agricole et ainsi donner un peu plus de chance à certains candidats ne venant pas du milieu et pourtant tout aussi compétents.

Pour nous contacter, c'est simple Vous avez besoin de main d'œuvre sur votre exploitation mais vous n'avez pas le temps de vous occuper du recrutement, de publier une annonce, de recevoir les CV, de faire le tri… pour autant vous voulez, diffuser votre offre au plus grand nombre et recevoir directement les CV les plus pertinents. Contacter notre technicienne qui saura vous guider dans vos démarches au 03.86.93.40.92 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr.

**Service emploi FDSEA58**

Innov' Action

# Gagnants avec un sol vivant

**Dans le cadre des journées sur l'agro-écologie en Bourgogne, visite de la SEP de Bord, à Bligny, dont les associés ont témoigné de leur engagement pour le semis direct sous couvert. Bel exemple d'aventure humaine et de performance environnementale**




Bien en vue, un panneau pour rappeler les efforts entrepris en faveur de la qualité de l'eau

Thierry, Yves, Jean, Stéphane, Pierre... Ils sont cinq à s'être lancés en 2008 dans la création d'une SEP (Société en Participation), avec pour objectif un assolement commun et des techniques culturales à fort potentiel environnemental. Une aventure qui n'était pas dictée à l'origine par des nécessités économiques, comme le souligne Thierry Desvaux, l'un des associés de la SEP : *«à l'époque, le blé valait 250 €/tonne et nous avons souhaité avant tout mettre en avant la notion de valeur humaine, caractéristique première de notre projet. Avec pour objectif commun de travailler ensemble et produire mieux…»*
Mais pour autant, le volet économique n'a pas été oublié : *«qui dit réunification d'exploitations, entraine inévitablement des baisses de charge de mécanisation…»* Regroupant quatre exploitations, dont deux à Bligny et les deux autres, sur la commune voisine de Paroy en Othe, la SEP totalise aujourd'hui plus de 580 ha d'assolement : 340 ha de céréales, 135 ha de colza, 100 ha de légumineuses et 7 ha de sarrasin. Un parcellaire globalement bien regroupé, qui a pour particularité de compter 10 % de ses surfaces en zone Bassin d'Alimentation de Captage : *«une pression supplémentaire autour des enjeux de l'eau, bien présente sur nos exploitations…»*
Pour une nature de sols majoritairement limono argileux, sur une tranche mère calcaire, avec des pH toujours supérieurs à 7,5



Chercheur pédologue à l'Institut de Recherche et Développement, Vincent Chaplot a animé un atelier pour démontrer, expérience à l'appui, toute l'importance à améliorer la symbiose entre les plantes et la faune du sol, pour en améliorer les productions

## Un engrais vert considéré comme une véritable culture

L'agriculture dite *«de conservation»*, (ou agriculture sur sol vivant), pratiquée par les associés de la SEP de Bord, s'appuie sur trois piliers : couverture du sol, rotation diversifiée, absence du travail du sol : *«pour nous, il est primordial de nourrir le sol car il est vivant et il faut le protéger. Améliorer sa structure favorise d'autant la rétention d'eau et supprime l'érosion, tout en augmentant la vie biologique, la matière organique et la biodiversité…»* Ici, l'engrais vert est considéré comme une culture à part entière et le choix des espèces est important : *«en général, des légumineuses : féveroles, pois fourragers, auxquelles on rajoute un peu de phacélie. On a essayé aussi de la moutarde et du tournesol et cette année, du sorgho fourrager…»* Bien conduit, avec un été favorable comme l'an passé, un mélange à partir de pois fourragers, féveroles, phacélie et moutarde, a permis de récolter 40 t de matières vertes, soit plus de 5 t de matière sèche : *«en théorie, un couvert de ce volume, peut restituer 93 unités d'azote à la culture suivante, ainsi que beaucoup de potasse. Très peu de phosphore en revanche…»*
La rotation pois/colza/orge/blé, pratiquée ici est quelque peu atypique : *«le colza permet de valoriser au mieux les reliquats azotés qu'on trouve dans les pois. Et derrière lui, on peut même enrichir les repousses avec un sur semis de féveroles. Le fait de récolter l'orge fin juin, permettant de semer un engrais vert de bonne heure et dans de bonnes conditions…»* Un outil adapté permettant de semer simultanément le colza avec une autre semence : pois, lentille, féverole, voire luzerne

## Un sol vivant pour des plantes saines

Troisième pilier cultural, le semis direct : *«en fait, on s'aperçoit que lorsqu'on arrête le travail du sol, on passe d'une structuration mécanique de type horizontale due à la charrue et aux outils de déchaumage, à une structuration plus verticale où une grande partie du travail se fait par les vers de terre, mais aussi les racines des couverts…»* Avec pour résultat une portance et une porosité améliorées. On dénombre ainsi jusqu'à 4 t de vers/ha, pouvant brasser 800 kg de terre/jour : *«il paraît qu'en une dizaine d'années, la totalité de la surface arable est brassée, sans mécanique et sans fioul, alors qu'en donnant un coup de charrue, il faut entre quatre et cinq ans aux lombrics, pour reconstituer leurs galeries… Et je ne vous parle même pas de la herse étrille !»* Si l'esprit dans lequel se situe l'agriculture de conservation passe par une triple performance, la notion de résilience y est également très présente : *«faire en sorte que notre agriculture ait la capacité de résister aux différents aléas, voire, à s'adapter au changement climatique…»*

Agriculteurs, lycéens de La Brosse, enseignants, organismes stockeurs… Ils ont été plus d'une centaine de visiteurs à participer ainsi aux différents ateliers mis en place pour l'occasion dans le cadre des journées Innov'Action. Avec en toile de fond ce rappel de Thierry Desvaux, dans sa présentation de l'exploitation : *«quand on a un sol vivant, on a un sol qui est sain. Quand on a un sol sain, on a des plantes qui sont saines…»*

DOMINIQUE BERNERD



Egalement un atelier autour d'un profil de sol, pour témoigner de la profondeur d'enracinement sur une parcelle de colza



Un semoir à semis direct a également fait le plein de visiteurs

Syndical

# Le bon sens paysan... et le mauvais sens administratif !

Ces deux courants de pensée ont définitivement tendance à s'opposer. Quand un agriculteur pense blanc, l'administration à tendance à penser noir. Un agriculteur pense simplification, l'administration pense complexification. Nous avons encore pu le constater récemment avec nos déclarations Pac où même les administrations en étaient désorientées, c'est pour dire !!! Mais sans aller jusqu'à cette usine à gaz, prenons par exemple un sujet qui préoccupe les éleveurs sinistrés par les inondations de début mai : le foin. Comment remplacer les surfaces de prairies rendues inutilisables par les crues ? L'éleveur, lui avait trouvé la solution. Tout simplement, en allant voir son collègue céréalier qui lui propose sa jachère. Une action solidaire (car en cas de coup dur les agriculteurs sont solidaires) qui n'a aucun effet négatif sur l'environnement (au contraire ça évite un broyage), et qui a pour objectif de dépanner les éleveurs qui sont déjà dans un contexte économique morose. Faire du foin sur une jachère chez son voisin plutôt que d'aller acheter du foin loin de chez soi ou vendre ses vaches, c'est ce qu'on appelle….. le bon sens !! Mais ce bons sens est à mettre en opposition avec le mauvais sens administratif. Et là, c'est assez gratiné ! Lui, qui bien souvent se refugie derrière des textes, ne l'entend pas de la même façon. Aucune dérogation ne peut être accordée pour l'utilisation des jachères. C'est une règle établie à Bruxelles et contrôlée par la commission européenne. Le bon sens aurait dit que 200 ou 300 ha de jachères fauchées pour dépanner un éleveur n'aurait pas changé la face de l'Europe. Il faut croire que si !

Et pourtant, nous avions trouvé une panoplie de principes largement utilisés par l'administration. Nous voulions réduire l'impact sur l'environnement en allant chercher du foin au pied de chez nous plutôt que de faire des kilomètres. Nous voulions appliquer également ce cher principe de précaution tant aimé de nos administrations, pour être sûr de ne pas manquer de foin pour nos animaux. Sans parler bien sûr de bien être animal où nous avons à cœur de donner du foin de qualité à nos animaux plutôt qu'une herbe souillée par les inondations. Mais pour une fois, ils ne sont pas recevables !

Par contre, pour vous dépanner, le mauvais sens administratif a trouvé la solution. Servez vous du contrat socle qui sera disponible…… pas avant l'année prochaine !!! Avec ça, nous sommes sauvés !

Des exemples comme ce dernier, nous pourrions en détailler plusieurs. Malheureusement chers Collègues, je n'ai pas la solution toute faite pour enrayer ce courant de pensée. Mais qui sait, a force de constater que le bon sens paysan est souvent réaliste, peut être qu'un jour nos administrations en prendront de la graine ou tiendront compte de nos demandes justifiées !

GILLES ROBILLARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT FDSEA 89

Pac 2015

# Une campagne laborieuse

Si la Pac 2015 a peiné à se mettre en place, elle ne se termine pas sous les meilleurs auspices non plus. A l'heure où les télédéclarations sont déposées, de nombreuses incertitudes planent encore.

Au 12 juin 2015, la FDSEA de l'Yonne a accompagné 70 exploitants en rendez-vous pour leurs déclarations PAC. Les animatrices ont aussi été très sollicitées par téléphone pour répondre aux nombreuses questions que se posaient les agriculteurs… des questions auxquelles l'administration n'a parfois pas encore apporté de réponses claires malgré un report de la date de dépôt plutôt opportun.

**Les principales difficultés ont tourné autour de 2 grandes questions :**

- l'accès à la nouvelle Pac via le ticket d'entrée.
- La mise en pratique des mesures du verdissement

La profession est restée mobilisée auprès des DDT concernant les problèmes liés au ticket d'entrée, au transfert de référence entre fermiers, la notion de périmètre constant, tout au long de la campagne. Les pouvoirs publics ont essayé de trouver des solutions pour arranger les dossiers. A ce jour dans l'Yonne, tous les exploitants qui s'étaient manifestés auprès des services de la FDSEA ont trouvés un ticket d'entrée ou ont pu entrer dans le cadre de clauses.

## Tout faire pour qu'aucun dossier ne reste bloqué

Concernant les SIE, la plupart des exploitants avaient pu anticiper un peu et en avaient suffisamment, les autres ont du opter pour l'implantation de Cipan (culture piège à nitrate) pour cet été. La grosse interrogation concerne encore les modalités de contrôle de présence des Cipan courte rotation (implantés avant une culture d'hiver). L'arbitrage sur les haies et autres éléments présents dans les parcelles n'est encore pas connu non plus, nous allons relancer la DDT89 pour que l'instruction soit faite et les courriers envoyés avant qu'il ne soit trop tard pour implanter des Cipan.

Quoiqu'il en soit, les déclarations se sont bien déroulées et les exploitants ont été soulagés de pouvoir être accompagnés par les animatrices de la FDSEA89. La modification des surfaces due aux nouveaux dessins des îlots par l'IGN a perturbé, mais la majorité des agriculteurs a accepté les modifications proposées quand elles correspondaient à la réalité du terrain. La découpe des parcelles a été réalisée sans trop de difficulté. L'an prochain, Télépac devrait pouvoir donner les SIE pour chaque exploitation. La grosse déception vient du fait que la déclaration ne permet pas de connaître les surfaces déclarées ce qui rend complexe une autre déclaration : celle pour l'assurance récolte !

La FDSEA reste mobilisée pour qu'aucun dossier *«compliqué»* du fait de la modification de la réglementation et des nombreuses incertitudes tardives ne reste bloqué.

FDSEA 89




## ▸Agenda

**23/06** Découverte de l'arboriculture bio

Le Sedarb, en partenariat avec Agroof et Eau de Paris, organise une visite de découverte de l'arboriculture bio le mardi 23 juin à 9 h 30 à la Ferme des Brossiers, chez Philippe Charlois, à Boeurs-en-Othe

Au programme : Présentation de la ferme ; 14 ha en arboriculture bio depuis 2010. Visite des vergers : anciennes variétés de pommes du Pays d'Othe, mirabelles. Transformation : jus de pomme, cidre, ratafia et eaux de vie. Renseignements et inscriptions : Hélène Levieil : helene.levieil@sedarb.org - 06 77 30 78 82

**20/06** Prochain marché à la ferme à Fouchères

Une nouvelle saison commence, pour les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, qui ouvrent les portes de leurs exploitations pour les premiers marchés printaniers de l'année. Ainsi, de mai à septembre, la famille Boname, à Villiers/Tholon, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Christine Busson à Fouchères, accueilleront à tour de rôle, une quinzaine d'agriculteurs du réseau, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique. Prochains marchés à la ferme de l'année :

Samedi 20 juin, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, à Fouchères

Vendredi 26 juin, de 16 h à 20 h, chez la famille Boname, à Villiers-sur-Tholon

Samedi 27 juin, de 15 h à 19 h 30, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin

110 Bourgogne

# Une politique de recyclage de tous les déchets

A l'instar de la démarche mise en place avec les adhérents, la coopérative 110 Bourgogne s'est fixée pour objectif de valoriser l'ensemble des déchets générés par les activités du groupe.


Des bennes céréalières reconditionnées et relookées pour l'occasion

Dans le cadre de sa démarche de recyclage de 100 % des déchets, la coopérative a collecté en 2014 pas moins de 130 tonnes de plastiques auprès de ses adhérents. Big Bags, sacs, bâches et autres bidons vides, auront permis ainsi la fabrication de plus de 350 000 sacs poubelles de 110 litres, 12 400 m$^2$ de plaques isolantes pour le bâtiment et 11 km de tubes pour l'industrie. Le dispositif est désormais élargi à l'ensemble des activités de 110 Bourgogne, que ce soit au siège de la coopérative à Monéteau, ou au sein des magasins Nati Vert (Gamm Vert), comme l'explique Christiane Belaubre, en charge de l'initiative : *«il nous faut être cohérent avec l'image qu'on veut transmettre aux agriculteurs. On ne peut pas être porteur d'une éthique RSE* (ndlr : Responsabilité Sociétale des Entreprises) *auprès des adhérents, sans que la coopérative elle même montre l'exemple et fasse n'importe quoi…»* Une politique de gestion globale des déchets qui, par delà le bénéfice sociétal et environnemental de la démarche, pourrait à l'avenir rendre accessible certains marchés exigeant de ses fournisseurs un tel engagement.

## Une démarche globale

Les produits collectés et retraités sont multiples : coproduits issus du nettoyage et du traitement des céréales, emballages, cartons, plastiques, déchets verts, ampoules, huiles, pneus, etc. Avec pour résultat une véritable économie circulaire, puisque tous ces déchets sont recyclés et retrouvent ainsi une seconde vie, en grande partie, par le biais d'un prestataire auxerrois, au plus proche des activités de la coopérative. Des bennes céréalières ont été reconditionnées et relookées pour l'occasion : installées dans la majorité des magasins Nati vert et au siège de l'entreprise, elles regroupent au sein d'une même benne cartons et plastiques, ces derniers étant ensachés, pour un tri plus facile à l'arrivée. Dans le même esprit, des cartons de tri sont répartis dans les étages, aux portes des bureaux, pour collecter ampoules, cartouches d'encre, piles etc. Les déchets non encore recyclables, comme les polystyrènes ou plastiques de type polyester, étant collectés pour servir de source d'énergie. Une démarche payante, puisqu'après quelques mois de mise en pratique, pas moins de 24 tonnes de cartons et près de 5 t de plastiques ont ainsi pu être valorisés, générant une économie de plus de 7 700 €, qui viendront rejoindre les 40 000 € d'économie par an déjà réalisés au travers du recyclage des produits collectés auprès des adhérents.

La démarche engagée se veut globale et ne se limite pas à la seule récupération des déchets, passant notamment par un diagnostic et une optimisation des postes énergie et éclairage. Ou bien sociétale, comme le choix de s'adresser auprès d'une entreprise voisine faisant travailler des personnes en situation de handicap, que ce soit pour l'entretien des espaces verts et des locaux de la coopérative ou des vêtements de protection de ses salariés. Pour Christiane Belaubre, *«la démarche représente une somme de petites choses, mais qui, mises à bout, sont considérables. Un effort individuel qui ne coûte rien, simplement de bonnes habitudes à prendre…»*

DOMINIQUE BERNERD

Agriculture

# Au chevet des abeilles

**Face à la mortalité croissante des colonies d'abeilles et aux nouveaux dangers qui les menacent, les services de l'Etat viennent de mandater trois vétérinaires dans le département, pour intervenir sur des missions de police sanitaire.**



De gauche à droite : Frédéric Piron, directeur adjoint de la DDCSPP, Alain Baron, président du syndicat des apiculteurs de l'Yonne et Claude Bertrand, responsable du rucher école de Joigny

Objet de toutes les polémiques, la mortalité des abeilles n'en finit pas d'alimenter les débats : usage intensif des pesticides pour les uns, insectes ravageurs et parasites pour les autres, changement climatique… La raison est sans doute multifactorielle et conduit à un phénomène mondial d'affaiblissement et de disparition des colonies. Pour répondre aux besoins sanitaires de la filière apicole et anticiper notamment l'arrivée dans l'Yonne de nouveaux dangers pour les abeilles, comme le petit coléoptère de la ruche, *Aethina tumida*, trois vétérinaires viennent d'être mandatés par les services de l'Etat pour intervenir à sa demande sur des missions de police sanitaire. Investiguant notamment sur des suspicions de dangers déclarées par les apiculteurs. Pour Frédéric Piron, directeur adjoint de la DDCSPP, une chose est certaine : *«les professionnels apicoles le savent parfaitement : les luttes contre les maladies, animales comme végétales, n'ont une chance de réussir qu'à condition d'être collectives, coordonnées et massivement appliquées, sinon, ça ne marchera pas ! Que l'on soit sur une petite bête de quelques grammes ou sur un animal de plus de 800 kg, c'est la même chose…!»* La volonté affichée par l'Etat de régénérer son réseau sanitaire passera donc désormais par l'implication de vétérinaires référents. Une profession qui jusqu'alors, n'était pas impliquée dans la santé des abeilles.



Un piège à frelon asiatique au cocktail surprenant : de la bière brune, un verre de vin blanc … et de la crème de cassis !

## Des dangers multiples

Si dans le passé, le dispositif mis en place par l'État se traduisait sur le terrain par un maillage d'actions et de compétences important, les moyens sont aujourd'hui beaucoup plus limités, faute de budget. Ce que dénonce le président du syndicat des apiculteurs icaunais, Alain Baron : *«le ministère a pondu un texte il y a un peu plus d'un an, pour décréter que c'était aux organismes à vocation sanitaire, principalement les apiculteurs, de s'occuper de la destruction du frelon asiatique. Le sujet est d'autant plus important, qu'on nous en fait porter la responsabilité, alors que le frelon ne concerne pas que les apiculteurs. A certaines périodes, il va aller chez les arboriculteurs, voire dans les vignes…»* Arrivé en France il y a une dizaine d'années, il est apparu à l'automne 2013 dans le département où il semble s'implanter, plusieurs foyers ayant été répertoriés. Il fait des ravages dans les colonies, provoquant parfois leur effondrement en quelques jours. Etrangement, cet insecte ravageur n'est pas classé en 1ère catégorie dite *«dangers d'intérêts généraux»*, pour laquelle l'État s'engage à gérer et financer les actions d'éradication, mais en 2e catégorie «dangers d'intérêt collectif», dont la lutte est confiée collectivement aux éleveurs. Une catégorie à laquelle appartient également un autre parasite : le varroa, autre cause de la disparition des abeilles.

Originaire d'Afrique du Sud, le petit coléoptère des ruches, *Aethina tumida*, sévit pour sa part aujourd'hui en Calabre. S'il ne présente pas de risque pour la santé publique, il constitue néanmoins une menace redoutable pour les ruches. Leurs larves pour se nourrir, creusent des tunnels au travers des rayons, détruisant au passage les cellules de couvain et de miel et se nourrissant des œufs et des larves d'abeilles. Classé en 1ère catégorie il est étroitement surveillé par les services sanitaires, qui contrôlent à ce titre les échanges d'essaims avec l'Italie. Reste que l'on n'a pas encore inventé de certificats ni colliers électroniques pour insectes et que le risque est grand de voir un jour le *«scarabée des ruches»* (surnom donné au coléoptère), franchir les Alpes…

DOMINIQUE BERNERD

### Trois vétérinaires à contacter

**Les 3 vétérinaires mandatés dans l'Yonne, que doivent contacter les apiculteurs en cas de suspicion d'un danger sanitaire de 1ère catégorie dans leur rucher :**

- **Éric Barassin : ZI la carrière 89130 Toucy - Tél 03 86 44 14 75**
- **Marc Legros : Buisson des Caves 89240 Villefargeau - Tél 3 86 41 29 00**
- **Paul Lucas : ZA la Champagne 45420 Bonny/Loire - Tél 02 38 31 70 00**

## ▸ Agenda

### Enquête Formations 2015-2016

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, soucieuse de satisfaire vos attentes en matière de développement de compétences, lance pour la seconde année consécutive, son enquête formations. Cette enquête est essentiele pour sonder vos centres d'intérêt et besoins en matière de formation et bâtir un programme de formations à même d'y répondre. Pour accéder à notre questionnaire, connectez vous à l'adresse suivante : http://www.yonne.chambagri.fr/. Nous vous remercions par avance de votre contribution

### Cavalcade de Bleury

La «Cavalcade de Bleury» fête cette année ses 87 printemps. Samedi 4 juillet : soirée Cabaret avec *«Plumes et Paillettes»* (costumes étincelants sur des rythmes endiablés), suivi d'un bal avec l'orchestre Turbulence Dimanche 5 juillet : moment festif, magique, joyeux et majestueux, autour de la parade de chars fleuris avec un groupe folklorique, six ensembles de musique, Miss Bleury 2015 et pas moins de 200 participants au défilé. Suivi de l'animation sur podium, d'un bal avec le duo musical *«Jean-Philippe Herbien Animation»*. Et pour terminer, un grand feu d'artifice. renseignements et infos complémentaires au 03 86 47 14 23



ÉLANCIO PRO
L'ÉPARGNE
SÛRE ET
DISPONIBLE





QUI RAPPORTE
JUSQU'À
3%
LA 8E ANNÉE*



Offre spéciale à saisir avant le 31/07/2015

**Pour profiter de tous les avantages d'Elancio Pro, il vous suffit de réaliser un premier versement de 1000€ ; ensuite, vous pouvez faire des versements complémentaires, d'ici le 31 décembre 2015.**

Profitez aussi des **avantages fiscaux** de la **Déduction Pour Aléas** (DPA). Associée à votre « Élancio Pro 8 ans 2015 », cette solution vous permet de vous constituer une épargne de précaution qui peut être déductible de votre bénéfice imposable. Cette épargne est utile pour vous aider en cas de mauvaises années ou pour payer vos cotisations d'assurances. Contactez votre conseiller Groupama pour en savoir plus.

Solutions Banque Pro de Groupama Banque
à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

***Offre réservée exclusivement aux exploitants agricoles. Compte bancaire rémunéré.** Offre valable jusqu'au 31/07/2015. Versement initial minimum : 1 000 €. Plafond : 3 000 000 €. Taux d'intérêt progressifs annuels bruts jusqu'à 3% hors prélèvements sociaux et fiscaux. Taux de rendement actuariel annuel brut de 1,68% pour un versement au 01/05/2015 sans retrait des sommes pendant les 8 années. Un exploitant agricole, titulaire d'un Élancio Pro 8 ans 2015, peut affecter sur un compte spécifique, intitulé Élancio Pro DPA 2015, une partie de son solde au régime fiscal de la déduction pour aléas. Cette décision relève de la responsabilité exclusive du titulaire qui doit s'assurer de son éligibilité à ce régime et en vérifier les conditions d'application. Pour connaître l'ensemble des conditions relatives à la déduction pour aléas : se référer à la réglementation applicable.

**Les produits et services bancaires sont commercialisés par les Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama, entreprises régies par le Code des assurances, agissant également en qualité de mandataires exclusifs en opérations de banque et en services de paiement de Groupama Banque,** SA au capital de 120 825 712 € - 67 rue Robespierre, 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 006 369 - www.groupamabanque.com - filiale du groupe Groupama.

Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - ZAC du Moulin - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siren : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel, 61 rue Taitbout 75009 Paris - Document et visuels non contractuels - Crédits photo : Shutterstock - Getty Images - Being - 06 2015.

Pass'Yonne

# Faites le plein de réductions !

Demandez votre carte d'ambassadeur de l'Yonne et bénéficiez de réductions pour vos sorties.




L'équipe de Yonne Tourisme et ses partenaires ont profité de l'escale du «*Train de bois*» à Auxerre, pour présenter le Pass'Yonne 2015

Initiée il y a huit ans par Yonne Tourisme et renouvelée chaque année à la veille de l'été, l'opération Pass'Yonne offre des avantages dans 41 sites culturels et chez 23 prestataires de loisirs du département. La carte, valable du 1er juin au 31 mai 2016, est disponible dès aujourd'hui gratuitement auprès de Yonne Tourisme, ainsi que dans les Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative du département.
Ses modalités d'utilisation restent identiques :
- pour les lieux culturels (châteaux, musées, visites guidées, sites archéologiques, ...) : entrée gratuite offerte au détenteur de la carte s'il est accompagné d'au moins une personne payant son entrée,
- pour les activités de loisirs (canoé, centre équestre, location de vélo, karting, golf, cirque, parcours acrobatique, ...) : le pass offre la gratuité au détenteur de la carte pour une personne payant son activité, hors week-ends et jours fériés, trois fois par an maximum.
Pour cette nouvelle édition, 23 prestataires de loisirs et 41 sites culturels (châteaux, musées...) sont partenaires de l'opération. Le montant total des économies pour le porteur de la carte est de 647 €.

*«Cette année encore, Yonne Tourisme offre aux Icaunais la possibilité de visiter l'Yonne et de s'y amuser en faisant des économies ! Le Pass'Yonne est la carte de tous ceux qui souhaitent devenir les ambassadeurs du département et partager de belles découvertes en famille ou avec des proches... à petit prix !»* déclare Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme.
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page dédiée au Pass'Yonne sur www.tourisme-yonne.com/pass-yonne" www.tourisme-yonne.com/pass-yonne. L'ensemble des sites et activités partenaires du Pass (carte de situation, coordonnées, descriptif, horaires et

DOMINIQUE BERNERD

## ▸Agenda

### La cathédrale de Sens s'embrase à nouveau

Lancé l'année dernière pour les 850 ans de la cathédrale Saint-Etienne, le spectacle "Lumières de Sens", évoquant les transformations de l'édifice au fil des siècles, est de retour à partir du vendredi 19 juin. Avec de nouveaux tableaux et une tecÚique améliorée. Notamment la scène d'introduction, qui croise des visions du passé, du présent et de l'avenir, sur un texte de Victor Hugo. Vendredis et samedis, à 22 h 30, du 19 juin au 19 septembre, place de la République. Gratuit

### Colette et la publicité

Jusqu'àu 31 octobre, la Musée Colette consacre une exposition à "Colette et la publicité". L'écrivain a mis son visage et sa plume au service de grandes marques de la mode, du parfum ou du vin. Une quarantaine de documents issus du Centre d'Etudes Colette ou prêtés par des collectionneurs sont exposés. Tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 18 h.

Marchés fonciers

# L'installation, une priorité

L'assemblée générale de la Safer Bourgogne Franche-Comté s'est déroulée le 4 juin à Dole (Jura). L'installation agricole reste une priorité.



En 2014, la Safer BFC a rétrocédé 5 822 hectares à plus de 1 100 bénéficiaires.

Le moment fort de l'exercice 2014 a été sans conteste l'organisation du congrès de la FNSafer à Dijon, les 27 et 28 novembre dernier. *«Cet événement a également permis à l'ensemble des salariés d'oeuvrer dans un but commun : faire de ce congrès un moment inoubliable»*, a salué Jean-Luc Desbrosses, président de la Safer BFC. Le thème de ce congrès avait permis d'aborder le rôle des Safer au sein des filières et des territoires, notament la défense et la mise en valeur du foncier au service de la valeur ajoutée dans le monde rural et péri-urbain. Un programme que la Safer BFC continue de traduire dans son activité, en lien avec le PPAS 2015-2021, Programme pluriannuel des Safer validé par le ministère de l'Agriculture.

En 2014, les acquisitions de la Safer BFC représentent près de 40% en surface du marché foncier accessible. *«Ce niveau permet une action significative sur l'évolution des prix et l'orientation des terres»*, précise Lionel de Villemereuil, directeur de la Safer BFC.

La majorité des acquisitions de la Safer BFC (85%) concernent des biens agricoles et reposent sur des acquisitions à l'amiable (5 557 ha, 132 propriétés bâties, pour une valeur globale de 51 millions d'euros). Même si la loi d'avenir agricole renforce le droit de préemption, la Safer BFC continue de l'utiliser avec parcimonie. Les préemptions ont concerné 356 ha. Le nombre de préemptions en révision de prix ont été au nombre de 28. Une seule offre a été acceptée par le vendeur.

## Qualité plus que quantité

A l'issue de l'assemblée générale, il a été question de la transmission des exploitations et du renouvellement des générations. L'installation agricole reste une priorité : + de 1 100 hectares rétrocédés, soit 37% des surfaces agricoles libres maîtrisées, 45% pour des installations hors cadre familial. Pour illustrer ce propos, une table-ronde a été organisée avec pour participants : Pascal Berion, chercheur en aménagement de l'espace et valorisation des ressources territoriales, Michel Renevier, président de la la chambre d'agriculture de Franche-Comté, Francis Letellier, président de la FRSEA de Bourgogne et Jean-Luc Desbrosses pour la Safer BFC. La pertinence du thème a souffert de l'abscence des Jeunes agriculteurs, par ailleurs réunis pour travailler à la reconstruction de leur échelon régional, JA BFC. Les JA avaient transmis un petit film résumant leurs positions sur l'installation et la transmission. Le témoignage, là aussi filmé, d'André Bourry, agriculteur dans la Nièvre, a illustré très justement le rôle que peut avoir la Safer dans une transmission d'exploitation. *«La Safer a assuré une coordination totale avec l'ensemble des organismes : CER, DDT, Odasea, FDCuma, juristes, fiscalistes, banques... La valeur de reprise a été facilité par le travail réalisé par la chambre d'agriculture et la Safer, en préservant nos intérêts, tout en permettant un montant de reprise allégé, en louant les terres au repreneur»*, raconte André Bourry.

L'année 2014 a également vu la signature d'une convention de la Safer BFC avec les JA de Bourgogne et de Fanche-Comté, dans laquelle sont prévues des actions de communication et la mise en place par la Safer d'un mécanisme de stockage des terres sur ses fonds propres en faveur de l'installation. D'autres actions sont en cours comme la création d'un site internet dédié aux collectivités en Franche-Comté et la création un guide de la transmission.

*«L'activité de notre Safer sur l'année 2014 a été satisfaisante. Elle évolue sur le plan qualitatif, notamment par le développement des transmissions d'exploitations sous toutes ses formes : propriété, sociétaire, location»*, conclut Jean-Luc Desbrosses.

**IP**

## Prix des terres et des prés

**En Bourgogne**

**Le prix des terres libres continue de baisser en Côte d'Or, mais plus faiblement qu'en 2013 (-1% à 2 280 euros/ha). Le prix se contracte également en Saône-et-Loire (-1% à 2 490 euros/ha), avec des évolutions très différentes d'un secteur à l'autre. Le prix est en légère hausse en Nièvre (+3% à 2 490 euros/ha), sur l'ensemble du territoire sauf dans le Morvan. C'est dans l'Yonne que le marché des terres libres est le plus dynamique : +6% pour un prix moyen de 3 680 euros/ha.**

(1)libres de tout bail

# Des surfaces à la baisse

En 2014, le marché foncier a connu une baisse en surface par rapport à 2013, avec 40 000 ha de surfaces vendues en Bourgogne Franche-Comté, pour une valeur globale en légère hausse de 604 millions d'euros.

D'après l'observatoire du marché foncier rural établi par les Safer(2), 39 250 ha de surfaces ont été échangées en 2014 en Bourgogne Franche-Comté sur l'ensemble des marchés (forêt, agricoles, espaces de loisirs, maisons de campagne et urbanisation), soit une baisse de -4% par rapport à l'année précédente.

La baisse des surfaces échangées est due aux marchés agricoles et forestiers.

La vente de terrains destinés à l'urbanisation est équivalentes en surface (1316 ha).

Les ventes de maisons à la campagne repartent à la hausse (+8 %).

## Le marché foncier agricole (terres, prés, vignes...)

Le marché agricole en BFC (23 802 ha) perd 1 100 ha par rapport à l'année 2013.

Environ une vente sur deux concerne des biens libres pour une superficie totale de moins de 7 200 hectares (soit 0.3 % de la SAU du territoire). Les ventes aux fermiers en place représentent plus de 12 300 ha.

Environ 800 transactions pour 3 200 ha ont été réalisées au profit de personnes morales agricoles (EARL, Gaec, SCAE,…) ou non (collectivités, SCI,…).

Les concurrences observées sur les opérations Safer peuvent illustrer la pression foncière s'exerçant sur le foncier agricole : en moyenne plus de 4 candidats par lot attribué.

## Focus sur le marché des vignes

Avec 500 hectares, les ventes de vignes sont en légère progression (491 ha en 2013). Les ventes de parcelles libres sont majoritaires.

Seules 9 ventes concernent une surface supérieure à 5 ha. La Côte d'Or concentre 64 % de la valeur du,marché pour 149 ha vendus. 223 ha ont été transmis en Saône-et-Loire.

## Le marché des forêts

Le marché est en baisse (-7%), mais avec des situations très contrastées selon les départements. Sur les 1 703 transactions observées, 1 219 concernent des biens de moins de 4 hectares. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, qui instaure des droits de préférence et de préemption au profit des communes, aura probablement un réel impact sur les ventes de petites superficies.

11 ventes de massifs de plus de 100 ha sont intervenues.

661 ventes pour près de 1 700 hectares se réalisent au profit d'acquéreurs *«agricoles»*.

Plus de 4 300 hectares sont vendus à des personnes morales

## Le marché de l'urbanisation

Les surfaces vendues dans ce sous-marché sont en baisse. Les achats par les collectivités et établissements publics représentent 44 % du marché en surface (580 ha), et seulement 15 % en valeur.

Sur les 1 159 opérations dont la catégorie socioprofessionnelle du vendeur est connue, seules 132 ventes sont réalisées par des agriculteurs pour une superficie de 94 ha. Contrairement à certaines idées reçues, ces derniers ne sont donc pas les principaux bénéficiaires des plus-values engendrées par ces transactions.

## Le marché des espaces de loisirs

**Sur les 3 149 ventes du marché des espaces de loisirs (1 181 ha), 1 570 transactions ont porté sur une superficie inférieure à 2 500 m², seuil d'application du droit de préemption de la Safer. Le prix moyen pratiqué (non bâti) est de 12 700 /ha, soit, selon les territoires, 3 à 5 fois le prix des terres et prés.**

**Ce marché se développe souvent sur des espaces moins rentables, pour des raisons agronomiques mais aussi structurelles (difficulté d'accès, parcelles trop petites). Il peut exercer une perturbation importante du milieu agricole (conflits d'usages, mitage de l'espace agricole, création de références de prix incompatibles avec l'activité agricole).**

## Le marché des maisons à la campagne

**Le nombre de ventes repart à la hausse (+ 8%) avec un prix moyen du lot constant à 133 000 .**

**Les 2/3 des ventes se réalisent au profit d'acquéreurs déjà résidents en BFC. Les franciliens et rhône alpins sont également très présents. 48 transactions se font pour des étrangers (15 suisses et 14 hollandais).**

(2)L'observatoire du marché foncier rural établi par les Safer s'appuie sur l'ensemble des notifications de projets de ventes que les notaires sont tenus d'adresser aux Safer en vertu du code rural.

Cours d'eau en Morvan

# Une visite pleine d'enseignements...

**Le 18 mai, le Centre permanent d'initiative à l'Environnement de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et la Fédération départementale de la pêche de Saône-et-Loire organisaient une visite d'aménagements de berges de cours d'eau dans des prairies morvandelles. L'occasion de voir en quoi consiste concrètement la restauration d'une "ripisylve" et ses conséquences pour un agriculteur.**



Pour renforcer les berges fragilisées, les tecÚiciens de la Fédération des pêcheurs ont planté des saules qu'ils ont tressés sur les piquets, le tout sur 80 mètres de linéaire.

Le 18 mai dernier, une visite d'aménagement de berges de cours d'eau en milieu prairial était organisée à La Grande-Verrière dans le Morvan. Rendez-vous était donné dans une prairie traversée par un affluent du Méchet à deux pas du bourg. L'automne dernier, à la demande de son propriétaire qui se désolait des dégâts occasionnés par ce ruisseau de montagne *«très dynamique»*, des travaux de préservation des berges et de leur végétation ont été effectués. Une série d'aménagements qui n'ont rien coûté au propriétaire ni à l'exploitant de la prairie car ils ont intégralement été pris en charge dans le cadre du Contrat territorial Sud Morvan. Les travaux ont ainsi pu être financés par l'Agence de l'eau, la Région, le fond Feader et la Fédération départementale de la pêche qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage.

Les aménagements en question consistent en premier lieu à *«limiter l'accès au cours d'eau par les vaches»*, explique Rémy Chassignol, technicien à la Fédération de pêche. Cela s'est concrétisé par la pose de 860 mètres de clôture électrique de part et d'autre du ruisseau, à environ 1,50 m du bord. En dépit de cette clôture, les animaux conservent de larges accès à la rivière, notamment pour l'abreuvement, mais aussi pour franchir le cours d'eau au niveau d'un gué stabilisé, spécialement empierré à cet effet.

## Truites, vairons, saumons…

Le principal objectif de ce type d'initiative est la restauration de la *«ripisylve»*, mot savant pour désigner les arbres et la végétation bordant naturellement les cours d'eau. Une *«ripisylve»* qui a pratiquement disparu de certains affluents des rivières morvandelles, signalaient les intéressés. La restauration de ces bordures de frênes, de *«vernes»* et autres saules ne profite pas qu'aux protecteurs de la nature. En fait, elle intéresse aussi les pêcheurs car de la présence de ces arbres dépend notamment la bonne santé et la reproduction des truites, expliquait Rémy Chassignol. Classé en première catégorie piscicole, cet affluent du Méchet qui descend directement du Massif du Haut Folin, *«abrite encore des espèces intéressantes telles la Fario, le chabot, le vairon, la lamproie ou même le saumon!»* Pour favoriser sa réimplantation, 20 000 alevins de saumon seraient en effet déversés dans le Méchet tous les ans. *«L'année passée, sept saumons remontant de l'Atlantique ont été dénombrés au passage de Gueugnon»*, signalait le président de la Fédération de la pêche de Saône-et-Loire Georges Guyonnet. Des données qui annoncent un retour sérieux du saumon dans les eaux morvandelles.

Un constat encourageant qui milite pour la revégétalisation des rives. Elle est en effet indispensable pour refroidir les eaux et fournir des endroits aux poissons pour se cacher, argumentent les pêcheurs.

## Consolider les berges

Outre ses intérêts purement environnementaux au regard de la qualité de l'eau (lire encadré), le retour de la "ripisylve" est également un moyen de stabiliser les berges des rivières capricieuses. Une protection naturelle efficace que les anciens connaissaient parfaitement…

C'est pour toutes ces raisons qu'il est préférable d'éviter le piétinement des berges par les bovins. Mal perçu de prime abord, le clôturage des cours d'eau est avant tout destiné à permettre à ces arbres de bords de rivière de repousser. Dans l'absolu, cette mise en défens des zones de berges suffirait à engendrer l'apparition spontanée d'aulnes, frênes ou saules. Mais pour ne pas donner l'image de zones de terre livrées à elles-mêmes, les responsables de la Fédération de la pêche ont préféré y planter des arbres : une quarantaine d'aulnes dans cette parcelle. Les frênes ont été écartés car ils sont en ce moment décimés par un champignon pathogène inquiétant, confiait le technicien de la fédération.

Les intervenants ont également planté des saules, notamment sur les berges sujettes à érosion. Ils ont ainsi réalisé près de 80 mètres de tressage de branches de saules vivantes là où les berges étaient attaquées par le courant.

À l'issue d'un premier hiver, les aménagements réalisés semblaient avoir plutôt bien résisté. La forte montée des eaux des premiers jours de mai ayant toutefois laissé des traces bien visibles. Quant à la végétation, de jeunes aulnes sont en train de repartir et les saules de berge ont, semble-t-il, bien tenu.

## Intégralement pris en charge…

Reste à mesurer l'impact pour l'exploitant, ici locataire. Si la pose des clôtures et les différents travaux d'aménagement (berges, gué…) ne sont pas à sa charge pour le moment, il reste néanmoins à assumer l'entretien de ces nouvelles installations… Aux dires des promoteurs de l'opération, les éleveurs *«volontaires»* opteraient davantage pour une clôture électrique que pour des barbelés. La hauteur du fil permettrait aux bovins de brouter aux pieds des piquets et sous la clôture, fait remarquer Rémy Chassignol. Des ronces devraient néanmoins apparaître derrière la clôture et le coût pour empêcher que cette végétation ne détériore cette clôture n'est pas chiffré. Autre crainte: l'apparition de ces nouvelles *«ripisylves»* pourrait être mal interprétée par certains contrôleurs Pac. Ce genre de raideur administrative a déjà été signalé pour d'autres projets de ce type. Sans doute est-il du ressort des financeurs et autres promoteurs de ces aménagements d'aller expliquer leur bien-fondé à l'administration.

## Et après ?

En dépit de ces quelques inconvénients, une fois les berges revégétalisées, l'exploitant devrait malgré tout en tirer bénéfice. Outre la solidification des berges, ces aménagements garantissent une meilleure qualité d'eau pour les troupeaux grâce à des zones d'abreuvement propres spécialement aménagées. Les passages à gué sont un plus indéniable. Et savoir que les truites et les vairons se portent mieux ou que le saumon revient frayer dans son pré est un motif de satisfaction supplémentaire. Tout comme le seront les témoignages de reconnaissance que ne manqueront pas de manifester les amoureux de la nature aux éleveurs…

Une question semble toutefois à éclaircir : si tous les éleveurs ou propriétaires concernés se portaient soudain volontaires pour ce type d'aménagement, les financeurs continueraient-ils de suivre ? Et si l'incitation sympathique se transformait en jour en obligation sans contrepartie ?

MARC LABILLE

## Nouveau Sdage *«Tout le monde est invité à donner son avis sur l'eau»*

Si elle n'a drainé que très peu de participants, cette visite s'inscrit dans le cadre d'une vaste consultation du public sur l'eau. À l'heure où la collectivité s'apprête à réécrire un nouveau Sdage (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), lequel fixera de nouvelles "grandes mesures de gestion" pour les six années à venir, *«tout le monde est invité à donner son avis sur l'eau»*, introduisait en ouverture de la réunion l'animatrice du CPIE. Une volonté d'information et d'implication des citoyens qui justifiait cette visite dans un pré bordant un affluent du Méchet. Absents de la réunion, les agriculteurs ont sans doute raté une occasion de défendre leur point de vue. Dommage. Car dans ce genre de consultation, il y a fort à parier que les ennemis de la profession sauront peser dans les décisions futures.

EDF Entreprises

C'est le moment, choisissez EDF.

GAGNEZ DU TEMPS POUR VOTRE ENTREPRISE.

Avec la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz, les entreprises ayant des sites avec une puissance souscrite supérieure à 36 kVA en électricité ou consommant plus de 30 MWh par an en gaz doivent souscrire une offre de marché avant le 1er janvier 2016.
C'est le moment de simplifier la gestion de votre contrat en ligne.

edfentreprises.fr

EDF ENTREPRISES INNOVE POUR VOTRE COMPÉTITIVITÉ

EDF 552 081 317 RCS PARIS, 75008 Paris.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

## Afdi Bourgogne Franche-Comté

# Préparer l'avenir

**L'assemblée générale de l'Afdi Bourgogne Franche-Comté a été l'occasion de faire le point sur les actions de l'association, au Nord comme au Sud.**

L'Assemblée Générale d'Afdi (agriculteurs français développement international) Bourgogne Franche-Comté se tenait le 26 mai dernier au lycée agricole Etienne Munier à Vesoul. C'est la récente tragédie au large de la Méditerranée, avec ses 700 disparus, qui a servi de point d'appui au président Christian Olivier pour son rapport moral : *«Face à un tel drame, plus que jamais nous devons redoubler nos actions de développement afin de limiter l'exode rural et la famine qui amènent la violence et l'émigration»*.

Et de rappeler les valeurs qui sous-tendent l'action de l'Afdi depuis 34 ans dans la grande région : *«promouvoir une agriculture familiale, produire mieux ici et là-bas, favoriser les échanges entre les organisations paysannes du nord et du sud, défendre le droit à l'alimentation»*. C'est aussi le moment propice pour évoquer le *«grand chantier de concertation»* lancé par le réseau Afdi national à l'occasion de son 40ème anniversaire, dont l'objectif est de faire émerger les grandes orientations qui guideront les actions des dix prochaines années… *«Notre organisation régionale actuelle doit évoluer : quelle place pour les bénévoles, quelle organisation de la relève, quel rôle des salariés ?»*

### Les JA à Madagascar

Plusieurs adhérents de l'association se sont relayés en tribune pour présenter les différents volets d'action au cours de l'exercice écoulé. Ainsi, Thierry Devaux, agriculteur et administrateur a insisté sur le volet de sensibilisation au nord. *«C'est pourquoi il est important de communiquer, et audelà du capital sympathie de participer à l'éducation à la citoyenneté en faisant connaître nos actions de développement.»* D'où le témoignage de Joseph, jeune agriculteur parti l'automne dernier avec neuf de ses collègues en voyage d'études sous l'égide de l'Afdi, à la découverte d'une réalité agricole bien différente de celle de la France. *«Nous sommes partis avec des idées reçues… se souvient-il en présentant son diaporama. La pauvreté, les routes difficiles, c'est très dur ! Mais la visite de la coopérative et l'accueil par les adhérents nous ont permis de voir autre chose, et en particulier la bonne organisation collective des agriculteurs malgaches»*.

Chantal Tonnot, de Haute-Saône, a pour sa part insisté sur l'importance de travailler sur l'autonomie des agriculteurs partenaires au sud *«notre soutien vise à rendre les structures autonomes afin que l'action puisse se poursuivre dans le temps. Cela passe par le renforcement de leur poids politique, la qualité des services rendus à leurs membres, et l'élaboration d'une stratégie et d'une organisation interne pour la réaliser»*.

Point fort de cette journée, la table-ronde animée par Stéphane Sauce, des JA du Doubs, autour de la question : *«Quels changements demain dans l'installation des jeunes en agriculture familiale, au Nord et au Sud?»* Invités, Gérard Million, directeur de la plate-forme expérimentale Artémis, Jérémy Décerle, JA de Saône et Loire, et administrateur JA National, et Tovo Andriamampionona, directeur de Rofama.



Au Nord comme au Sud, c'est l'organisation collective des producteurs qui permet de peser dans le débat politique et d'améliorer l'environnement économique et social de leur métier.

Jérémy Decerle a pour sa part relaté la lutte portée au niveau international par les JA français, pour que l'agriculture et l'alimentation aient un statut à part dans les négociations international. *«On ne peut pas mettre la viande dans la balance avec des avions de chasse ! C'est à nous de faire prendre conscience aux décideurs que l'agriculture familiale est la forme d'agriculture la plus à même de répondre au défi alimentaire. Cela passe par l'accès à la formation, l'accès au crédit, l'accès au foncier»*.

Des propos sur lesquels Tovo Andriamampionona a bien entendu réagi, présentant la situation malgache, situation caractérisée par un pouvoir politique qui empêche l'accès au foncier et laisse se dégrader le réseau routier. *«Être agriculteur, à Madagascar, ce n'est pas un choix, c'est une fatalité pour celui qui naît à la campagne, c'est tout ce qu'il sait faire et il n'a pas d'espoir de voir la situation évoluer»*.

L'impossibilité d'acquérir de nouvelles terres et la démographie importante conduisent au morcellement de la propriété foncière, ce qui ne va pas dans le sens d'une amélioration de l'efficacité technique.

**AC**

## **Malgaches** Une semaine dans la Nièvre



L'un est directeur de la coopérative Rofama, l'autre adhérent, éleveur de 4 vaches Holstein, 2 génisses, 6 zébus, et cultive 2 ha de riz et ray-grass, dans la région de Fiananzantsoa, au centre de Madagascar. Tovo Ama Andriamanpionona et Roger Pierre Rakotondrabodo ont passé, il y a quinze jours, une semaine dans la Nièvre, hébergés chez André Bordet et son épouse, à Champvert. Les anciens éleveurs laitiers nivernais, très impliqués, via l'Afdi Bourgogne Franche-Comté, dans le développement de la coopérative malgache et de son point de vente de lait, depuis trois ans (les adhérents du GDS58 versent une cotisation volontaire de quelques centimes au projet), ont fait visiter tout ce que compte la Nièvre de structures agricoles à ceux pour qui il s'agissait du premier séjour en France. Les deux représentants de Rofama ont donc découvert le lycée agricole de Château-Chinon, le GDS58 et la ville de Nevers, le marché au cadran de Moulins-Engilbert, des élevages bovins allaitants, laitiers, ovins et porcins du territoire. *«Cela nous a permis de voir ce qui se fait en terme d'alimentation dans le Nord, que ce soit en terme de stockage, de conduite d'élevage mais aussi de gouvernance et de gestion»* indiquait le directeur, le 2 juin, avant le départ pour la dernière journée de visite à Paris.



Matières premières

# Cher pétrole peu cher !

**Le pétrole a connu bien des hauts et des bas depuis sept ans. Et encore plus depuis un an. Décryptage et tour d'horizon.**



Sous les effets de la crise économique, la demande en pétrole ralentit mais l'offre reste importante.

Le pays des montagnes russes, s'il existait vraiment, pourrait tout à fait convenir au pétrole, cette matière première fossile qui a été et qui demeure le socle de la consommation d'énergie dans le monde. En juillet 2008, au plus fort de la crise financière, son cours atteignait 144 dollars le baril pour le pétrole américain (référence WTI) et 133 dollars pour le Brent, référence européenne. Il a ensuite beaucoup reculé avant de connaître une nouvelle flambée. Puis entre le début de 2014 et mai 2015, il est passé de 125 dollars à 50-60 dollars. Le Brent est passé de 83 dollars en juin 2014 à 58 dollars en mai 2015. Baisse passagère ? Pas sûr ! Récemment, le Qatar a déclaré qu'il fallait oublier l'idée d'un baril à 100 dollars et plusieurs experts des marchés du pétrole excluent un retour vers la barre des 100 dollars à court terme.

## Un marché inversé

Traditionnellement, le monde vivait avec une offre et une demande en perpétuelle augmentation avec des pays producteurs qui avaient la main sur l'offre et donc étaient en mesure de contrôler les prix au gré de leurs intérêts. Avec la crise économique, tous ces paramètres se sont modifiés. L'offre reste importante et la demande a ralenti notamment sous les effets de la crise économique générale et du fait aussi du ralentissement de la progression de l'économie chinoise. Mais les besoins de cette économie chinoise sont tels, avec ceux — dans une moindre mesure — d'autres pays émergents, que le marché pétrolier est moins contrôlé par les producteurs. L'apparition et la montée en puissance de nouveaux producteurs non-membres de l'Opep a aussi limité les capacités de cette dernière à intervenir efficacement sur le marché pour réguler les cours. Dans ce contexte, la baisse des cours du pétrole pourrait octroyer un surplus de croissance mondiale de 0,3 % à 0,7 % en 2015.




## Et maintenant ?

Évidemment, pour les pays consommateurs de pétrole pour faire tourner leur économie et pour le consommateur final, la baisse des cours de l'or noir est une bonne nouvelle : baisse des coûts de production pour les premiers, baisse des dépenses pour les seconds (aux États-Unis, la baisse 2015 pourrait redonner 90 dollars par mois de pouvoir d'achat aux ménages).

Il n'y a pas lieu de douter, sauf évènements exceptionnels (catastrophes, guerres, El Niño…), de la prolongation d'un marché du pétrole plutôt bas pour les mois à venir. La Banque de France, dans ses projections macroéconomiques de juin 2015, fait l'hypothèse d'un baril de pétrole Brent à 63,80 dollars en moyenne pour 2015, 71 pour 2016 et 73,1 pour 2017. Le cabinet d'études Xerfi calcule une moyenne de 53 dollars pour 2015. La banque Goldman Sachs a donné une fourchette prévisionnelle de 52 - 58 dollars pour 2015 et de 60 - 65 dollars pour la période 2016 - 2019. Le conseil en investissements Morning Star opte pour 63 dollars cette année. D'autres études évoquent un plafond de 70 à 80 dollars dans les prochains mois, parfois 89 dollars, pas plus. Aux États-Unis, le cabinet KPMG a interrogé les producteurs américains de pétrole : la moitié d'entre eux estime que le baril restera sous les 60 dollars d'ici fin 2015. Preuve, cependant, de la capacité du marché à supporter des amplitudes de cours importantes, le FMI prévoit des fourchettes très larges de fluctuations entre mi-2015 et début 2016 : de 35 à 110 dollars (avec une probabilité que le cours se situe dans cette fourchette de 95 %) à 43 - 81 dollars (avec une probabilité que le cours se situe dans cette fourchette de 68 %). Les marchés à termes (futures en américain) tablent sur une progression de 55 à 65 dollars sur cette période. Quant à l'Agence internationale de l'énergie, elle propose un point bas de 55 dollars et une remontée progressive vers les 75 d'ici à 2020.

## Le hic pour les pays producteurs

Donc, même si les fluctuations peuvent être importantes, le cours du pétrole devrait rester plus bas qu'auparavant, et en tout cas en dessous des 100 dollars pour quelques temps encore. Le problème se trouve plutôt du côté des pays producteurs et des compagnies pétrolières. Quelques chiffres pour illustrer cette problématique : *«pour la Russie, le pétrole, c'est 25 % du PIB et 70 % de ses exportations ; pour les pays africains, c'est entre 40 et 80 % du PIB ; en Amérique latine, la dépendance des dépenses publiques aux recettes pétrolières est de 30 à 50 %»* peut-on lire dans le dernier rapport Cyclope sur les matières premières ; en Algérie, le pétrole constitue 96 % des recettes extérieures du pays et 60 % du budget de l'État sont financés par ce secteur. Or, entre janvier et avril 2015, les recettes issues du pétrole ont fondu de 43 % dans ce pays.

Une autre manière d'approcher l'importance de cette filière est de considérer le prix du baril pour que les investissements, souvent effectués par les États eux-mêmes, deviennent rentables : en Algérie, en dessous de 100 - 110 dollars le baril, l'État perd de l'argent et au Nigeria le seuil se situe du côté des 119 dollars, au Venezuela à 121 et en Iran à 140. Autre élément : en dessous de 70 à 80 dollars, il n'est plus intéressant de produire des pétroles de schiste. Même si certains États producteurs ont mis en place des fonds de compensation (en Algérie, il est passé de 73 milliards de dollars fin 2013 à 44 milliards fin 2014, ce qui signifie qu'à ce niveau de cours, le fonds sera épuisé avant deux ans), la situation d'un pétrole «*bas*» ne fait pas leurs affaires. Ils ne resteront pas sans rien faire si la situation perdure. Pour les compagnies pétrolières, ce niveau de cours largement en dessous des 100 dollars rogne bien sûr les marges et bénéfices mais surtout affaiblit leur capacité à préparer les investissements de demain. En clair, si la croissance mondiale repart de façon soutenue, elles seront dans l'incapacité de répondre correctement à la demande. Ce qui contribuera à une potentielle hausse des cours.

Plusieurs points seront à surveiller dans les mois à venir. Si les sanctions sont levées, on sait que l'Iran veut redevenir un acteur de premier plan sur le marché mondial du pétrole, ce qui signifie une potentielle influence baissière sur le marché. Les résultats de la COP 21 de décembre seront également à disséquer à la loupe en fonction de la force contraignante et des incitations à aller vers une transition énergétique *«décarbonisée»*. La géopolitique peut aussi s'inviter. Les intérêts des uns et des autres ne concordent pas forcément et les forces en présence sont nombreuses : l'Opep bien sûr, bien que moins influente aujourd'hui et qui pourrait attendre 2020 et après pour reprendre la main ; les producteurs non-Opep qui ont le vent en poupe avec un pétrole plus abordable pour les pays consommateurs ; les États-Unis avec leur pétrole de schiste mais aussi une production globale en baisse ; la Russie et un allié potentiel en la personne de l'Iran. Pour les experts de Cyclope, «*l'heure de vérité viendra en 2016 voire en 2017 pour les prix du brut*».

THIERRY MICHEL

## Croissance et prix du pétrole en France

Pour la croissance en France, ce qui importe le plus, ce sont « les variations de cours plutôt que le niveau même. Ainsi, un contre-choc pétrolier est une baisse du prix du pétrole qui entraîne une baisse des prix d'ensemble donc une amélioration du pouvoir d'achat et, avec un peu de retard, celle de la consommation des ménages et du PIB. En cas de hausse, c'est exactement l'inverse qui se produit » rappelle l'Insee. « Le pétrole n'est pas le seul déterminant important de cette dynamique. D'autres facteurs rentrent en ligne de compte (baisse de l'euro, bas niveau des taux d'intérêt, amélioration générale des conditions de financement de l'économie, reprise européenne, allègements de charges et d'impôts en faveur des entreprises et des ménages dans le cadre des pactes de compétitivité et de responsabilité), dont certains peuvent mettre plus de temps à produire des effets » précise Hélène Baudchon, du service des études économiques de Groupe - BNP Paribas avant de poursuivre : « Une remontée des cours et leur capacité à gêner la reprise doit être relativisée. Il faudrait qu'elle soit beaucoup plus forte, sachant que les conditions de cette remontée importent beaucoup : si c'est parce qu'il y a plus de croissance dans le monde, ce n'est pas spécialement problématique ; si cela est causé par des tensions géopolitiques, c'est plus préjudiciable ».

T. M.

Charolais Terroir

# L'accent sur la com'

**Alors même que les parts de marché du Label rouge Charolais terroir ont progressé entre 2013 et 2014, les responsables de l'association souhaitent intensifier leurs efforts en matière de communication.**

L'assemblée générale de l'association Charolais terroir, coordonatrice de la filière Label rouge Charolais terroir, se tenait le 28 mai dans la Loire, à Perreux, au siège administratif de la structure. L'occasion pour Max Chaume, le président de la structure, de revenir sur l'année 2014 et d'aborder les projets en cours.

Un des rôles de l'association est d'effectuer le contrôle permanent du respect du cahier des charges et de la qualité sur l'ensemble de la filière. Malgré une hausse significative du nombre de contrôles en 2014, un effectif réduit sur une période et l'application du nouveau plan de contrôle, l'ensemble des prévisions a été réalisé. Ces contrôles *«portent leurs fruits»*, selon Michèle Chaume, responsable administrative, puisque peu de non-conformité -dans la majorité mineures- ont de fait été rencontrées chez les producteurs. Ces contrôles sont complétés par des contrôles externes assurés par le bureau Veritas Certification France. L'association a également l'obligation d'effectuer tous les trois ans un test hédonique, c'est-à-dire un test auprès des consommateurs visant à mesurer de manière objective la satisfaction éprouvée à l'usage d'un produit et ses caractéristiques organoleptiques. *«Les résultats ont été positifs»*, a assuré Max Chaume. *«La différence entre la viande label rouge et la viande standard est significative»*.

En revanche, le président de l'association Charolais terroir s'est dit inquiet quant à la mise en place du nouvel étiquetage simplifié des pièces de viande dans les rayons libre-service des grandes surfaces, à l'initiative de l'interprofession viande ; la dénomination des muscles est remplacée par des termes génériques associés à leur mode de cuisson et des étoiles pour la tendreté et le moelleux. Pour lui, *«le consommateur, moins informé et moins guidé, risque de se détourner des viandes les moins bien classées. Il est à craindre que les consommateurs soient les perdants dans cette opération, car le classement peut être trompeur»*. Une demande de dérogation de cet étiquetage pour la viande bovine sous label rouge a été refusée.

L'année 2014 avait été marquée par les 25 ans de Charolais terroir. à cette occasion, plusieurs supports de communication et publicitaires avaient alors été modifiés ou créés : porte-clefs, tee-shirts, tabliers brodés, plaques spécifiques pour les animaux, chevalets pour recevoir des documents certificateurs…

Et c'est bien sûr la communication que le conseil d'administration de Charolais terroir souhaite mettre l'accent en 2015, avec *«une stratégie différente, orientée vers les nouveaux outils d'Internet pour mieux capter les jeunes générations, qui seront les consommateurs de demain»*, a expliqué Max Chaume. Ainsi, une newsletter sera prochainement lancée pour adresser diverses informations aux adhérents. Un compte Facebook a récemment été créé. Mais l'objectif est surtout de faire le buzz, principalement avec les points de vente -*«une stratégie est en train de se construire, nous attendons les autorisations»*- et en organisant des événementiels en s'inspirant de ce qui est actuellement plébiscité.

*«Charolais terroir a choisi, pour la première fois, une stratégie différente des autres années, car il faut se positionner clairement pour répondre aux exigences de rapidité des nouveaux consommateurs et commencer dès à présent à les orienter vers les démarches sécurisées et bien identifiées comme le Label rouge Charolais terroir»*.

LUCIE GROLLEAU-FRÉCON



Charolais terroir mise sur une communication innovante en 2015.

## L'activité 2014 en chiffres

- 665 élevages qualifiés en 2014 (260 en Bourgogne, 145 en Rhône-Alpes, 253 en Auvergne, 7 dans le Centre), dont 426 ayant destiné au moins un animal au circuit label (436 en 2013) ;
- 11.253 bovins pré-sélectionnés (10.985 en 2013), dont 9.187 labellisés (8.981 en 2013), dont 96,56 % de femelles ;
- 4.264 tonnes, soit un poids moyen de carcasse de 464,1 kg (556,2 kg pour les mâles et 460,8 pour les femelles) ;
- 56,11 % de carcasses classées U, 29,36 % R et 14,53 % E ;
- 2.849 bovins présentés au marché de Saint-Christophe-en-Brionnais (+8,9 % par rapport à 2013) ;

PUBLI-REPORTAGE

Assemblée Générale
de la caisse agricole du Crédit Mutuel
**90 ans au service de l'agriculture**



Nuits St Georges a accueilli le 27 mai dernier, l'assemblée générale de la caisse agricole du Crédit Mutuel, une AG particulière, marquée par les 90 ans de l'activité agricole. La commission agricole Bourgogne-Champagne, qui regroupe la Côte d'Or, la Nièvre, l'Yonne, le nord de la Saône et Loire, l'Aube et la Haute Marne, a donc accueilli plus de 200 élus, directeurs, salariés des 11 commissions de la caisse agricole. Jean-Louis Boisson et Emmanuel Dhuicq, respectivement président du district et président de la commission agricole de Bourgogne-Champagne, ont accueilli Gérard Cormorèche, président de la caisse agricole et Alain Delserieys, directeur de la caisse agricole du Crédit Mutuel, dans la région qui a vu naitre la première caisse agricole en 1924, à Dijon. Cette structure est née de la volonté d'élus et de professionnels de l'agriculture, sentant les évolutions importantes à venir de ce secteur, de créer un outil au service des agriculteurs. Pour Jean-Pierre Patriat président de la caisse agricole de Bourgogne-Champagne de 1994 à 2005, la relation de confiance avec les nombreux agriculteurs qui ont profité des services proposés était très forte, «parfois sentimentale».

Au fil des années, l'ancrage dans l'agriculture s'est structuré. La commission agricole de Bourgogne-Champagne s'est rapprochée de l'Alsace en 1994, chacun profitant du savoir-faire de l'autre : l'agricole d'un côté, la technicité bancaire de l'autre. La caisse agricole interfédérale a été créée, composée d'élus représentant chaque production. Les commissions agricoles agissent comme de véritables laboratoires d'idées au service des caisses du Crédit Mutuel. Selon Emmanuel Dhuicq, elles ont pour objectif d'anticiper les difficultés pour apporter des solutions aux agriculteurs en amont, comme par exemple la crise bovine subvenue en 2014, ou la transmission des exploitations avec le poids du foncier, un des sujets majeurs actuellement. Sous la présidence de Gérard Cormorèche depuis 1995, la caisse agricole, très à l'écoute des besoins des agriculteurs, a mis en place une organisation et des produits adaptés à l'agriculture : création de postes de chargés de clientèle, d'Actimat, prêt à taux préférentiel destiné à financer l'achat de matériel neuf ou d'occasion ou encore d'Agridispo, crédit court terme spécifique, adapté au financement du cycle de production et à la saisonnalité des activités agricoles avec les organismes stockeurs.

Cette politique volontariste fait qu'aujourd'hui le Crédit Mutuel et ses filiales (CIC,...) représentent 15% de parts de marché dans l'agriculture. Et pour Alain Delserieys, l'agriculture reste une branche très porteuse et excédentaire, malgré les contraintes. Les exploitations agricoles sont et deviendront encore plus avec la diminution de leur nombre, des entreprises à part entière en attente de compétences fortes. Ces compétences seront sans doute à organiser avec le CIC et les autres filiales.

Crédit Mutuel

Maraîchage

# Les engrais verts: une économie pour les sols ?

Un programme expérimental en Bretagne, *«à très bas intrants phytosanitaires»* a été mis en place en 2012. Explications.

Les Cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) sont souvent utilisées en grandes cultures. Elles peuvent être tout aussi intéressantes en maraîchage. Elles apportent les mêmes bénéfices.

Le Cerafel (ex-comité économique agricole régional fruits et légumes de la Région Bretagne, aujourd'hui, association d'organisations de producteurs) les teste grandeur nature depuis plusieurs années. Joël Lamanda, référent sur le dossier Ecophyto au Cerafel, explique le choix du projet *«Expe»* : *«Notre programme intitulé «systèmes de production de légumes frais à très bas intrants phytosanitaires en Bretagne» est mis en place depuis le début 2012. Il vise à évaluer la faisabilité et la durabilité de systèmes de production en légumes frais très économes en intrants phytosanitaires. Le programme est ambitieux : il s'agit de créer 2 modèles types de rotation, sur 6 ans, fréquemment pratiqués en Nord-Bretagne. Le premier uniquement avec des légumes, le second mixant légumes, céréales et engrais verts. Notre programme prévoit l'analyse d'indicateurs environnementaux, mais aussi économiques, agronomiques et sociaux pour assurer une transférabilité des systèmes la plus large possible»*.

Michel Le Queré, producteur membre du Cerafel, par exemple, complète sa fertilisation à base de fumier bio par les engrais verts. *«Tout l'intérêt des rotations culturales est bien de trouver un compromis entre les restitutions en éléments fertilisants des cultures actuelles et les besoins des suivantes. Après un chou qui enrichit le sol en azote, une culture plus pauvre type orge ou avoine est judicieuse»* souligne-t-il.



Myriam Tricoci

En maraîchage aussi, les engrais verts peuvent s'avérer utiles, comme les bandes enherbées, la rotation des cultures et la faune auxiliaire.

## Au sud aussi

Dans le Roussillon, par exemple, les techniciens de la Chambre d'agriculture ont expérimenté avec succès la rotation des cultures (salades puis artichauts) et l'implantation d'une culture intermédiaire : le sorgho. *«Cette céréale est broyée et enfouie à la fin de son cycle. Le sorgho à forte densité empêche les adventices («mauvaises herbes») de s'installer et réduit fortement l'utilisation d'herbicide, la paille se décompose dans le sol et le refertilise»*.

Les résultats, même s'ils doivent être confirmés sur plusieurs années, notamment pour prendre en compte les aléas climatiques, sont plutôt probants. *«La rotation de cultures, l'utilisation du goutte-à-goutte et la mise en place des bandes enherbées pour attirer les auxiliaires a permis de réduire l'utilisation des pesticides de plus de 60 % et de l'eau de 50 %. Ces résultats ne sont évidemment que provisoires et très dépendants du climat sur une année donnée. Plusieurs techniques ont été - au moins partiellement - adoptées par des producteurs, notamment l'utilisation du goutte-à-goutte et la mise en place de bandes enherbées»* soulignent les spécialistes.

Une avancée qui pourrait réduire l'utilisation d'intrants, souvent onéreux et impactant l'environnement.

**Myriam Tricoci**

## Les fermes Dephy

Il y a, en France, 1 900 fermes Dephy. Elles ont rejoint le réseau créé en 2009 dans le cadre du plan Ecophyto. Ce réseau, selon le ministère de l'agriculture, « vise trois objectifs complémentaires. Démontrer que réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est possible, expérimenter des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques et produire des références sur les systèmes économes en produits phytopharmaceutiques. » Ces fermes Dephy sont des exploitations agricoles classiques dans lesquelles les agriculteurs testent des solutions innovantes pour réduire leur consommation de produits phytosanitaires. Les lycées agricoles font aussi partie du réseau des fermes Dephy. Toutes les grandes filières de production ont leurs fermes Dephy. Elles sont réparties sur tout le territoire. Les groupes sont animés par des ingénieurs réseau, issus de différentes structures impliquées dans le développement agricole (chambres d'agriculture, coopératives…). Ces ingénieurs ont pour mission d'accompagner les agriculteurs dans l'atteinte de leurs objectifs, de collecter des données et d'organiser des démonstrations locales.




▸ *Vient de paraître*

# Chanvre industriel

*«Guide de culture du chanvre industriel 2015»* est une brochure éditée par le Cetiom (www.cetiom.fr).




Le Centre technique interprofessionnel des oléagineux, des protéagineux et du chanvre (Cetiom) vient de publier une brochure de 15 pages sur la culture du chanvre industriel, sous forme de guide. Après avoir mis en avant les atouts de cette plante (performances agronomiques et économiques, modèle de développement durable et valorisation de toutes les composantes de la plante), le guide passe en revue les variétés cultivables, le principe de culture intermédiaire avant le chanvre et l'implantation de celui-ci, la fertilisation, l'irrigation, le désherbage, les maladies, les ravageurs et la récolte et conservation. Il se termine par un calendrier de culture. Onze référents-contacts du Cetiom sont implantés dans différents départements dont la Marne, la Somme, les Yvelines, le Loiret, l'Ille-et-Vilaine, la Charentes-Maritime, l'Hérault et la Côte d'Or.

**T. M.**

Pour en savoir plus : www.cetiom.fr et 01 30 79 95 40. Le guide peut être téléchargé au format PDF (version complète ou chapitre par chapitre) sur www.cetiom.fr/publications/guides-de-culture/chanvre-industriel-2015.

Inauguration du nouveau bâtiment de la Sarl Manière

# Une vraie belle soirée

De l'émotion, beaucoup d'émotion lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de la concession New Holland de Verrey Sous Salmaise le 29 mai dernier. Près de 900 clients ont répondu présents à l'invitation de Serge, Françoise, Christophe Manière et les 13 salariés de l'entreprise. Un véritable plébiscite pour cette entreprise réputée pour la qualité de son service après-vente !



La Sarl Manière est une entreprise familiale : trois générations coupent le ruban inaugural.

Lors des discours inauguraux, en présence de Jacky Chaudron, le maire de la commune qui a soutenu le projet de A à Z et les représentants des fournisseurs, Christophe Manière a rappelé l'attachement de sa famille aux agriculteurs depuis…1882 lorsque Pierre Manière, l'arrière-grand-père de Serge s'installa au centre du village. Les générations futures poursuivront l'activité. En 1965, Louis Manière déménagera l'entreprise rue de la gare et deviendra concessionnaire Volvo. La construction du site actuel, à la sortie de Verrey voit le jour en 1980, et devient concessionnaire Same puis Same Deutz-Fahr. 2008 sera une année noire, avec la perte de la distribution de ces marques, heureusement rapidement compensées par la mise en place de New Holland et Horsch dès 2009. «*Nous avons toujours été sensibles et reconnaissants au fait que les clients nous ont maintenus leur confiance dans ces périodes délicates.*» n'a pas manqué de souligner Christophe Manière, qui a également remercié les collaborateurs pour leur fidélité et leur dévouement à la concession et plus particulièrement à la préparation de cet évènement. «*Depuis 2009, l'entreprise s'est fortement développée. Nous nous devions d'apporter à nos clients mais également nos collaborateurs, une qualité d'accueil et un meilleur confort de travail.*» Résultat, 3000 m² de terrain ont été aménagés derrière le bâtiment existant de 1100 m², portant la surface à 9000 m². Une extension de 800 m² abrite un nouvel atelier mécanique. Un auvent permet d'accueillir les moissonneuses-batteuses, une plateforme de lavage couverte, le reste du terrain est dédié à l'exposition des occasions. L'ancien bâtiment a été reconfiguré pour accueillir un magasin libre-service Delta Force de 25000 articles, un magasin pièces de rechange techniques de 6000 références, de nouveaux bureaux et un atelier plus clair et mieux adapté.

### «La Sarl Manière, une chance pour New Holland»

«*Trouver la Sarl Manière sur notre chemin a été une chance pour CNH.*» a souligné Alexandre Mateusiak, responsable du réseau New Holland, un des 4 représentants du constructeur présents lors de cette soirée. «*Un groupe industriel comme nous a besoin de professionnels comme la Sarl Manière pour promouvoir ses produits et apporter conseils et service de proximité et de qualité.*» Depuis le début du partenariat avec New Holland, la concession de Verrey a déjà vendu plus de 200 tracteurs, 50 presses à balles rondes et 16 moissonneuses-batteuses, sur l'Auxois, un secteur à dominante élevage, des résultats qui traduisent la performance de la concession.



Dans son discours, Christophe Manière a remercié l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise pour leur dévouement à la préparation de cet évènement.

Après la coupure du ruban tricolore, les agriculteurs ont pu découvrir les nouvelles installations avant de participer à une soirée bœuf à la broche qui a rassemblé 670 convives et s'est terminée tard dans la nuit dans la bonne ambiance. La Sarl Manière remercie clients et fournisseurs qui ont répondu en nombre pour cette manifestation.



Près de 900 personnes ont participé à cet évènement.

## Des professionnels à votre service










Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 10/06/2015 | Bourg-en-Bresse 16/06/2015 | St Christophe-en B. 10/06/2015 | National 10/06 au 16/06/15 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | | NC | 4,12 € | 4,00 € |
| | R | 3,70 € | 3,75 € | 3,89 € | 3,69 € |
| | O | - | 3,50 € | - | 3,33 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | NC | - | 3,40 € |
| | O | 3,37 € | 3,40 € | - | 3,30 € |
| Vaches lait (L) | O | - | NC | - | 2,90 € |
| | P | 2,82 € | 2,85 € | - | 2,70 € |
| Génisses VML | U | 4,18 € | 4,35 € | 4,65 € | 4,30 € |
| | R | 3,95 € | 3,95 € | 4,08 € | 3,80 € |
| | O | - | 3,45 € | - | 3,31 € |
| Taureaux VML | URO | - | 2,65 € | 2,82 € | 2,68 € |

VML : *type viande , mixte et lait*

# Tendances locales

## Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 16/06/2015

| | E | U | R | |
|---|---|---|---|---|
| **Broutards 6-12 mois** | | | | |
| -200 kg | - | - | - | |
| 200-250 kg | - | 3,48 | - | |
| 250-300 kg | - | 3,37 | 3,11 | |
| 300-350 kg | - | 3,02 | 2,79 | |
| 350-400 kg | - | 2,91 | 2,79 | |
| 400-450 kg | - | 2,82 | - | |
| 450-500 kg | - | - | - | |
| **Laitonnes 6-12 mois** | E | U | R | |
| 200-250 kg | - | - | - | |
| 250-300 kg | - | 2,82 | 2,56 | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | 2,60 | - | |
| **Taurillons 12-18 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | 2,92 | 2,80 | |
| 350-400 kg | - | 2,92 | 2,71 | |
| 400-450 kg | - | 2,84 | 2,55 | |
| 450-500 kg | - | 2,64 | 2,38 | |
| 500-600 kg | - | - | - | |
| 600 kg et + | - | - | - | |
| **Génisses 12-24 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | 2,73 | 2,43 | |
| 350-400 kg | - | 2,58 | - | |
| 400-450 kg | - | 2,56 | - | |
| 450 kg et + | - | 2,34 | - | |
| **Taureaux** | E | U | R | |
| +500 kg | - | 1,80 | - | |
| **Vaches** | E | U | R | O |
| - 5 ans | 2,57 | 2,15 | 1,93 | - |
| 5 -10 ans | 2,51 | 2,06 | 1,91 | - |
| +10 ans | - | 1,96 | 1,78 | - |
| **Génisses** | E | U | R | |
| 24-36 mois | 2,94 | 2,21 | 1,95 | |

**Bovins :** 975
Marché bien approvisionné pour la saison. 84% de vendus.

**Broutards - Taurillons :** La tendance au plafonnement des cours relevée la semaine dernière se confirme cette semaine. Les lots de qualité supérieure se négocient rapidement à des cours reconduits. Par contre les lots de second choix se placent plus difficilement , et leurs tarifs subissent une dépréciation.

**Laitonnes - Génisses :** Présentation de bonne qualité, entraînant une hausse des tarifs.

**Taureaux :** Pas de changement.

**Vaches - Génisses 3 ans :** Légère baisse. Depuis plusieurs semaines, l'ambiance commerciale alterne entre morosité et timide reprise.

**Divers :**

**NB :** nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/06

| **Bovins (209)** | | |
|---|---|---|
| **Broutard** | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
| 310 à 450 kg | 910 - 1170 | 2,51 - 2,93 |
| 430 à 505 kg | - | - |
| 410 à 465 kg | - | - |
| **Taurillons d'herbe** | | |
| 375 à 565 kg | 1030 - 1380 | 2,40 - 2,76 |
| **Laitonnes** | | |
| 185 à 380 kg | 530 - 980 | 2,33 - 2,90 |
| 380 à 410 kg | - | - |
| **Génisses** | | |
| 300 à 460 kg (16-24mois) | 700 - 1010 | 2,20 - 2,41 |
| 650 à 670 kg (24-36mois) | - | - |
| **Taureaux** | | |
| 855 à 1175 kg | 1370 - 1800 | 1,53 - 1,72 |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 900 - 1230 | |
| Vaches entre deux | 1240 - 1420 | |
| Vaches lourdes | 1460 - 1600 | |

**Collecte de laine le 23 juin à partir de 7h30.**

Cours facilement reconduits en broutards et taurillons avec peu d'invendus.
Placement rapide et total en laitonnes, commerce toujours difficile en femelles d'export sans amélioration des tarifs.
Bonne demande en taureaux à des tarifs fermes.
Présentation de qualité plus ordinaire en vaches à des tarifs facilement maintenus en supérieurs, fléchissement en sujets âgés et trop maigres.

**Bovins gras :** 12
Vaches de viande : 3,64 à 3,92 € kg de viande
Génisses de viande : 3,88 à 4,18 € Kg de viande
Vente rapide et globale à des tarifs fermes.

**Divers ;** Une génisse d'octobre 2012 pesant 684 kg vendue 2600€ soit 3,80€ du kilo vif.

**NB : Assemblée générale jeudi 25 juin avecl'intervention d'Emmanuel Bernard sur le commerce de bovins au niveau national et international.**

Prochain marché le lundi 22 juin aux horaires habituels.

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 27/05/2015

| | U | R |
|---|---|---|
| **Broutards** | | |
| 200 à 250 kg | 3,40 | 3,10 |
| 250 à 300 kg | 3,36 | nc |
| 300 à 350 kg | 3,16 | nc |
| 350 à 400 kg | 3,04 | nc |
| 400 à 450 kg | 2,78 | nc |
| **Laitonnes** | U | R |
| 150 à 200 kg | nc | nc |
| 200 à 250 kg | 2,65 | nc |
| 250 à 300 kg | 2,65 | 2,47 |
| 300 à 350 kg | nc | nc |
| 350 à 400 kg | nc | nc |
| **Génisse** | | |
| (24-36 mois) | nc | 2,13 |
| **Vaches** | | |
| - 5 ans | 2,05 | 1,95 |
| de 5 à 10 ans | 1,95 | 1,77 |
| + 10 ans | - | 1,70 |

**Broutards, Laitonnes :** Meilleure demande en mâles, cours reconduis en laitonnes.

**Vaches-Génisses :** Commerce plus calme en toutes catégories, la mévente de la viande pénalise les cours d'embouche.

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 16/06/2015*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 3,15 € | 2,85 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,80 € | 2,65 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,75 € | 2,60 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,60 € | 2,30 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,45 € | 2,20 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,45 € | 2,20 € | - |
| **Croisés charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 3,05 € | 2,75 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,70 € | 2,50 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,70 € | 2,45 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,45 € | 2,20 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,35 € | 2,10 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,30 € | 2,10 € | - |

**Tendance :** Très peu de demande dans les mâles à l'exportation des invendus, vente mauvaise

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 08/06/15 au 14/06/2015*

| | E | U | R |
|---|---|---|---|
| **Mâles 6-12 mois** | | | |
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,99 € | - |
| 350 kg | - | 2,76 € | - |
| 400 kg | - | 2,72 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,55 € | - |
| 500 kg | - | 2,40 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | | |
| 270 kg | - | 2,47 € | - |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,24 € | - |

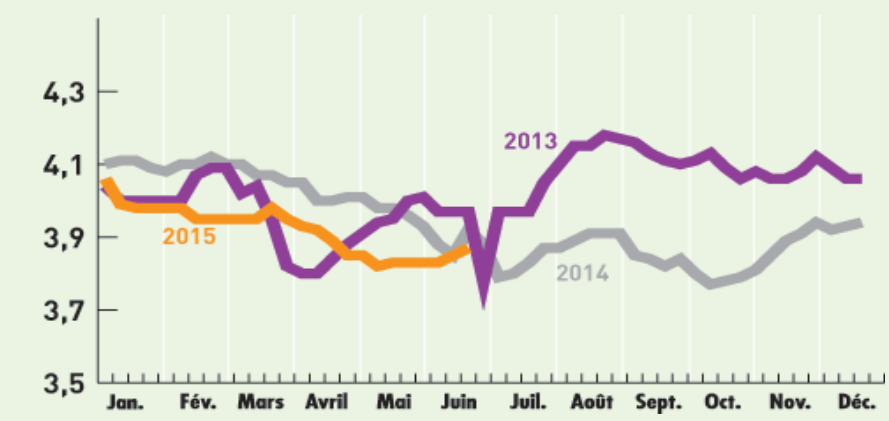
**Tendance :**
Reconduction en mâles et plus difficile en femelles

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 08/06/15 au 14/06/15*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | - | 3,87 € | 3,69 € | - | | | |
| Races mixte | | - | 3,51 € | 3,50 € | 3,47 € | 3,43 € | |
| Races lait | | | | | - | 3,34 € | 3,29 € |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | - | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | 3,61 € | 3,57 € | - |
| Races lait | - | - | - | - | - | 3,18 € | 3,16 € |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 4,11 € | 4,02 € | 3,94 € | 3,74 € | | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 4,08 € | 4,00 € | 3,89 € | - | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | 4,53 € | - | - | | | |
| Races mixte | - | - | - | 3,62 € | 3,58 € | 3,51 € | - |
| Races lait | | | | - | - | 3,14 € | 3,07 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,64 € | 4,39 € | 4,15 € | 4,01 € | | | |

**Tendance :** Commerce laborieux.

## Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 08/06/06 au 14/06/15*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | 4,01 € | 3,94 € | 3,90 € | - | - | - | - | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 5,30 € | 4,67 € | 4,26 € | 4,11 € | - | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | | - | 4,00 € | 3,93 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,49 € | 3,53 € | | - |
| Races lait | | | | | | - | 3,01 € | 2,99 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,85 € | 4,65 € | 4,27 € | 4,12 € | | | | |

# Tendances SEM. 25 / 2015

## Bovins de boucherie

La tension commerciale est une nouvelle fois à son paroxysme entre la production et les acteurs Aval de la filière. En cause, une rémunération insuffisante des animaux à la production face à des charges en constante évolution et un revenu moyen des éleveurs qui reste très bas. Un nouveau bras de fer est lancé dans la perspective de la réunion des acteurs de la filière avec le ministre de l'Agriculture (cette semaine). Un certain nombre d'outils d'abattage sont bloqués. Les revendications sont significatives (+0,50€/kg de carcasse), mais reportées sur les marges des GMS ou le budget viande des ménages cela semble réalisable. Certains distributeurs ont déjà annoncé une revalorisation de leurs achats. L'animation commerciale est sérieusement perturbée sur les marchés, avec moins d'offres et surtout moins d'acheteurs. Pas de grand changement sur les prix pour le moment dans les femelles à une période où la demande se fait toujours moins active (début des soldes). En jeunes bovins, la situation reste certainement la plus compliquée à résoudre avec une consommation majoritairement externalisée à l'export. ■

## Bovins d'embouche et d'élevage

Le commerce reste régulier avec un prix du maigre élevé par rapport aux tarifs pratiqués dans la viande dans le bon cheptel d'embouche. Les animaux de second choix se trient plus facilement. ■

## Broutards

Si les tarifs restent très convenables pour les éleveurs, ils ont également déstabilisé le marché intérieur de l'engraissement. Les volumes demandés par la Turquie restent constants, mais la rentabilité trouve ses limites face à des coûts logistiques élevés. La moindre activité de certains acheteurs entraine un léger recul des prix avec des comportements de marché encore très erratique. Dans les broutards lourds et les taurillons, l'offre saisonnière est plus étoffée à l'approche de la période estivale. Ces volumes permettent une meilleure couverture des besoins que ce soit sur le Maghreb ou l'Italie. ■

## Veaux d'élevage et d'engraissement

Le creux des vêlages permet une activité commerciale assez fluide même si la tendance est à la reconduction des prix dans l'ensemble des bons veaux Frisons, Normands, Abondances, Montbéliards ou les croisés laitiers convenables. La vente reste active faute de disponibilité dans les croisements de race mixte ou viande. ■

**Laurent Chupin**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 15 juin) :**
**«Une action syndicale forte a été engagée par les producteurs bovins-viande pour obtenir une indispensable revalorisation des cours. Dans la continuité des actions déjà conduites, 15 sites d'abattage sont bloqués ou en voie de l'être. Une prise de position immédiate des industriels au côté et en faveur des éleveurs est attendue et nécessaire pour permettre à l'ensemble de la filière de redonner un sens économique au prix !»**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 15 juin) :**
**«Reconduction des cours.»**

# Ovins

**Sicafome** *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 08/06/2015*

| **Agneaux (252)** | E *(mini-maxi)* | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* |
|---|---|---|---|
| Gras (-38 kg) | - | **3,03 - 3,11** | **2,69 - 2,99** |
| Gras (38-44 kg) | - | **2,80 - 3,17** | **2,59 -3,09** |
| Gras (44-50 kg) | - | **2,47 - 2,91** | - |
| Gras (+50 kg) | - | - | - |
| Laitons (32-38 kg) | - | - | - |
| Laitons (38-44 kg) | - | - | - |
| Laitons (+44 kg) | - | - | - |
| **Brebis (60)** | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* | O *(mini-maxi)* |
| (-60 kg) | **1,17 - 2,31** | - | - |
| (+60 kg) | **1,11 - 1,69** | **0,82 - 1,15** | - |
| **Divers** | | | |
| Béliers: 90 à 133 € | **0,91 - 2,29** | | |
| Agneaux maigres : 95 à 98 € | **2,89 - 2,97** | | |
| Caprins : 5 à 41 € | - | - | |
| Boucs : | | | |

Ovins : 636

**AGNEAUX :** L'offre est mesurée pour la saison. Les cours se sont stabilisés après les récentes baisses enregistrées lors des précédents marchés.

**BREBIS :** L'Offre est plus important mais ne couvre pas les besoins. Bonne tenue des cours.

**BELIERS CAPRINS :** Pas de changement.

**Effectifs :** Agneaux: 390 - Brebis : 229 Béliers : 12 - Caprins : 2 - Divers : 3

**Prochain marché** : le lundi 22 juin (pesée 6h30 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 01/06*

| Ovins : 125 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | | |
| Agneaux gras | **100 - 131** | **2,22 - 2,98** |
| Brebis | **45 - 90** | **0,78 - 1,00** |
| Béliers | **87 - 98** | - |

Vente plus difficile en agneaux et brebis avec-quelques invendus.

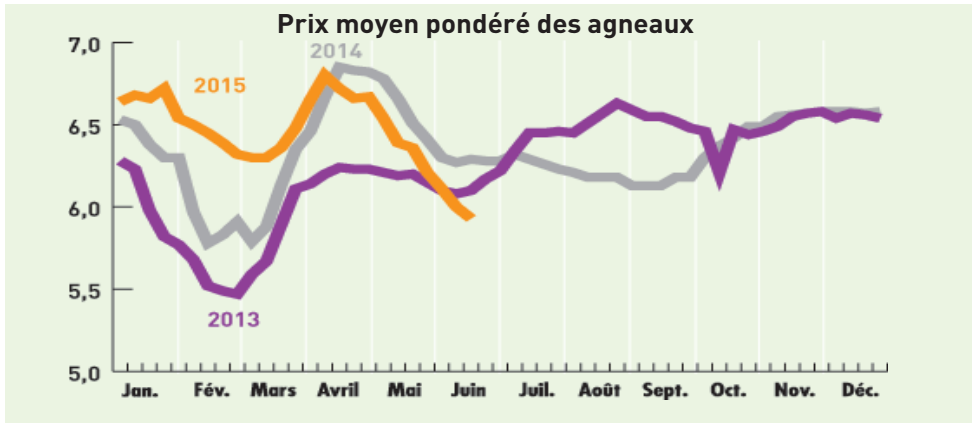
Le prochain marché aura lieu le lundi 15 juin aux horaires habituels.

*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 8/06/15 au 14/06/2015*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | **6,30 €** | **5,80 €** |
| Couvert | 16-19 kg | **6,58 €** | **6,23 €** | **5,70 €** |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | **5,42 €** | **5,14 €** |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer 08/06/15 au 14/06/15*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| **5,93 €** | **6,77 €** | **2,51 €** |




**Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie** du 08/06/2015 au 14/06/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | 6,45 -0,13 | 6,55 -0,15 | 6,60 -0,13 | 6,00 -0,07 | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,26 -0,09 | 6,27 -0,12 | 6,23 -0,04 | - | 6,43 0,05 | 6,50 0,03 | 6,48 -0,10 | - |
| | O Var. | 5,56 0,13 | 5,40 0,02 | 5,17 -0,17 | - | 5,88 0,01 | 5,89 = | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 6,43 -0,08 | 6,41 -0,09 | 5,64 -0,17 | - | 6,58 0,04 | 6,52 0,02 | - |
| | R Var. | 6,17 -0,08 | 6,24 -0,08 | 6,12 -0,11 | 5,39 -0,15 | 6,30 -0,07 | 6,23 -0,01 | 5,95 0,01 | 5,47 -0,02 |
| | O Var. | 5,88 0,12 | 5,68 - | 5,57 -0,08 | 5,28 -0,08 | 5,80 -0,02 | 5,70 0,02 | 5,56 0,10 | 5,01 -0,027 |
| 4 (gras) | U Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | R Var. | - | - | 4,82 | - | | 5,42 0,04 | 5,15 0,02 | - |
| | O Var. | - | 4,66 | 4,62 | - | - | 5,14 0,06 | 4,92 0,01 | - |

**Zone nord :** Agneaux : Offre de saison importante dans un marché toujours morose Brebis : Évolution des cours non significative. Marché stable. **Zone sud :** Application du réseau.

# Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

| Semaine d'abattage | Nombre d'opérateurs | Nombre de poules vendues(1) | Prix moyen en €/kg(2) | Prix mininum en €/kg | prix maximum en €/kg | Nombre de réponses |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 49-50/2014 | | **204 700** | **0,21** | - | - | **6** |
| 51-52/2014 | | **9470** | - | - | - | **6** |

*(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme*
*(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)*

**Bourg-en-Bresse** *du 19 janvier 2015*

**Animaux de basse-cour (volaille vivante) :**

Volailles à bouillir : . . . . . 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : . . . . . 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : . . . . . 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : . . . . . 8,50 à 9,00 euros/pièce

**Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :**

Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : . . . . . 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : . . . . . 2,50 à 3,00 la douzaine

## Foin de Crau

**(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014**

| | Petites balles | Grosses balles |
|---|---|---|
| 1ère coupe | 160 € | 140 à 160 € |
| 2e coupe | 160 € | 140 à 150 € |
| 3e coupe | 150 à 160 € | 140 à 150 € |

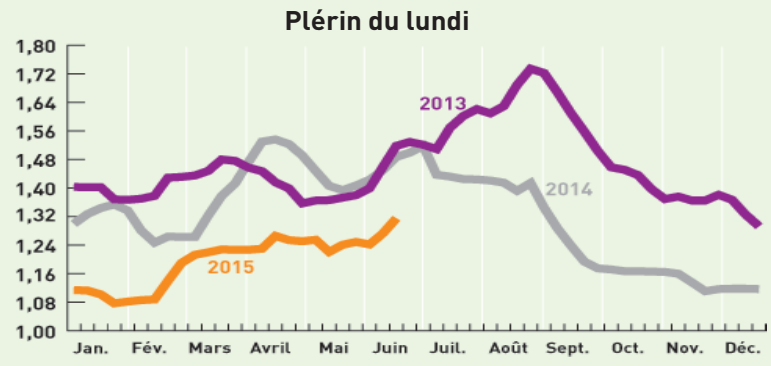
# Porcins

**Porcs charcutiers cadran de Plérin (15106 porcs présentés)** — *Cotations du Lundi 15 juin 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,315 euros**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** — *Cotations FranceAgriMer du 29/05 au 04/06/15*

**1,51 €/kg/carcasse euros**



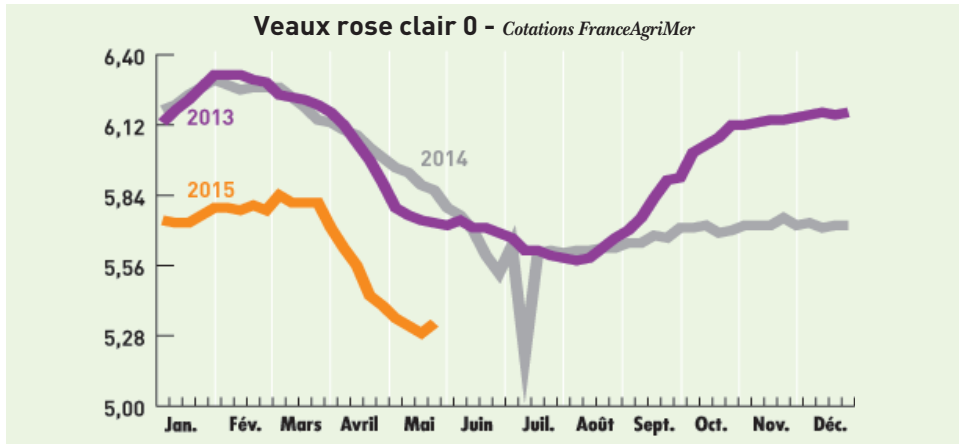

# Veaux

**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 8/06/15 au 14/06/2015*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | **8,30 €** | - | - |
| U | - | **7,34 €** | **6,50 €** | - |
| O | - | **5,33 €** | **4,17 €** | **3,61 €** |

**Jeunes veaux** *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 15/06/15 au 19/06/15*

| | Apport | Mâles Croisement | Femelles Croisement | Mâles Montbéliards | Laitiers |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)* | **109** | **460-655 €** | **340-480 €** | **250-360 €** | - |
| St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | **275-385 €** | **255-275 €** | **150-180 €** | **100-120 €** |
| St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | **450-540 €** | **285-365 €** | **240-290 €** | **120-160 €** |
| St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)* | | **570-670 €** | **420-480 €** | **290-330 €** | **160-190 €** |
| Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* | **748** | **250-370 €** | **220-310 €** | **120-220 €** | **75-125 €** |




# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 08/06/15 au 14/06/2015*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | **2,68 €** | **2,55 €** | **1,65 €** | **–** |
| Bons | **2,38 €** | **2,10 €** | | |

# Céréales

**Marché du 11 juin 2015**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2014 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte-d'Or | 76/220/11 mini | | inc. | | C |
| | fourrager | | inc. | | C |
| Nord Côte-d'Or | 76/220/11 | | inc. | | C |
| | fourrager | | inc. | | C |
| Yonne | fourrager | juin | 144 | N | C |
| **BLÉ TENDRE** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte-d'Or | 76/220/11 mini | juil.-oct. | 178 | N | C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2014** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne | sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl | juin | 145 | N | C |
| Sud Côte-d'Or | selon PS | | inc. | | C |
| Nord Côte-d'Or | 62/63 kg/hl | | inc. | | C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne | sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl | juil.-déc. | 155 | N | C |
| Sud Côte-d'Or | selon PS | juil.-sept. | 150 | N | C |
| Nord Côte-d'Or | 62/63 kg/hl | juil.-sept. | 145 | N | C |
| **AVOINE NOIRE** | **RÉCOLTE 2014** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte-d'Or/Haute-Saone | 50 kg/hl | | inc. | | C |
| Aube/Yonne | 50 kg/hl | | inc. | | C |
| **TRITICALE** | **RÉCOLTE 2014** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte-d'Or/Haute-Saone | | | inc. | | C |
| **MAÏS** | **RÉCOLTE 2014** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne/ | | juin | 142 | N | C |
| | | juil.-sept. | 146 à 147 | N | C |
| Sud Côte d'Or/Saône et Loire | | juin-juil. | 135 | V | C |
| **MAÏS** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte-d'Or/Allier | selon départ | | inc. | | C |
| **POIS** | **RÉCOLTE 2014** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne/Cote d'Or | | juin | 200 | N | C |
| **FÉVEROLES** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | alim.animale | juil.-août | 220 | N | C |

# Matériel

## Tracteur

**42 -** Vds cse ret. tract. Class cel 426 A 2006 4800 h Round B Gallignani 3120 L A 2000 - 2 remorques plat tour 4 r 5x2
✆ 04 77 24 76 12 HR

## Récolte

**01 -** Vds andaineur Kuhn GA 4101 bé 1600 euros
✆ 04.74.52.94.33. hr

**21 -** VENDS mois. batteuse Dronnigborg (Massey J P. 31 de 1990 NS 43588, cabine climatisée, 4M30 coupe, avec charriot, révisée avec facture réparation (réf. 240A)
✆ 03 80 26 57 39

**21 -** VENDS benne Promodis CU 12 - 5 T, année 1996, double essieux, carré 90, pneus poids lourds, prix : 8 600 euros (réf. 2501)
✆ 03 80 33 30 11 - 06 18 02 86 91

**21 -** RECHERCHE moissonneuses batteuses, presses moyenne densité et presse à balles rondes, Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 250A)
✆ 06 29 81 80 05

**42 -** Vds faneuse 5.50 M RB Chamb variable diam 150 - broyeur Axiale 2 70 m tract. Lamborghini Formula 115
✆ 06 82 02 83 33 ap. 20 h

**42 -** Vds cse retraite dessileuse Lucas 1701 pirouette Fella 4 toupies rotative Kuhn GMD 44
✆ 04 77 65 42 89

**52 -** Vends MB TX62, année 1998, 2075 h, batteur, coupe 4.57 m, clim., broyeur, éparpilleur, coupe avancée avec 2 scies électriques ,parfait état, , 45 000€ HT. (réf. 2108)
✆ 06 86 90 41 95

**58 -** VENDS faneuse 4 toupies (réf. 24VB2)
✆ 03 86 22 70 51 HR

**70 -** Recherche ou achète Presses BR Welger RP 12-200-202, Claas Rolland 46-44-240-250, Krone KR125-130, Lely 550-580-590-545. Presses MD JD, Claas. Corn Picker Benac 1 rang, Tracteurs MF 590-690-168-188, Charrue Kverneland, MB Laverda 3350-3500.
✆ 06 83 59 05 70

**71 -** Vends faucheuse Krone 283, 7 assiettes, TBE.
✆ 06 14 23 83 37

## Traitement

**26 -** Vds désherbeuse Agrimaster 400l 8m inox aux normes control ok 18 état neuf.
✆ 06 07 50 15 62 ou 04 75 08 11 46

**38 -** Vends pulvé 400L Puljet 250 Euros. ✆ 06 81 82 81 41

## Irrigation

**26 -** Vds enrouleur 82 x 400 révisé, petit épandeur bon état.
✆ 04 75 47 00 91 (à midi) ou 06 99 37 46 90 (le soir)

**42 -** Vds tuyaux allu raccord Bayer 23 long diam. 50 + 20 long diam. 80 - à voir - faire offre
✆ 04 77 22 57 99

**69 -** Vd semoir Kun-Premi A300 25R sabots + Rauxsem 3 m. tasseau Ant Bonnel tuyaux alu 6 m. diam 80 et 60 environ 400 m. chacun - Tout bon état.
✆ 06 19 43 19 97

## Agri. divers

**07 -** Vds 2 tank à lait révisés 1400L et 2400L lave automatique
✆ 06 85 92 42 57

**18 -** Vds déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - jumelage Molcon 16-9/34 - roues étroites 9-5/44, jante 8 trous - tasse-avant Bonnel.
✆ 06 19 42 00 08.

**21 -** ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (230C)
✆ 07 86 22 52 61

**21 -** Vend paille, M.D. Vis à graine, Charrue KV 3 socs N.S, vibro 3, canadien 2.60, presse M.D pour pièces N.H, pneus 18.4 R 34 occas.(2504)
✆ 06 17 06 24 93

**21 -** Vds Mois.Bat. 3850 Laverda, Tracteur 696 Renault, Cornadis 5M, Boisseaux 6 T et 10 T. G.VIRELY- 21 Epoisses (250B)
✆ 06 73 10 01 13

**30 -** A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5-3- 4- 4,8 m, bennes 7- 8- 10- 12 T.
✆ 04 66 24 26 11

**42 -** vds vis à grain 8.50 m diam 100 moteur tri 3cv 50 H + calèche 2 r sur pneu
✆ 04 78 48 46 68

**54 -** Vends rallonge pour TX 6,10 m 2 scies hydrauliques Mortl 2.200 euros
✆ 06 75 73 23 56

**58 -** CHERCHE chargeur fourche Godet Someca 800 - 850 avec bati (réf. 2502)
✆ 06 23 78 22 61

**69 -** Nourrisseur agneaux avec parc ouverture réglable transport sur le 3 points 350 euros - Ratelier mouton galva avec bac farine dessous L245 H110 prix 200 euros. Le tout très bon état.
✆ 04 74 67 02 53

**71 -** Vds cse cessation tracteur MF 6290, 4.500 H, clim. rel. avant, andaineur Kuhn 4521, année 01, faneuse Kuhn 7601, année 06, benne Brimont 14 T, broyeur de haie Mc Connel 480, année 01, l'ensemble en TBE.
✆ 03 85 84 39 71 ou 06 26 28 92 10

**71 -** Vds multi broie tout, chaîne à fumier, vis à grain, cuve 7.000 L nettoyée, surélévateur bottes volucompteur, abreuvoir et attaches, cause retr.
✆ 06 86 83 85 38 ou 03 85 36 06 53 heures repas

## Elevage

**55 -** Vds distributrice pailleuse Lucas Abeille 12 + remorque fourragère Balon 12 ml 20 T + 6 cases à bovins avec cornadis Fiav + boisseau à granulés.
✆ 06 87 29 25 13

# Véhicule

## Utilitaire

**21 -** VENDS Partner HDI, 90 CV, 2013, clim. radar de recul, VE, FC, 3 places, regul de vitesse, 68 000 kms (réf. 25VB2)
✆ 06 62 32 99 18

**26 -** Vds camion benne IVECO 35C13 TBE, 250 000 kms, réhausse (servé pour liv. bois chauf.), 10 000 euros TTC.
✆ 06 87 92 92 18

**58 -** Vends Citroën Berlingo blanc utilitaire, 2007, 95 000 km. (2503)
✆ 06 76 91 36 36

**70 -** Vends partner 4x4 Dangel 10/08 - 10500 km. TBE.
✆ 06 30 41 38 06

**71 -** Vends camion bétaillère Iveco 35 C 15, 150 CH, 3,0 HPI, carrosserie Capelli, 100.000 km, an. 2009.
✆ 06 87 99 54 56

# Achat-Vente

## Récolte

**07 -** ETA Lambert recherche paille en andain 30km autour Vienne 50km autour Beaurepaire
✆ 06 89 15 10 43

**26 -** Eleveur recherche paille en andain.
✆ 06 37 72 55 57

**38 -** Vds foin en balles rondes récolte 2015 canton ST ETIENNE DE ST GEOIRS
✆ 06 89 95 05 24

**38 -** Vds foin sur pied BR paille en andain ou presse BR - Prends chevaux ou bovins en pension sur prairie.
✆ 06 81 54 62 71

**42 -** Producteur vds maïs ensilage en bottes qualité extra livré + orge à la moisson
✆ 04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00

**69 -** Vends caisses pommes plateaux pêches 50 x 30 bon état.
✆ 06 26 13 26 60

**69 -** Vds plants de poireaux toutes quantitées GAEC Duchamp - 330 rue du Rhône - 69360 Solaize.
✆ 06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40

**89 -** Vds foin de pré balles rondes et rectangulaires livraison possible .(2505)
✆ 06 81 82 73 32

## Fourrage

**SARL LAGARDE**
Vends paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

**54 -** Vends menu paille blé grosse quantité disponible paillage poulailler méthanisation etc.
✆ 06 72 28 25 54

**70 -** Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

## Bât. Pro.

**88 -** Vends hangars métalliques 200 à 1.500 m2 à démonter sur place. Ville de Rambervillers Vosges.
✆ 03 29 65 26 27

## Divers

**01 -** Restaurateur vend machine pour mettre sous vide dim intérieur 37cm/39cm 3 ans technitrans 350 prix neuf 2770€ HT vendue 1300€ TTC - trancheuse à jambon prima 300 valeur neuf 1300€ HT vendue 380€ TTC elle a 4 ans
✆ 06.43.84.01.43

**01 -** Vds scie à ruban 70 - vieux tour à métaux - abreuvoirs, mangeoires poules - cornadis vaches - vieille poutre bois - vibro - tuyaux arrosage (80) - etc...
✆ 04.74.30.47.08

- Fauch. KUHN GMD 2810 FF 2012 - 5200 €
- Fauch. KUHN GMD 4410 FF 2009 - 7400 €
- Semoir grains 3 m. Kverneland - socs - 2012
- Presse VICON 1601R - filet+fic - 2006
- Presse CLAAS VARIANT 260 filet+fic - 2006
- Presse CLAAS VARIANT 360 - ficelle - 2009

**Ets GUILBAUT** (58)
Bertrand Boucomont
06 30 69 26 45

**38 -** Achat collections timbres poste archive commerciale familiale vieux courriers cartes postales monnaie.
✆ 04 74 00 12 68

**42 -** Vds 7 éléments de cuisine contemporaine vert d'eau dont 3 hauts - 30 €/élément + plateau sur pied 30 € + lave vaisselle Miele 80 € + évier inox 30 €
✆ 06 84 92 81 31

**71 -** Vds faneuse 4 toupies, 4,40 m Kuhn + semoir à grain 2,30 m Sulky + voiture AX-D 1,4 L pour pièces.
✆ 06 41 95 35 64

# Offre

## Emploi

**25 -** Cherche fromager H/F pour une période de 6 mois pouvant déboucher sur un CDI. SCAF de Chapelle des Bois.
✆ 03 81 69 23 54

**26 -** Expl polyculture élevage caprins et poulets recherche employé pour CDD voir CDI. Conduite de tracteur souhaitée.
✆ 06 07 88 10 62

**42 -** recherche salarié motivé pour travaux culture et élevage bovins viande
✆ 06 88 77 68 54

**Recherche chauffeur de tracteur pour saison foin et paille (secteur Yonne) Tél. 06 80 03 12 03**



**GIRARD Maitr'o**
Dans le cadre de son développement RECRUTE
**UN CONDUCTEUR (RICE) DE DRAINEUSE**
Formation assurée. Bonne expérience dans la conduite d'engins, topographie et du milieu agricole. Permis BE exigé. SPL souhaité. Salaire motivant
Transmettre CV et lettre de motivation à l'attention de A. Troussard **GIRARD Maitr'o** - Route de Saulon - BP 55 - 21220 Gevrey Chambertin

ESPACE Affaires

**TRACTEURS**

| | CV | an | Heures |
|---|---|---|---|
| JOHN DEERE 6620 Premium, BE, révisé | 115 | 2002 | 6250 |
| JOHN DEERE 5720, chargeur, BE | 80 | 2004 | 4650 |
| JOHN DEERE 6230 STD, TBE | 90 | 2010 | 2000 |
| JOHN DEERE 6420 Premium TLS, TBE, révisé | 110 | 2006 | 4100 |
| JOHN DEERE 6230 Premium TLS, chargeur, TBE, révisé | 100 | 2010 | 3450 |
| JOHN DEERE 6330 Premium TLS, chargeur, TBE, revise | 110 | 2011 | 3300 |
| JOHN DEERE 6130 + chargeur, BE | 90 | 2008 | 6800 |
| NEW HOLLAND TN.75.F | 75 | 1998 | 4385 |
| NEW HOLLAND TN.75.FA, BE | 75 | 2005 | 3700 |
| NEW HOLLAND T 5030, chargeur, BE | 82 | 2009 | 2750 |
| LANDINI Vision 95, TBE | 95 | 2006 | 3400 |
| MASSEY FERGUSON 3645, TBE | 92 | 2008 | 1700 |
| CLAAS Arion 510, CIS, TBE | 110 | 2009 | 2400 |
| CLAAS Arion 630, CIS, BE | 145 | 2009 | 3800 |
| CASE IH, CS 130, BE | 130 | 2001 | 8250 |
| FENDT 312 vario TMS, TBE | 125 | 2011 | 2200 |

**MATERIELS**

Faucheuse conditionneuse JOHN DEERE 730, révisée, garantie PU, 2004, 3m
Faucheuse KUHN GMD 4010, BE, 2007, 4m
Faucheuse KUHN GMD 350, état except., déport hydraulique, 2011, 3m50
Faneuse MORRA 530, TBE, 2003, 5m30
Faneuse KUHN GF 6301 MH, BE, 1996, 6m30
Enrubanneuse KVERNELAND UN 7558 radiocommande programable
Enrubanneuse ENRIA téléflexible, compteur, 1995
Cover crop QUIVOGNE, APL/M, TBE, 26 disques, 2004, 3m
Charrue NAUD, RN 2.04, Trisoc non stop 14", BE, destockage, 1991
Charrue GREGOIRE Besson RK 3, trisoc, non stop, 14", BE, 1992
Semoir en ligne SULKY Master, 21 rangs à socs + herse, 1990, 3m
Presse balles rondes JOHN DEERE 592 HY FLOW, ficelle, balletrack, 2004
Presse b. r. DEUTZ FAHR MP 121, 120x120, ficelle filet AM rotatif 2005 14500 boltes
Cover crop KUHN Discover XS 24, 24 disques, refait à neuf, 2008
Char/téléscop. CATERPILLAR TH 337, TBE, bms, fourch/palet., 2008, 2800h
Tracto pelle JCB 3 CX 4, BE, godet 4 en 1 + 2 godets ar, 1985, 7650h

Défi Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

DÉCOUVREZ LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
http://boutique.reussir.fr



Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent?
Une solution
Le surfaçage thermique
06 20 01 48 74

GRAISSAGE : FACILITEZ-VOUS LA TÂCHE
Equipez-vous de la seule pompe à graisse électrique avec support aimanté et commande à distance la

G3P GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS - Tél. 03 24 71 74 27
www.lamaisondeleleveur.fr



Elan
59,50€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7503
ECOTRAP
L'ATTRAPE-MOUCHE EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE !

L'ECOTRAP est un appareil qui assure une élimination rapide et efficace de toutes les variétés de mouches dans un rayon de 100 m. Il se présente sous la forme d'un récipient en plastique rigide transparent dans lequel on place un appât constitué de protéines animales et de minéraux. Mélangé à de l'eau, on obtient une solution 100 % naturelle dont l'odeur attire les mouches. Appelées par le bourdonnement collectif et piégées, elles se précipitent et se noient. Ce principe à effet immédiat est idéal pour éliminer les mouches des zones de concentration animale, des espaces de loisirs de plein air, des secteurs de production ou de distribution de produits alimentaires, des lieux d'habitations privées, jardins, bois, étangs…
• SANS DANGER POUR LA VIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
• ne dégage aucun gaz toxique • épargne les abeilles • solide, en plastique rigide, H 21 cm, poids 380 g, résiste aux intempéries, ne s'altère pas au soleil
• facile à utiliser, se place uniquement en extérieur accroché ou posé à 10 ou 20 m au plus de la zone à traiter • économique, peut être utilisé plusieurs saisons consécutives
• efficacité de l'appât : 4 semaines environ.
APPÂT SUPPLÉMENTAIRE 9,50€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 7504

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28

Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
Elan ✆ 01 49 84 94 28
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

| N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC |
|---|---|---|---|
| 7503 | | 59,50 | , |
| 7504 | | 9,50 | , |
| 30001 | | 152,00 | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port | | | , |

SOCIÉTÉ : .....
Adresse : .....
.....
Ville : .....
Code Postal : ..... Tél. : .....
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGH - Photos non contractuelles




**TECHNICIEN SAV (H/F)** CDD de 9 mois

Réparation et entretien de produit électroportatifs, de nettoyeurs haute pression, et réalisation de flexibles hydrauliques.
Expérience ou formation souhaitée dans le domaine de l'électrotechnique ou de la mécanique agricole.

CV et lettre de motivation à l'adresse suivante: Quincaillerie Agricole Yves FEVRIER
Lotissement Saussis Bailly - 21150 MÉNÉTREUX LE PITOIS




# Animaux

## Bovin

**01 -** Vds veaux femelles de 2 semaines à 3 mois, Holstein (taureaux étrangers) Abondances et Montbéliards
✆ 04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88

**18 -** Vds taureaux 15 à 16 mois, HBC, livraison ass., bonnes origines. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

**18 -** Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.

**21 -** Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 18 mois, or. IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 25VB1)
✆ 06 21 88 22 77

**67 -** Vends génisses pleines Holstein Montbéliarde, chèvres laitières certifiées A/Bio ainsi que chevrettes sevrées. Achète foin bio. Vends veaux 8 jours M et F.
✆ 06 75 04 74 08

**69 -** Achète broutards et vaches charolaises bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

**71 -** VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ 03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89

**71 -** Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

**88 -** Vds reproducteur Blond díAquitaine 14 mois, très calme, B.O. + 5 jeunes m,les 10 mois, livraison
✆ 06 12 85 67 49

**39 -** Vds taureaux aubrac 5 ans, dociles, indemn. IBR produit visible, issu d'IA 1 700 euros
✆ 06 78 08 54 76 avant 20h

**42 -** Vds 20 génisses Limousines 9 mois IBRA et 8 charolaises 6 mois - IBRA - livr. assur. - Garrivier Michel
✆ 06 86 57 38 41

**43 -** Polignac à vendre 9 VACHES Holstein terme mi-juin à fin juillet
✆ 06 82 21 33 75

**58 -** VENDS taureaux 18 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. SCEA de Dornant - Guillaumin-Buisson 58300 Devay (réf. 23VB3)
✆ 06 15 01 71 67 - 06 36 76 43 44

## Caprin

**18 -** Achète chèvres de réforme, départements 18, 58, 89, 45, 41.
✆ 06 14 85 04 00.

**42 -** vds 76 chevrettes Alpines et 3 boucs - CL - cse cessation - livr. assur.
✆ 06 86 57 38 41

## Ovin

**07 -** Pour reproduction bélier pur Suffolk père inscrit upra mère certifiée 250 euros
✆ 06 70 04 20 66 après 18h

**07 -** Vends 12 agnelles race Mourerous de douze mois
✆ 04 75 34 52 63 à partir de 20h

## Volaille-Lapin

**07 -** Vds poules pondeuses plein air Label Rouge 11 mois de ponte 2,50 euros pièce 1 gratuite pour 10 achetées
✆ 06 85 92 42 57 ou 04 75 06 72 01

## Chien

**69 -** Recherche chien Border Collier sachant travailler. prix raisonnable.
✆ 06 70 22 63 87

# Viticulture

## Vendanges

**42 -** Beaujolais cherche vendangeurs et porteurs à partir du 26/08, expérience obligatoire, nourri et logé 17 jours - thierry.canard@blaceretroy.fr
✆ 06 08 00 34 33

# Travail à façon

**GSP SERVICES**
vous propose **pressage haute densité 70X120** avec presse Claas neuve, battage et tous travaux agricoles
✆ 06 22 74 82 01




# PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

**Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.**

## 1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

**La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC**

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

## 2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
*(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)*
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
*(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)*
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

## 3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

## 4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque .....

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

**Votre justificatif comptable**

**A découper et à conserver**
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse : .....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## DIVERS

### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DIJON

Le Tribunal de grande instance de Dijon, première chambre, par jugement rendu le 12 juin 2015 a :

- ouvert une procédure de redressement judiciaire, sur résolution du plan de sauvegarde, à l'égard de:

- Maître Anne Pages, avocate, demeurant 9 avenue Paul Doumer - 89200 Avallon

- fixé provisoirement la date de cessation des paiements au : 01/04/2015

MM. les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains de la SELARL MP Associés, représentée par maître Philippe Maitre demeurant 19 avenue Albert Camus 21000 Dijon, mandataire judiciaire, dans un délai de deux mois à compter de la liquidation du présent jugement au BODACC.

*AL212514262*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### SCI LA FERME

**Société civile immobilière
en cours de transformation en Société Civile de Construction Vente au capital de 197 330 euros
Siège social : 9 rue de la Fleuriée
21850 St Apolinaire
412 965 709 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 29/04/2015, l'AGE des associés a décidé :

- de transférer le siège social du 9 rue de la Fleuriée, 21850 Saint Apollinaire, au 1677 Cours de Gray, 21850 Saint Apollinaire, et de modifier en conséquence les statuts,

- de nommer en tant que gérante la SARL FERRAROLI PROMOTION, SARL au capital de 7 623 euros, dont le siège social se situe 1677 Cours de Gray, 21850 Saint Apollinaire, immatriculée 402 802 615 RCS Dijon représentée par son gérant, Mr Renato FERAROLI, à compter du 30 avril 2015 pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Agnès EUVRARD et de Mr Marc EUVRARD, démissionnaires,

Suivant délibération en date du 04/05/2015, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en Société Civile de Construction Vente à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le capital reste fixé à la somme de 197 330 euros, divisé en 12 944 parts sociales de 15,24 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

**Dénomination**

**Ancienne mention :** SCI LA FERME

**Nouvelle mention :** SCCV LA FERME

**Objet**

**Ancienne mention :**

- la gestion et l'administration d'un ensemble immobilier sis à Saint Apollinaire (21850), 650 route de Gray, notamment dans l'optique de l'indivision qui naîtra après le décès de Mr Robert Euvrard, propriétaire actuel de l'ensemble immobilier, entre ses sept enfants, pour éviter les inconvénients des règles légales relatives à l'indivision (administration et droit au partage).

**Nouvelle mention :**

- L'acquisition de tous terrains, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains ;

- L'aménagement et la construction, sur ces terrains, d'immeubles ;

- La vente des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; étant précisé qu'en vertu de l'article L. 211-1 du Code de la construction et de l'habitation ces immeubles ne pourront être attribués en tout ou partie, en jouissance ou en propriété, aux associés, en contrepartie de leurs apports à peine de nullité de l'attribution ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

Sous sa nouvelle forme, la Société reste gérée par la SARL FERRAROLI PROMOTION (402 802 615 RCS Dijon), représentée par son gérant, Mr Renato FERAROLI

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis La Gérance

*AL212514230*

### SARL IPG

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 16 050 euros
14 b Avenue Aristide Briand
39000 Lons Le Saunier**

L'assemblée générale du 05 mai 2015 a décidé de changer le siège social de la société du «Avenue Charles de Gaulle 21200 Beaune» au «14 B Avenue Aristide Briand 39000 Lons le Saunier» avec effet au 05 mai 2015.

L'article 4 des statuts a donc été modifié.

Pour avis

*AL212514241*

### EUROPEAN WOODS

Le 25/03/2015, les associés de la société EUROPEAN WOODS, SARL au capital de 10.000 €, immatriculée 531.155.984 RCS Paris, ont transféré le siège social, avec effet dudit jour, de Paris 75001 – 16 rue du Pont Neuf à Arceau 21310 – Allée de l'Ordorat.

Personne habilitée à engager la société :

Gérant : M. Stéphane Crevisy, dmt à Ste Colombe sur Seine 21400 – 1 cours Marmont

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis – le gérant

*AL212514249*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### DISTRIMEX

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 600 euros ramené à 4 180 euros
Siège social : 20, Rue des Ardennes
21000 Dijon
478 656 630 R.C.S. Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 avril 2015 et des décisions de la gérante en date du 26 mai 2015, il a été décidé et réalisé une réduction du capital social non motivée par des pertes d'un montant de 3 420 €, par voie de rachat de parts sociales en vue de les annuler. Les statuts ont été modifiés en conséquence, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : capital social : ancienne mention : 7 600 € - nouvelle mention : 4 180 €.

Pour avis

*AL212514243*

### SARL SQUARCIAFICO ET FILS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : 26, rue de Villecharny
21150 Marigny-le-Cahouët
RCS Dijon 479 159 949**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 juin 2015, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 3 330 euros pour le porter de 7 500 euros à 10 830 euros, par voie d'apport en nature.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

**Article 9 - capital social**

**Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à la somme de 7 500 euros. Il est divisé en 500 parts sociales de 15 euros l'une, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées;

Monsieur SQUARCIAFICO Pascal : 85 parts

Madame SQUARCIAFICO Martine : 155 parts

Monsieur SQUARCIAFICO Marc : 260 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 500 parts

les associés déclarent ques ces parts sont réparties entre eux dans les proportions ci-dessus indiquées et qu'elles sont toutes libérées intégralement.

**Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à la somme de 10 830 euros. il est divisé en 722 parts sociales de 15 euros l'une, numérotées de 1 à 722, entièrement libérées.

Monsieur SQUARCIAFICO Pascal : 196 parts

Madame SQUARCIAFICO Martine : 266 parts

Monsieur SQUARCIAFICO Marc : 260 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 722 parts

Les associés déclarent que ces parts sont réparties entre eux dans les propositions ci-dessus indiquées et qu'elles sont toutes libérées intégralement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

pour avis, le représentant légal.

*AL212514255*

## APPORTS

### SARL SQUARCIAFICO ET FILS

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500€
Siège social : 26 rue de Villecharny
21150 Marigny-le-Cahouët
RCS Dijon 479 159 949**

Aux termes d'une délibération en date du 13 juin 2015 de l'assemblée générale de la société SQUARCIAFICO et FILS, et d'un traité d'apport reçu par Me Mathieu Thavaud, notaire à Semur-en-Auxois le 13 juin 2015, M. et Mme Pascal SQUARCIAFICO, ont fait apport à la société SQUARCIAFICO et Fils, société à responsabilité limitée au capital de 7500 euros, ayant son siège social à Marigny-le-Cahouët (21150), 26 rue de Villecharny, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 479 159 949, d'un fonds artisanal de menuiserie, charpente, couverture, exploité à Marigny-le-Cahouët (2150), rue de l'Axon, et pour lequel l'apporteur est immatriculé à la Chambre des Métiers sous le numéro 332 654 664.

Cet apport a été évalué à la somme de 62 660 euros, il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur de 222 parts sociales de 15 euros de nominal émises par la société SQUARCIAFICO et FILS, ces parts sont émises avec une prime de 267,25 euros par part, le montant global de la prime d'émission ressort à 59 329,50 euros. la date d'entrée en jouissance du fonds apporté a été fixé au 13 juin 2015.

Le contrat de location-gérance au profit de la Sarl SQUARCIAFICO est résilié à compter du 13 juin 2015.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Les déclarations de créances devront être effectuées au greffe du tribunal de Dijon.

Pour avis, le représentant légal,

*AL212514253*

## CESSATION DE GARANTIE

### VOYAGES 21

Conformément aux dispositions des articles L.211-18 et R.211-26 à R.211-34 du code du tourisme et les arrêtés d'application, La caisse fédérale de crédit mutuel - Société Coopérative à forme de société anonyme, au capital de € 4.335.204.160,00 dont le siège social est 34, rue du Wacken - 67913 Strasbourg cedex, immatriculée sous le RCS de Strasbourg n° B 588.505.354, élisant domicile à l'adresse suivante : CM-CIC Services - Cautions France - 3 allée de l'Etoile - 95091 Cergy Pontoise cedex informe qu'elle dénonce la garantie financière suivante délivrée le 06 juillet 2012 à la Société Voyages 21 - 45 rue des Godrans - 21000 Dijon sous le n° 201220018544 pour un montant de € 100.000,00 et garantissant les activités relatives à l'activité de :

- AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPERATEURS DE VOYAGES ET DE SEJOURS

Les garanties de La caisse fédérale de crédit mutuel cesseront trois jours francs suivant la publication de la présente annonce.

Les éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement au 22 juin 2015, peuvent être produites à La caisse fédérale de crédit mutuel pendant un délai de trois mois à compter du présent avis.

*AL212514247*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE FRANCAISE

### RAPPEL AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

**Projet de canalisation de transport de gaz «Artère du Val de Saône» par GRTgaz**

**Objet de l'enquête publique prescrite par arrêté interpréfectoral en date du 13 mai 2015**

La société GRTgaz a déposé auprès des services du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie une demande d'autorisation en vue de la construction et de l'exploitation d'un gazoduc reliant les communes d'Etrez (Ain) et Voisines (Haute-Marne). L'ouvrage, d'une longueur d'environ 187 kilomètres, sera constitué de tubes en acier de 1,20 m de diamètre, enterrés et recouverts au minimum par un mètre de terre, transportant du gaz naturel sous une pression maximale de service de 67,7 bar. Dans le cadre de ce projet, qui concerne les départements de l'Ain, de Côte d'Or, de Saône-et-Loire et de Haute-Marne, GRTgaz a également sollicité la déclaration d'utilité publique (DUP) de cette opération en vue de l'établissement de servitudes, emportant mise en compatibilité de documents d'urbanisme.

En application des articles L.555-8 et R.555-16 du code de l'environnement, une enquête publique unique est prescrite par arrêté interpréfectoral du 13 mai 2015 afin de recueillir les observations du public sur les deux demandes précitées.

**Date et siège de l'enquête publique**

L'enquête publique se déroulera du **lundi 15 juin 2015 au mercredi 15 juillet 2015 inclus**,

soit 31 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de GENLIS, 18 avenue du Général de Gaulle – 21110 GENLIS.

**Lieux d'enquêtes et de consultation des dossiers**

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête relatifs à la demande d'autorisation ministérielle de transport de gaz et à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de construction de l'ouvrage comportant notamment une étude d'impact, une étude des incidences sur les sites Natura 2000 et l'avis de l'Autorité environnementale (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable), ainsi que les dossiers relatifs à la mise en compatibilité de documents d'urbanisme, seront tenus à la disposition du public dans les mairies, préfectures et sous-préfectures suivantes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

**Département de la Côte d'Or :**

- Mairies : Aiserey, Arceau, Arc-sur-Tille, Aubigny-en-Plaine, Auvillars-sur-Saône, Bagnot, Beire-le-Chatel, Bessey-les-Citeaux, Bonnencontre, Boussenois, Brazey-en-Plaine, Bressey-sur-Tille, Broin, Cessey-sur-Tille, Charrey-sur-Saône, Corgengoux, Echigey, Genlis, Glanon, Izier, Labergement-les-Seurre, Longecourt-en-Plaine, Lux, Magny-les-Aubigny, Magny-sur-Tille, Marliens, Montmain, Orville, Pouilly-sur-Saône, Remilly-sur-Tille, Rouvres-en-Plaine, Selongey, Spoy, Tart le Haut, Thorey-en-Plaine, Til-Chatel, Varanges, Véronnes, Viévigne.

**- Préfecture et sous-préfectures :**

Préfecture de la Côte d'Or – 53 rue de la Préfecture – 21041 DIJON Cedex

Sous-Préfecture de Beaune – 12 rue Fraysse – 21200 BEAUNE.

**Département de Saône-et-Loire :**

- Mairies : Bantanges, Bragny-sur-Saône, Branges, Charnay-les-Chalon, Ciel, Diconne, Ecuelles, Juif, La Chapelle-Naude, Lessard-en-Bresse, Les Bordes, Ménetreuil, Montpont-en-Bresse, Montret, Palleau, Saint-Didier-en-Bresse, Saint-Etienne-en-Bresse, Saint-Martin-en-Bresse, Saint-Martin-en-Gâtinois, Saunières, Savigny-sur-Seille, Sermesse, Serrigny-en-Bresse, Sornay, Thurey, Toutenant, Tronchy, Verdun-sur-le-Doubs, Vérissey, Villegaudin.

**- Préfecture et sous-préfectures :**

Préfecture de Saône-et-Loire – 196 rue de Strabourg – 71021 MACON cedex 9

Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône – 28 rue Général Leclerc – BP 106 – 71321 CHALON-SUR-SAÔNE

Sous-préfecture de Louhans – 11 rue des Bordes – BP 91 – 71503 LOUHANS cedex

**Département de la Haute-Marne :**

- Mairies : Aprey, Aujeurres, Courcelles-en-Montagne, Flagey, Leuchey, Le Val d'Esnoms, Perrogney-les-Fontaines, Rivière-les-Fosses, Rochetaillée, Vauxbons, Villiers-les-Aprey, Voisines.

**- Préfecture et sous-préfecture :**

Préfecture de la Haute-Marne – 89 rue de la Victoire de la Marne – 52011 CHAUMONT

Sous-Préfecture de Langres – 8 rue Tassel – 52208 LANGRES

**Département de l'Ain :**

**- Mairies :** Cormoz, Curciat-Dongalon, Etrez, Foissiat, Lescheroux, Marboz, Saint-Nizier-le-Bouchoux.

**- Préfecture :**

Préfecture de l'Ain – 45 avenue Alsace Lorraine – 01000 BOURG EN BRESSE

Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de GRTgaz, pendant toute la durée de l'enquête, soit du 15 juin au 15 juillet 2015 inclus, à l'adresse suivante :

www.val-de-saone.grtgaz.com

L'avis de l'autorité environnementale (CGEDD) rendu le 22 avril 2015 est consultable sur le site internet suivant : http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr

Seront également tenus à la disposition du public dans chacune des mairies, préfectures et sous-préfectures susmentionnées, des registres destinés à recevoir les observations du public.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- soit par voie électronique, au plus tard le 15 juillet 2015 avant 17 h 00, à l'adresse suivante :

pref-dup-contact-public@cote-dor.gouv.fr

- soit par correspondance au président de la commission d'enquête, au plus tard le 15 juillet 2015 avant 17 h 30, au siège de l'enquête : Mairie de Genlis – 18 avenue du Général de Gaulle – 21110 GENLIS.

**Désignation de la commission d'enquête**

Ont été désignés comme membres de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Dijon :

**Président :** M. Bernard MAGNET, colonel honoraire de gendarmerie.

**Membres titulaires :**

- Mme Josette CHOUET-LEFRANC, enquêtrice à la direction de la concurrence, consommation et répression des fraudes, en retraite.

- M. Eugène TROMBONE, ingénieur général des mines en retraite

- M. Daniel MALOT, contrôleur principal DDE en retraite

- M. Daniel LONGIN, ingénieur en chef des TPE en retraite

**Membres suppléants :**

- M. Daniel COLLARD, officier télémécanicien de l'armée de l'air en retraite.

- M. Michel DONDIN, directeur tecÚique en retraite.

**Permanences de la commission d'enquête**

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

**Département de la Côte d'Or :**

**- mairie de Selongey**
le lundi 15 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le samedi 27 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Lux**
le lundi 15 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00
et le vendredi 10 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Beire-le-Châtel**
le jeudi 18 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le mercredi 15 juillet 2015
de 14 heures 30 à 17 heures 30 ;

**- mairie de Genlis**
le lundi 15 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00,
le samedi 27 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le mercredi 15 juillet 2015
de 14 heures 30 à 17 heures 30 ;

**- mairie de Remilly-sur-Tille**
le lundi 15 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le vendredi 10 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Izier**
le lundi 15 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00
et le vendredi 3 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Longecourt-en-Plaine**
le mardi 16 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le vendredi 3 juillet 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

**- mairie de Magny-les-Aubigny**
le mardi 16 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00
et le samedi 4 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Auvillars-sur-Saône**
le jeudi 25 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le vendredi 10 juillet 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

**- mairie de Labergement-les-Seurre**
le lundi 15 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le jeudi 2 juillet 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

**Département de Saône-et-Loire :**

**- mairie de Bragny-sur-Saône**
le lundi 15 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00
et le jeudi 2 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Ciel**
le mardi 16 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00
et le mercredi 15 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Saint-Martin-en-Bresse**
le mardi 16 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le samedi 27 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Lessard-en-Bresse**
le mardi 23 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le mercredi 15 juillet 2015
de 14 heures 30 à 17 heures 30 ;

**- mairie de Montret**
le lundi 15 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le mercredi 8 juillet 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

**- mairie de Branges**
le lundi 15 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00
et le mercredi 8 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Montpont-en-Bresse**
le mardi 23 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00
et le vendredi 10 juillet 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

**Département de la Haute-Marne :**

**- mairie de Perrogney-les-Fontaines**
le jeudi 25 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le samedi 4 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Leuchey**
le mardi 16 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le vendredi 10 juillet 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00.

**Département de l'Ain :**

**- mairie de Curciat-Dongalon**
le mardi 23 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00
et le vendredi 10 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Foissiat**
le mardi 16 juin 2015
de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

**- mairie de Marboz**
le mardi 16 juin 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**- mairie de Etrez**
le samedi 11 juillet 2015
de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

**Responsable du projet, communication du dossier et des observations du public**

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés pendant la durée de l'enquête auprès de la société GRTgaz – 7 rue du 19 mars 1962 – 92622 GENNEVILLIERS ( correspondant : M. Denis GRANDJEAN – tel : 07 62 14 67 56).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès des Préfets de la Côte d'Or, de la Saône-et-Loire, de la Haute-Marne, et de l'Ain dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

Les observations formulées par le public au cours de l'enquête sont consultables pendant la durée de l'enquête dans les mairies, préfectures et sous-préfectures mentionnées ci-dessus. Elles sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant la durée de l'enquête, sur demande formulée auprès de la préfecture de la Côte d'Or – direction des collectivités locales – bureau de l'environnement, de l'urbanisme et des expropriations - 53 rue de la Préfecture – 21041 DIJON Cedex.

**Décisions prises au terme de l'enquête et autorités compétentes**

Au terme de l'enquête :

- les Préfets de la Côte d'Or, de Saône-et-Loire, de la Haute-Marne et de l'Ain statueront, par arrêté interpréfectoral, sur la demande de déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité de documents d'urbanisme.

- le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie statuera par arrêté ministériel sur la demande d'autorisation de construire et d'exploiter l'ouvrage de transport de gaz,

- le préfet de chaque département prononcera par arrêté préfectoral l'instauration de servitudes d'utilité publique prévues par l'article R.555-30-b du code de l'environnement, après avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et tecÚologiques.

**Consultation et communication du rapport et conclusions de la commission d'enquête**

Le président de la commission d'enquête dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture des enquêtes pour rendre son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les mairies et les préfectures susvisées pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ils seront également consultables pendant la même durée sur les sites internet des préfectures de la Côte d'Or, de Saône-et-Loire, de la Haute-Marne, et de l'Ain.

*AL212514171*

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Commune de Saint Victor-sur-Ouche**

**Portant sur la révision à modalités simplifiées dite «révision allégée» du plan local d'urbanisme**

Par arrêté n°02 du 22 mai 2015 le Maire de Saint Victor-sur-Ouche (21) a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision à modalités simplifiées dite «révision allégée» du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Daniel DEMONFAUCON, Inspecteur d'Académie en retraite, Inspecteur Régional Honoraire a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon comme commissaire enquêteur et M. Philippe COLOT, Officier de gendarmerie en retraite, comme suppléant.

Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement et le projet est soumis à évaluation environnementale.

L'avis de l'Autorité Environnementale ainsi que les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans le dossier soumis à l'enquête et notamment dans la notice de présentation du PLU.

Le dossier est consultable sur le site de la communauté de communes à l'adresse suivante :

https://www.ouche-montagne.fr, rubrique 33 collectivités, 1 territoire – Saint Victor sur Ouche – actualités, projets.

L'enquête se déroulera la mairie pendant 31 jours consécutifs, du 18 juin 2015 au 18 juillet 2015 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Jeudi 25 juin de 9h00 à 12h00,

- Jeudi 2 juillet de 9h00 à 12h00,

- Mercredi 8 juillet de 16h00 à 19h00,

- Le samedi 18 juillet de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision allégée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur en Maire de Saint Victor-sur-Ouche.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Préfecture (ou à la DDT), aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal de Saint Victor-sur-Ouche pourra décider d'approuver la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations, notamment celles relatives à l'environnement, peuvent être demandées, est M. Le Maire, Christian ROLLIN, joignable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouvertures.

*AL212514190*

## RECTIFICATIF

### SARL JCL MOTORS

**Avis rectificatif à l'annonce N° 212314217 DU 5.6.2015**

Il y a lieu de lire :

Il est précisé que les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds situé 11, rue des Ardennes à 21000 Dijon pour la validité et pour la correspondance auprès de la société CENTRALE AUTOMOBILE STRASBOURG 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim

Pour avis,

*AL212514250*

### CENTRALE AUTOMOBILE STRASBOURG

**Avis rectificatif à l'annonce N° 212314216 DU 5.6.2015**

Il y a lieu de lire :

Il est précisé que les oppositions, s'il y a

lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds situé 11, rue des Ardennes à 21000 Dijon pour la validité et pour la correspondance auprès de la société CENTRALE AUTOMOBILE STRASBOURG 12, rue Emile Mathis à 67800 Bischheim

Pour avis,

*AL212514251*

## MODIFICATION DE STATUTS

### ENTREPRISE REBOUILLAT

**Société à responsabilité limitée à associé unique**
**Au capital de 9 146,94 €**
**Siège social : 5 chemin des huches**
**21500 Asnières-en-Montagne**
**379 936 438 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2015, l'associé unique et seul gérant a décidé de modifier l'objet social de la société ainsi qu'il suit :

- Maçonnerie.
- Couverture.
- Isolation (intérieure et extérieure).
- Plaquiste.
- Marchand de biens.

Pour avis, la gérance.

*AL212514220*

### SARL LA CASINCA

**SARL transformée en SAS**
**au capital de 5 000 €**
**29 avenue du Lac 21000 Dijon**
**507 511 889 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal du 01/06/2015, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts qui régiront désormais la Société. Ses objet, siège, durée, capital et dates de son exercice social demeurent inchangés. Agrément de cession d'actions sauf entre associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mohammed HAJJOUT. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par Mohammed HAJJOUT. demeurant 27 avenue du Lac 21000 Dijon. Il a également décidé de remplacer à compter ce jour la dénomination «SARL LA CASINCA» par «LA CASIN CA» et de modifier l'article 3 des statuts.

*AL212514246*

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AUXEY-DURESSES:** AOC AUXEY DURESSES, cépage Pinot Noir. 41 a 64 ca - Les heptures: AC-125-126

**AUBAINE:** fonds libre Terre - Bois et Landes - Poulaillers

45 ha 85 a 00 ca - Chaume a l or: ZI-18(J) - La foret au maitre: B-428 ZI-7-8(A)-8(B)[F1]-8(B)[F2]-10(J) - Les creux pierre: ZH-18(J)-18(K)[F1]-18(K)[F2] - Les grandes raies: ZE-10(J)-31[11](J) - Les moingeottes: ZK-20[5] - Les petits bois: ZI-23[5](C)-23[5](AJ) (avec bâtiments)

**BOUILLAND**: Terre - Pré - Bois - Objectif : Maintien de l'exploitant.

7 ha 37 a 40 ca - La combe picard: B-82 - Le repet: B-382-383 - Les gedrignets: B-84

**DETAIN-ET-BRUANT**: Terre - Pré - Bois - Objectif : Maintien de l'exploitant.

10 ha 31 a 05 ca - Les corvees: ZE-93[24]

**FUSSEY**: Terre - Pré - Bois - Objectif : Maintien de l'exploitant.

24 ha 73 a 07 ca - Bois boudin: A-64 - Ferme du bas de gouey: A-69-71-92[72]-97[73]-99[74]-108[75]-110[73]-111[73] - Le repet: A-67

Pour l'ensemble des communes ci-dessous fonds occupé avec objectif : Maintien du fermier en place.

**CORMOT-LE-GRAND:** Pré

3 ha 21 a 25 ca - Vignes vilon: C-1055[95]-1078-1083-1098[96]-1100[97]

**NOLAY:** Terre, Pré et Lande - Stabulation libre

58 ha 43 a 38 ca - Chambon: ZE-81-85-86-89-90-93-96(J)-98-101 - En l etang: ZA-3-4 - Hameau de saigey: 174ZA-84 - La champagne: ZB-13-18 - La chaume des buis: ZB-47 - La petite pature: ZA-42-45-52[44]-53[44] - Le carillot: ZK-88 - Le drouet: ZB-22-33(J)-34-38(J)-39(J) - Le grand pre: ZA-27-35 - Le haut des ouches: ZB-69 - Le maillerolle: ZE-6-7-8 - Les champs volants: ZB-59-60-61[F1]-61[F2] - Les chomots: ZD-120-138 - Les grands champs: ZA-26(J)-26(L) - Les moltiarts: ZA-8 - Les veneres: ZE-20-32-37-40 - Saint marc: ZD-90-102-103-106 - Saint philippe: ZD-19 (avec bâtiments)

**EPERTULLY:** Pré 23 a 45 ca - Champs qui virent: A-190

**SAISY**: Terre et Pré. 12 ha 43 a 79 ca - La croisotte: C-604-686[603]-689[602] - Le buisson du roi: C-79-81-690[81] - Les essards: C-84(J)-84(K) - Les genets du ruau: C-169 - Les grandes raies: C-685[538] - Les lagots: C-14-17 - Les perrieres: D-433-434 - Pature des repes: C-7

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, de louer les biens fonciers ci-dessous par une gestion précaire pour la campagne agricole 2015 / 2016.

**FENAY (21)** - Surface sur la commune : 34 ha 07 a 93 ca Terre

- 'En l essard': ZB- 7(J)- 7(K)- 7(L)- 19[8](J)-19[8](K) - 'Sous preville': ZC- 54[31] - 'Sur les essarts': ZD- 31[23]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/07/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL212514260*

## VENTE

### SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend CINQ APPARTEMENTS à Saint-Jean-de-Losne (21170)**

Au 5 rue Martène :

**- T2 de 50 m²** (lot n° 13) - comprenant : entrée, séjour, cuisine, chambre, salle de bain, w.-c., cellier - **Classe Energie : D** - Quote-part de charges de copropriété : 1.500 € par an - **Prix : 44.141 €** * - Réf : 1343/8880/13

**- T3 de 68 m²** (lot n° 11) - comprenant : entrée, séjour, cuisine, deux chambres, salle de bain, w.-c. - **Classe Energie : D** - Quote-part de charges de copropriété : 1.400 € par an - **Prix : 58.905 €** * - Réf : 1343/8878/11

**- T3 de 67 m²** (lot n° 10) - comprenant : entrée, séjour, cuisine, deux chambres, salle de bain, w.-c. - **Classe Energie : C** - Quote-part de charges de copropriété : 1.400 € par an - **Prix : 56.304 €** * - Réf : 1343/8877/10

Au 9 rue Martène :

**- T4 de 97 m²** (lot n° 18) - comprenant : entrée, séjour, cuisine, trois chambres, salle de bain, salle d'eau, w.-c., cellier - **Classe Energie : C** - Quote-part de charges de copropriété : 1.650 € par an - **Prix : 74.741 €** * - Réf : 1343/8883/18

**- T4 de 84 m²** (lot n° 19) - comprenant: entrée, salon, séjour, cuisine, deux chambres, salle de bain, w.-c., cellier - **Classe Energie : C** - Quote-part de charges de copropriété : 1.650 € par an - **Prix : 66.096 €** * - Réf : 1343/8884/19

* (Hors frais de notaire et bancaires).

Lots soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété : 29 dont 19 principaux

«Le syndicat des copropriétaires fait l'objet de procédures liées à des impayés de charges de copropriété, menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.»

**Renseignements et Ventes :**
GROUPE SNI - GIE VENTES
**Julien NOEL** - Tél : 08 11 74 12 12 -
**jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA Côte-D'Or (21) ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

*AL212514235*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**BLIGNY-SUR-OUCHE:** Fonds libre : Pâturage et Landes - Objectif : Priorité pourra être donnée à un schéma de restructuration sanitaire.

4 ha 55 a 31 ca - Au cheval mort: ZA-128-155(J)-155(K)-157 - Au poirier brule: ZA-129(J)-129(K)

**LUSIGNY-SUR-OUCHE**: Fonds libre : Pré - Objectif : Priorité pourra être donnée à un schéma de restructuration sanitaire.

19 ha 82 a 79 ca - Combe au pis: ZA-5(J)-5(K)-5(L)-6(J)-6(K)-6(L)-6(M)-7(J)-7(K)

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par location des biens désignés ci-après :

**BLIGNY-SUR-OUCHE –** Pré - 'Sur rugey': D- 568- 569 –

**LUSIGNY-SUR-OUCHE -** Pré et Landes - 'En ruger': ZB- 33(J)- 33(K)- 33(L)- 33(M)-33(N) - 'La faye': ZD- 3(AJ)- 3(AK)- 3(AL) - 'Les trois fontaines': ZA- 3(J)- 3(K)- 3(L)-3(M)- 4(J)- 4(K)

- 'Le grand etang': ZC- 1- 2(J)- 2(K)- 5-15(B)- 15(C)- 15(AJ)- 15(AK)- 18- 20(B)-20(AJ)- 20(AK)- 56- 60- 61- 62- 63

**BOUILLAND** - Pré, Pâturage et Landes - 'Champs de maire': E- 263- 264- 265- 266-267- 268- 269- 270- 271(J)- 271(K)- 272 - 'La couture sous pierre cha': E- 479- 481-482- 491- 495(J)- 495(K)- 496- 497 - 'Pre aux agneaux': E- 240- 241- 242- 243- 248-249- 252- 254- 255- 258- 259- 261 - 'Pre bourgogne': E- 232- 235- 236

Objectif des dossiers à la location : Priorité pourra être donnée à un schéma de restructuration sanitaire.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21/07/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

*AL212514259*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP du 28.04.2015 la société TOTAL MARKETING SERVICES, société anonyme au capital de 324.158.696 euros, dont le siège social est 24 Cours Michelet - 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 01.05.2015 sans tacite reconduction, jusqu'au 30.04.2018 à la SARL NICOLAS A. au capital de 7622,45 euros dont le siège est à 170 Route de Langres - 21000 Dijon immatriculée au RCS de Dijon sous le n°419 297 007 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA ROCADE sis à 170 Route de Langres - 21000 Dijon.

*AL212514245*

**SCP Thierry ARNAUD, Jérôme LAVILLE , Vincent LAVILLE, Marc Guillaume LAMBERT, Grégory CALVET et Benoit COMBRET, notaires à Rodez (Aveyron) 19 rue Maurice Bompard**

### LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE DE DIJON SARL

**au capital de 7000 €**
**Siège social : 10 rue Michelet 21000 Dijon**
**RCS Dijon 504 033 671**

**Gérance**

Aux termes d'un acte reçu par Me TARNAUD le 04/06/2015, les associés ont pris acte de la démission de Jean Rouquet, le Gray d'Albion 64 ter rue d'Antibes 06400 Cannes de ses fonctions de cogérant à compter du 04/06/2015

Pour avis Me ARNAUD.

*AL212514258*

## NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**6 rue Louis de Broglie**
**21000 Dijon**

### AUTO OC

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 30 000 euros**
**Siège social : 4 impasse Jean Perrin**
**21300 Chenove**
**RCS Dijon 792 316 937**
**SIRET 792 316 937 00012**

Aux termes d'une décision en date du 04 juin 2015, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance

*AL212514252*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** CP 21 ;

**Forme sociale :** SARL ;

**Siège social :** 25 et 27, rue des Ateliers et 1, rue Ez Penottes – 21000 Dijon ;

**Objet social :** Fabrication fraîche associée à la vente en gros et au détail de pains, viennoiseries et pâtisseries - Fabrication et vente de plats à emporter - Restaura-




Solutions Santé et Prévoyance collectives à retrouver sur groupama.fr

**Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat - www.groupama.fr**

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris.

Groupama Grand Est - Entreprise régie par le Code des Assurances - 101 route de Hausbergen - CS 30014 Schiltigheim - 67012 Strasbourg Cedex - Tél. +33 (0)3 88 188 188 - Fax +33 (0)3 88 62 32 61. Crédit photos : Shutterstock - Document et visuels non contractuels, sous réserve d'erreurs typographiques - 05 /2015 Being - Mai 2015.

Groupama
Toujours là pour moi.

tion rapide ;

**Durée :** 99 ans ;

**Capital social :** 20 000 € ;

**Co-Gérance :** Mr Rémi Bonnot dt à Gimouille (58) – La Grâce et Mr Frédéric Peuillon dt à Bourg en Bresse (01) – 15, rue de Montholon ; Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

La Gérance

*AL212514240*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date du 05/06/15, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination :** ALLER EXPLOSIFS.

**Forme :** Société par actions simplifiée.

**Capital :** 4 000 €.

**Siège :** 9 allée du Breuil, 21490 Ruffey les Echirey.

**Objet :** Prise de participations dans toutes sociétés ; Gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et droits sociaux ; Conseil et assistance opérationnelle aux entreprises en matières commerciale, d'organisation, de contrôle, de gestion, informatique et financière.

**Durée :** 99 ans.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** En dehors des opérations de reclassement simple au sein d'un même groupe d'associés ou de cession ou transmissions d'un droit préférentiel, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

**Président :** M. Henri Aller demeurant à Curtil Saint Seine (21380), route de Saussy. Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis,

*AL212514248*

## AVIS DE CONSTITUTION

**Dénomination:** MP IMMO

**Forme:** SCI

**Capital:** 1000 euros

**Siège:** 5 rue des Tilleuls 21220 St-Philibert

**Objet:** Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers lui appartenant

**Durée:** 99 ans

**Gérants:** M. Paparazzo Laurent, 5 rue des Tilleuls 21220 St-Philibert et M. Maillard Laurent, 4 rue de la Saule 21610 Fontenelle. Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

**RCS:** Dijon

*AL212514254*

# NIÈVRE

### ➜ NOMINATION

## H.N.J.

**SAS au capital de 7 622,45 €**
**Siège social : 7, rue des Docks**
**58000 Nevers**
**418 515 938 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 29 avril 2015, l'Associée Unique a décidé de nommer pour une durée de six exercices :

- aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire : Mr Claude GETTE ayant sa résidence professionnelle à Clermont-Ferrand (63) – 11 bis, avenue des Etats Unis,

- aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant : la société EXCO CLERMONT-FERRAND sise à Clermont-Ferrand (63) – 14, avenue Marx Dormoy.

*AL582514737*

### ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT NIEVRE IMMOBILIERE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 900 000 euros**
**Siège social : 3, Rue Auguste Lambiotte**
**58700 Prémery**
**752 959 056 RCS Srasbourg**

Aux termes de la décision de l'associée unique du 14 avril 2015, il résulte que:

Le siège social a été transféré du 28, Rue Schweighaeuser, 67000 Strasbourg à :

3, Rue Auguste Lambiotte 58700 Prémery, à compter du 01 avril 2015.

L'article 5 - Siège social des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis,

*AL582514607*

## TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT NIEVRE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 100 000 euros**
**Siège social : 3, Rue Auguste Lambiotte**
**58700 Prémery**
**753 043 793 RCS Strasbourg**

Aux termes du procès-verbal des décisions à caractère extraordinaire du 14 avril 2015, il résulte que:

Le siège social a été transféré du 28, Rue Schweighaeuser, 67000 Strasbourg à :

3, Rue Auguste Lambiotte 58700 Prémery, à compter du 01 avril 2015.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 753 043 793 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nièvre.

L'article 4 - Siège social des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

*AL582514608*

**LEGALYS CONSEILS**
**Me Benoît MARTY**
**3 rue du Bengy**
**58640 Varennes-Vauzelles**

## SARL CVM

**SARL au capital social de 8 000 Euros**
**Siège social : 34 bis Côte de Conflans**
**58180 Marzy 800 113 037**
**R.C.S. Nevers**

**Décision :** AGE en date du 12 juin 2015

**Objet :** transfert de siège social

**Ancienne mention :** 34 bis Côte de Conflans 58180 Marzy

**Nouvelle mention :** 8 rue de Refembre 03000 Moulins

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Cusset.

Pour avis.

*AL582514738*

## MAEVA SCI

**1 place du Champ de Foire**
**58300 Decize**
**SIR : 380198 21800014**

**Modification du siège social**

Le 10 Juin 2015,l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer

le siège social à 58300 Decize 4, Route des Bruyéres de Crècy , et de modifier

en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Nevers 58.

Pour avis.

*AL582514745*

### ➜ ÉLECTIONS

## SICAFOME

**29 route de Châtillon**
**58290 Moulins Engilbert**

**Assemblée Générale du 29 Mai 2015**
**1) Administrateurs partants**
Gauthier Bernard
Jonnet Serge
Laudet Gérard
**2) Administrateurs élus**
Courault Quentin 58120 Corancy
Lebel Jérôme 58120 Dommartin
Remond Frédéric 58400 Narcy
pour une durée de 6 ans.

*AL582514736*

### ➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Me Marie CHERAMY,**
**notaire à Nevers,**
**25 Avenue Pierre Bérégovoy.**

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Information préalable**
**(article 1397 al 3 du c.civ.)**

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy office notarial n° 58001, le 3 juin 2015, Monsieur Alain Laurent Lucien DELATTRE, retraité, et son épouse Madame Martine Juliette Eugénie VINCENT, demeurant ensemble à Premery (58700) 9 Impasse du Moulin de La Valotte. Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Les Roches de Condrieu (38370) le 1er avril 1967, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis

*AL582514725*

**SCP Francis LHERITIER**
**et Nicolas CIRON**
**Notaires associés**
**6 avenue Saint-Just,**
**58000 Nevers**

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Nicolas CIRON notaire associé à Nevers, office notarial n°58003, le 8 Juin 2015, Monsieur Alain Lucien DOLLET, Retraité, et Madame Martine Michelle AMANT sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Saint Ouen sur Loire (58160) 154 Rue Bellevue. Mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DECIZE (58300) le 20 septembre 1975, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Nicolas CIRON, notaire associé à Nevers, 6 Avenue Saint-Just.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Pour avis et insertion

Me Nicolas CIRON.

*AL582514728*

**Étude de Maître Jourdier**
**Notaire à Decize (58300)**
**8, rue Carnot**

## MODIFICATION DU RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de modification du régime matrimonial (art. 1397 al3 c.civ.) suivant acte du 12 juin 2015 par Mr. Raymond Janez et Mme Jacqueline Ravier demeurant à Thianges (58260) Bois Vieux, mariés sans contrat à Frasnay Reugny (58270) le 17 août 1968.

**Modification opérée :** adoption du régime de la communauté universelle avec attribution de la communauté au survivant des époux. Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre RAR ou exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis et mention

Maître Jourdier.

*AL582514739*

### ➜ MODIFICATION DE STATUTS

## CONCEPT DEVELOPPEMENT CREATION

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 10 000 €**
**Ancien siège social :**
**11, rue du Pont Canal**
**58470 Gimouille**
**Nouveau siège social :**
**49, Boulevard de la République**
**58000 Nevers**
**538 724 709 RCS Nevers**

Il résulte d'un acte sous seing privé du 1er juin 2015 les modifications suivantes à compter du même jour de mentions antérieurement publiées :

**Siège social :**

* **ancienne mention** : 11, rue du Pont Canal – 58470 Gimouille

* **nouvelle mention :** 49, Bd de la République – 58000 Nevers

**Dénomination :**

*** ancienne mention :** CEREA DEVELOPPEMENT CREATION

* **nouvelle mention :** CONCEPT DEVELOPPEMENT CREATION

Pour avis

La Gérance

*AL582514734*

### ➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1 juin 2015 de la société Amy Patrimoine, société en liquidation, société à responsabilité limitée, au capital social de 7 622 euros, siège social : Les Longues Perches, 58140 Lormes, RCS 399 153 279 Nevers.

Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Lefebvre Lucien - les Longues Perches - 58140 Lormes, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 20 juin 2015.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis.

*AL582514731*

## SCI JFG

**Société Civile en liquidation**
**au capital de 1 500 €**
**Siège Social : 8, rue Jean Cocteau**
**58640 Varennes Vauzelles**
**440 166 874 RCS Nevers**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 4 juin 2015, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Odile ScÚeider dt à Saint Eloi (58) – 2 Bis, rue des Fougères de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30 avril 2015. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

*AL582514735*

## CUMA DE BILLY SUR OISY

**Société en liquidation**
**Siège social : Charmois**
**58500 Billy-sur-Oisy**
**N°agrément : 58 89 1 0328**
**RCS 350 452 959**
**Liquidateurs : M. Beaufils Jean Marie**

**Avis de clôture de liquidation**

L'assemblée Générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 22 mai 2015 à Billy-sur-Oisy sur convocation des liquidateurs :

M. Beaufils Jean-Marie.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les liquidateurs.

*AL582514743*

### ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2015 enregistré à la Recette des Impôts de Nevers, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

**Dénomination sociale :** PROPULS-TRAITEMENTS

**Forme de la société :** EURL

**Capital** : 4 000 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

**Siège social :** 114 Route de Villeberne - 58200 Cosne Cours Sur Loire.

**Objet Social:** La fabrication, la commercialisation et l'application de produits de traitements de surface sur tous supports.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Gérant :** Monsieur Serge Gousse demeurant 114 Route de Villeberne - 58200 Cosne Cours Sur Loire.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis, Le Gérant

*AL582514729*

**SA ORECA**
**Expertise Comptable**
**19 rue Delorme**
**03000 Moulins**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2015, à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** TAXI G5

**Siège social :** 26, rue du Commandant Barat, 58000 Nevers

**Objet social :** L'activité de taxi et de transports de voyageurs à titre onéreux; transports assis professionnalisés

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 15 000euros

**Gérance :** Monsieur Didier BOUCOIRAN demeurant 25 ter rue du Commandant Barat 58000 Nevers, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance

*AL582514732*

**Maitre Rerolle**
**Notaire à Decize (58300)**

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Me. Rerolle, notaire à Decize, le 28 mai 2015, enregistré au SIE de Nevers le 9 juin 2015, bord 2015/580, case 2, Ext 1369, des statuts de Société Civile immobilière, aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** JADE-LISA

**Siège sociale :** Decize (58300) - 35 rue de Faulquières

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

**Objet social :** toutes activités immobilières

**Capital social :** 1000,00€

**Apports :** 1000€ en numéraire

**Gérant :** Mr. Cédric Chalmin, dt Decize (58300), 35 rue de Faulquières, durée illimitée

**Parts sociales :** cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. Toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à agrément de la compétence de l'assemblée générale, la majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

*AL582514733*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** SCI PAUTRAT-THOMAZON ;

**Siège social :** 86, Grande rue – 58700 Premery;

**Objet social :** Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers;

**Durée de la Société :** 99 ans;

**Capital social :** 100 €;

**Co-Gérance :** Mr Pierre PAUTRAT dt à Nevers (58) – 29, rue Paul Bert et Mr Edouard THOMAZON dt à Nevers (58) – 6, Rue des Chailloux;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

*AL582514740*

# YONNE

### ➜ SUCCESSION

## AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon :

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance d' Auxerre en date du 21/05/2015, curateur de la succession de M. Bernard Gustave CAZES divorcé, décédé le 27/08/2012 à Joux la Ville, réf 15.7188

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

M. Eugène TRAVERS célibataire, décédé le 08/03/2011 à Champcevrais, réf 13.5503

Mme Léone PETIT veuve BARBARAT, décédée le 09/01/2010 à Villeneuve la Guyard, réf 13.5664

M. Robert Maurice LEPINE célibataire, décédé le 27/12/2011 à Avallon, réf 13.5743

Mme Paulette Marie GUERIN veuve GRAVELLE, décédée le 28/04/2013 à Coulanges sur Yonne, réf 14.6151

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' Auxerre le 13/07/2015

*AL892514816*

### ➜ NOMINATION

## SODEP

**Société par Actions Simplifiées**
**au capital de 350 000 euros**
**Siège social : 2 Boulevard du Pont de Fer**
**89100 Sens**
**497 881 102 RCS Sens**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 juin 2014, il a été décidé de remplacer les commissaires aux comptes.

La société AUDIT PARTENAIRE CONSEIL, sis 13 rue Théodore de Bèze, 89000 Auxerre, représentée par Mme Pascale MAQUAIRE, a été nommée commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de M Alain MOLLET, sis 27 Allée Gambetta 93340 Le Raincy;

M Richard DELATTRE, sis 1 boulevard des Noyers Pompons 89100 Sens a été nommé commissaire aux comptes suppléant ;

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis,

Le Président.

*AL892514824*

## JP GRUHIER

**SA à Directoire et Conseil de Surveillance**
**au capital de 3.519.061,20 euros**
**Siège social : 4 Rue des Terres de Soulangy**
**89700 Tonnerre**
**427 0 736 RCS Auxerre**

Aux termes du Conseil de Surveillance en date du 20/05/2015, il a été décidé de nommer M. Marc GARNIER demeurant 52 Rue Kerbellec 56610 Arradon en qualité de Président du Directoire en remplacement de M. Patrice GUILBERT.

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10/06/2015, il a été décidé de nommer M. Patrice GUILBERT demeurant 36 Le Bréau 89240 lindry en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Olivier GOY.

Aux termes du Conseil de Surveillance en date du 10/06/2015, il a été décidé de nommer M. Patrice GUILBERT mentionné ci-dessus en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

*AL892514842*

### ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## CUMA DE THORY

**RCS Auxerre 327 786 703**

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mai 2015, la CUMA de Thory a transféré son siège social de chez Jean-Louis Michelin 89200 Thory chez Nicolas Michelin, 54 bis Grande Rue 89200 Thory.

Le président

*AL892514805*

## SARL SERVICE MESURE GEOTECHNIQUE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 130 000 €**
**Siège social : 12 rue de Jaulges**
**89600 Cheu**
**410 562 698 RCS Auxerre**

Aux termes de l'AGE du 20/05/2015, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 12 rue de Jaulges, 89600 – Cheu au 1 chemin des Motteux, 94290 – Villeneuve-Le-Roi à compter du 20/05/2015.

La société sera radiée du RCS d'Auxerre et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Créteil.

La gérance

*AL892514806*

## SAHINER

**SARL au capital de 1.000 €**
**Siège social : 56, Route de Lyon 89200**
**Avallon**
**524 604 832 R.C.S. Auxerre**

L'AGE du 03/05/2015 a décidé à compter du 03/05/2015 de transférer le siège social au 44, Rue Rodier 75009 Paris

Radiation au RCS de Auxerre et réimmatriculation au RCS de Paris

*AL892514807*

## SCI ETC SENS SUD

**SCI au capital de 640 000 €**
**Siège social : 4 Rue de Mondereau**
**89100 Sens**
**RCS Sens 537 464 372**

**Transfert de siège social**

Le 4/06/2015, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 4 Rue de Mondereau à Sens (89100), au 5 Chemin des Cannetières à Sens (89100),

à compter du 4/06/2015.

Formalités au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance.

*AL892514808*

## SCI ANDIAUGENE

**SCI au capital de 400 €**
**Siège social : 2 rue Pierre de Craon**
**93360 Neuilly-Plaisance**
**528 080 476 RCS de Bobigny**

L'AGE du 02/05/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 12 rue des Fossés, 89480 Coulanges-sur-Yonne, à compter du 01/06/2015

**Objet social :** acquisition et gestion d'immeubles ou de terrains

**Durée :** expire le 03/11/2109

Radiation au RCS de Bobigny et réimmatriculation au RCS d' Auxerre

*AL892514827*

### ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## BRASSERIE DE VEZELAY

**SARL au capital de 106.100 euros**
**porté à 114.300 euros**
**Siège social**
**rue du Gravier 89450 Saint Père**
**R.C.S. Auxerre 532 737 327**

Par AGE du 26 Mai 2015, il a été décidé d'augmenter le capital social de 4.100 euros pour le porter de 106.100 euros à 110.200 euros par la création de 41 parts nouvelles de 100 euros chacune.

L'AGE du 9 Juin 2015 a constaté la réalisation de cette augmentation de capital.

Les statuts sont modifiés corrélativement.

*AL892514833*

### ➜ RECTIFICATIF

## SARL COLIN MARC SOCIETE D'EXPLOITATION

Rectificatif à l'annonce parue le 29 mai 2015, relatif à la SARL COLIN MARC SOCIETE D'EXPLOITATION, il y a lieu de lire : le capital a été porté à 10.000 euros et non pas 100.000 euros.

*AL892514819*

### ➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par : M. Dominique Marie Bernard Casset, retraité, né à Montbray (50410), le 06 octobre 1946 et Mme Evelyne Odile Ma Tri, retraitée, son épouse, née à Paris (75014), le 05 novembre 1951, demeurant ensemble à Brannay (89150), 7 rue des Vieilles Vignes, mariés à la Mairie de Paron (89100), le 02 mai 1970, soumis au régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage.

Modification opérée : adjonction d'une clause de préciput en faveur du survivant des époux portant sur l'immeuble qui constituera au jour du décès le logement de la famille ainsi que les meubles meublants le garnissant. Au cas où, au jour du décès, les époux ne seraient pas propriétaires de leur résidence principale, le survivant des époux pourra exercer son préciput sur la résidence secondaire de son choix.

L'acte a été reçu par Me Emilie Berardo, notaire à Maligny, le 09 juin 2015.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Emilie Bérardo, notaire à Maligny, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.

Pour cet insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Emilie Berardo

*AL892514836*

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**BEINE** - vigne AOC Chablis - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place par le biais d'un bail rural de 30 ans

4 ha 68 a 33 ca - Vallee jean berthier: AC-63[43](J)-63[43](K)-71(J)-71(K) - Vallee jean gautheron: AC-48[7]-59[8]

86 a 50 ca - Vignes de sourdelles: D-559-560-561-562-563-564

**CHABLIS** - vigne AOC Chablis - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place par le biais d'un bail rural de 30 ans

71 a 28 ca - Les vaucornots: P-113-114-115-116-117-748[112]-750[109]-752[108]

33 a 16 ca - Sous pied d aloue: P-216-218-771[213]

17 a 43 ca - Sous pied d aloue: P-217-815[214]

**MALIGNY** - vigne AOC Chablis - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place par le biais d'un bail rural de 30 ans

6 ha 18 a 70 ca - Cote des garennes: ZM-48

1 ha 26 a 90 ca - Pierrettes: ZI-16-18

12 a 90 ca - Chatillon: ZS-126

41 a 00 ca - Chatillon: ZS-121-122

1 ha 07 a 60 ca - Chatillon: ZS-123-132

**TANNERRE-EN-PUISAYE** - terre - fonds occupé en partie

6 ha 43 a 72 ca - Champs de la croix: B-589 - Champs des peziers: B-550 - Champs jardin: C-47-48 - La tuilanderie: C-68 - Les champs longs: B-372

**CHARBUY** - terre

1 ha 08 a 43 ca - Le barreau: AM-231-232

**AUXERRE** – verger, bois, landes dont une partie en AOC Bourgogne

10 ha 29 a 87 ca - Bon boire: B-796 - Champs plats: B-1128-1154-1165 - Envers d orgelle: B-256-278-281-287-288-289-290-304-307 - Envers des nantelles: B-1364-1408-1413 - L adroit vautrin: A-778 - L orme roulant: A-496-510 - La cote d or: A-37 - La fossa: B-167-176-191 - Le courant: B-1211 - Les flamiaux: A-914-916 - Les montardoins: BY-72 - Les nantelles: B-1053-1487[1093] - Les terres rouges: ZE-72 - Les vaunenins: A-828 - Orgelle: A-895-903-904 - Poiry: A-237 IR-34 - Tachignone: B-50-51 - Vaucelle: B-812-821-824-827 - Vautrin: A-758-767 - Beau regard: A-144 - Bon boire: B-785 - Champs plats: B-1139-1145-1174-1182 - Les flamiaux: A-988 - Pains perdus: B-344-372-373-408-1576[387] - La fossa: B-205(A)-205(B) - Le paty: IR-48-53-55 - Les vaunenins: A-834 - Pains perdus: B-364 - Seche bouteille: B-498 - Tachignone: B-35 - Dessus les pains perdus: B-553-1455[549]-1456[549] - La cote d or: A-9(B)-38-40-41-43-46-47-48-1035[26]-1055[48] - Les palmes: CD-12 - Tachignone: B-83 - La cote d or: A-50(A)-50(B) - Les flamiaux: A-945-946 - Poiry: A-181(C) - Champs plats: B-1137-1153-1156-1158-1159-1161-1163 - Dessus la vaux de bouc: B-581 - Du paty - vaux: IR-1 - La fossa: B-186-188 - Le paty: IR-52-61 - Les vaunenins: A-823 - Seche bouteille: B-523(A) IP-243 - Tachignone: B-45-46-47

**CRAVANT** – bois-taillis

3 a 43 ca - Adroit vallee de la fontai: D-323(C)

**ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE** – terre et bois taillis

19 a 20 ca - L ecrevine: ZB-299

**SAINT-BRIS-LE-VINEUX** - verger dont une partie en AOC Bourgogne

50 a 77 ca - Cote de tubie: ZY-161 - Les vaux marquis: ZY-183(J)-183(K)

**CHAUMOT** - bois

20 a 80 ca - La champagne: ZP-139

**PIFFONDS** - bois

1 ha 04 a 28 ca - Les besnards: C-191-260

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 6 juillet 2015** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL892514840*

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

### Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Evry du 04/06/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la **Sàrl A.E.E.R REGIONS**, 22 route de Paris 89380 Appoigny ( RCS EVRY 452.207.640)

*AL892514817*

## MODIFICATION DE STATUTS

### SOCIETE D'INSTALLATION DE BRULEURS À MAZOUT DE L'YONNE

**Sarl en cours de transformation en Sas**
**Au capital de 15 244,90 euros**
**Siège social : 27 rue des Entrepreneurs**
**89300 Joigny**
**301 210 498 Rcs Sens**

**Avis de transformation**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2015, l'assemblée générale de la Sarl Sibam89 a décidé :

- de supprimer l'activité entretien de l'objet social à compter du 7 mars 2015.

- de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du 7 mars 2015. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

**Forme :**

**Ancienne mention :** société à responsabilité limitée.

**Nouvelle mention :** société par actions simplifiée.

**Administration :**

**Ancienne mention :** Monsieur Serge Pouilleux, gérant.

**Nouvelle mention :** Madame Marianne Pouilleux, présidente.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des trois-quarts des associés présents ou représentés.

Mention sera faite au Rcs de Sens.

*AL892514718*

**SELAS FILEAS**
**Fiscal & Légal - Assistance**
**Société d'Avocats**
**14 rue Jean de Cirey**
**21000 Dijon**

### CLINIQUE PAUL BERT

**Société Anonyme**
**au capital de 1 913 857 euros**
**Siège social : Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite**
**89000 Auxerre**
**425 520 186 RCS Auxerre**

Aux termes :

- du procès-verbal de l'Assemblée Générale mixte en date du 17 juin 2014,

- du procès-verbal de délibération du Conseil d'Administration en date du 17 juillet 2014,

Il résulte que :

1/ le capital social a été réduit de 3 335 004 euros à 1 013 857 euros, puis augmenté de 900 000 euros pour être porté à 1 913 857 euros, par l'émission au pair de 1 475 410 actions nouvelles de numéraire.

L'article 7 – Capital social des statuts a été modifié en conséquence.

2/ le cabinet EXCO SOCODEC – 51 avenue Françoise Giroux – 21000 Dijon a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement du cabinet ENERYS en raison de la démission de ce dernier.

3/ M. Jean-Luc COTTE a été nommé en qualité de nouvel administrateur pour une période de six ans qui prendre fin à l'issue de l'AGO des actionnaires à tenir dans l'année 2020, en remplacement de M. Jean-Marc BOUCHIE.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis

Le Conseil d'Administration

*AL892514248*

### PRIETO FRERES

**SARL au capital de 600 €**
**Siège social : 2 Rue d' Avigny, Avigny,**
**89270 Mailly-la-Ville**
**482 474 805 RCS d' Auxerre**

L'AGE du 09/06/2015 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : -La pose, l'installation et la fourniture de menuiserie du bâtiment (fenêtres, portes-fenêtres, portes, ...), l'agencement d'intérieur, la pose et la fourniture de carrelages, l'exécution de travaux de maçonnerie, la pose et la fourniture de fenêtres de toit et de pergolas, les travaux d'isolation et de couverture. -Accessoirement la vente et la commercialisation des dits matériels

Modification au RCS d' Auxerre

*AL892514823*

## VENTE

### SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend UNE MAISON à GURGY (89)**
**11 rue des Mésanges**

Ce pavillon T3 de plain-pied **de 66 m²** comprend une entrée, un séjour, une cuisine, un w.-c., une salle de bain, deux chambres, **un garage et un jardin. - Classe Energie : D – UG 8789 - Prix : 68.725 €** (hors frais de notaire et bancaires) – Lot non soumis à la copropriété

**Renseignements et Ventes :** GROUPE SNI - GIE VENTES

**Julien NOEL** - Tél : 08 11 74 12 12 **- jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de l'YONNE ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

*AL892514757*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### PHARMACIE DES PONTS

**SELARL au capital de 34.390 €**
**Siège social : 12, rue des Ponts**
**89120 Charny**
**488 534 694 RCS Sens**

Aux termes du procès-verbal de la gérance du 22/05/2015, il a été :

- Décidé d'entériner les décisions prises le 18/02/2015 et de ramener le capital social de 34.390 € à 32.660 € à compter du 01/06/2015.

- De constater la démission de M. Benoît HOURDIN de ses fonctions de co-gérant

Mme Stéphanie LANAURDIE épouse EL HILALI demeurant 1, Allée de la Plaine 89120 Charny demeure seule gérante.

Les articles 8 et 18 des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

*AL892514811*

### SARL AMF

**SARL au capital de 7 622,45 Euros**
**Siège social :**
**15 Avenue Gambetta**
**89300 Joigny**
**R.C.S. Sens n° 387 951 668**

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2015, il est nommé un nouveau Co-gérant :

M. Guillaume Legendre, demeurant 15 Avenue Gambetta – 89300 Joigny.

RCS Sens

Pour avis, le gérant

*AL892514813*

### LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP du 21.05.2015 la société TOTAL MARKETING SERVICES, société anonyme au capital de 324 158 696 euros, dont le siège social est 24 Cours Michelet - 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans, sans tacite reconduction, du 02.07.2015 au 30.06.2018, à la société LE PONT DE PIERRE, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros dont le siège est à Route de Paris - RN 6 - 89470 Moneteau, en cours d'immatriculation au RCS d'Auxerre, un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DES GRANDES HAIES sis à Route de Paris - RN 6 - 89470 Moneteau.

*AL892514820*

### GROUPE ROY

**SARL au capital de 1191260 €**
**Siège social: Zone industrielle,**
**89770 Chailley**
**339 506 198 RCS Sens**

L'AGO du 30/12/2014 a nommé en qualité de gérante Mme Christine Roy demeurant 5 rue des capucins 89600 Saint Florentin en remplacement de Mr Alain Roy.

Modification au RCS de Sens

*AL892514822*

## NON DISSOLUTION

### AIGUILLE ROUGE

**SAS au capital de 2.400.000,00 euros**
**Siège social : 4 Rue des Terres de Soulangy**
**89700 Tonnerre**
**505 357 566 RCS Auxerre**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/06/2015, les associés, en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10/06/2015, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la société ERIC MAERTE AUDIT, en qualité de Co-commissaires aux Comptes titulaire, et de M. Gilles CASAUBON, en qualité de Co-commissaire aux Comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

*AL892514841*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### VIVAG

**SARL au capital de 7622, 45 €**
**Siège social : 3 rue Jean Picquet,**
**89340 Champigny**
**391 641 354 RCS de Sens**

L'AGE du 18/05/2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/05/2015, nommé en qualité de liquidateur M. JOUIS SERGE, demeurant 3 rue jean Picquet, 89340 Champigny, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Sens

*AL892514800*

### ASCA IMMOBILIER

**Société civile immobilière en liquidation**
**Au capital de 10 000 euros**
**Siège social : 22, avenue Pasteur**
**89330 St Julien du Sault**
**488177346 RCS Sens**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 4 décembre 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nominé comme liquidateur Madame Liliane DUCREUX, demeurant 17 rue du Bois coffard 78970 Mézières sur Seine, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 route de Nézel 78680 Epone. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés,

Le Liquidateur

*AL892514830*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 20 mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** société civile immobilière

**Dénomination :** YOBI

**Siège social :** 6, allée des Acacias, 89000 Auxerre

**Objet :** Acquisition, administration et gestion de biens immobiliers

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital :** 10 000 euros

**Gérant :** Philippe Delaval

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**Immatriculation :** au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le gérant.

*AL892514694*

### AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 18/05/2015, il a été constitué une EURL dénommée JOEL HENRION DÉCORATION,

**Capital :** 1.000€ sis 8 Quai de la Marine 89000 Auxerre,

**Objet :** Travaux peinture ,vitrerie, dorure,peinture décorative ,restauration de peinture et dorure,

**Gérant** : M. Henrion Joel, 32 rue Restif de la Bretonne 89000 Auxerre,

**Durée** : 99 ans au RCS de Auxerre

*AL892514202*

### EARL DU GRAND VIREY

Par acte sous seing privé du 04/06/2015, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale :** EARL DU GRAND VIREY

**Forme :** Société civile

**Objet :** Exploitation agricole

Capital social : 20.000,00 euros en numéraire

**Siège social :** hameau du Grand Virey 89700 Molosmes

**Adresse de correspondance :** 2 chemin de Pargues Hameau de Vaudron 10210 Balnot la Grange

**Durée :** 99 ans

**Gérance :** M. Bruno HENRY

demeurant à Balnot la Grange (10210) hameau de VAUDRON 4 route d'Arrelles : M. Yoann HENRY demeurant à Balnot la Grange (10210) hameau de Vaudron 2 chemin de Pargues

**Cessions de parts sociales :** toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.

Les associés ne sont responsables qu'à concurrence de leurs apports.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

Pour insertion, la gérance.

*AL892514759*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Serbonnes en date du 08/06/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SERENITE-SAP,

**Siège social :** 10 rue du Maréchal Leclerc, Serbonnes (Yonne)

**Objet :** La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- Services à la personne tels que : assistance aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile ou d'une aide à la mobilité dans l'environnement de proximité favorisant leur maintien à domicile; garde d'enfants; services aux personnes à leur domicile relatifs aux tâches ménagères ou familiales; toute activité mentionnée dans l'article D7231-1 du Code du Travail ;

- Et plus généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Capital :** 1 000 euros

**Gérance :** Madame Christelle MARSY, demeurant 13 rue Diderot, Vinneuf (Yonne),

**Immatriculation :** Au registre du commerce et des sociétés de Sens,

Pour avis, Le gérant

*AL892514799*

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée (SARL)

**Dénomination :** AUTOCARS ROPARS

**Siège social :** Saint Fargeau (89170) Rue de la Fontaine Choizon

**Objet :** Transport de voyageurs, transports scolaires et tous transports en autocar, prestations de services dans le domaine du transport, achat, vente, location de tous matériels de transport, maintenance de tous véhicules légers, utilitaires et poids lourds.

**Durée :** 99 années

**Capital :** 230.000 €uros

**Gérant :** Monsieur Sébastien Mercure demeurant à Dijon (21000) – 35 Rue Vannerie

Immatriculation au RCS d'Auxerre

*AL892514802*

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination :** M.P.G.C.

**Siège social :** 7 rue de la Chapelle, 89140 Evry

**Objet :**

- l'activité de société de portefeuille, l'acquisition ou la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière, l'activité de prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion ;

- l'activité de société animatrice de groupe, la présidence de toutes sociétés ou groupements ;

- l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers ;

- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

Tous les papiers se recyclent,
alors trions-les tous.

Il y a
des gestes simples
qui sont
des gestes forts.

La presse écrite s'engage pour le recyclage des papiers avec Ecofolio.

ecofolio

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités ;

- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

- et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital :** 100 000 euros

**Gérance :** Monsieur Grégoire Crouzet, demeurant 7 rue de la Chapelle, 89140 Evry

**Cession de parts :** Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

**Immatriculation :** au RCS de Sens

Pour avis

*AL892514803*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/06/2015, il a été constitué une SASU dénommée : FB AUTOS

**Siège social :** 5 Grande Rue, 89310 Sainte Vertu

**Capital :** 1.000€

**Objet :** Ventes et achats de tous type de véhicules. Dépôt vente, carte grise,

nettoyage, entretien.

**Président :** M. Frédéric Boursin, 5 Grande Rue, 89310 Sainte-Vertu.

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

*AL892514810*

## SCI MARO

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/06/2015 il a été constitué une société

**Dénomination sociale** : MARO

**Siège social :** 1 rue des Lycènes, 89290 Augy

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Capital** : 99 €

**Objet social** : acquisition, vente, propriété, gestion d'un patrimoine immobilier

**Gérant :** Monsieur Manuel Azevedo Dos Santos, 1 rue des Lycènes, 89290 Augy

**Cogérant** : Madame Rosa Azevedo Dos Santos, 1 rue des lycènes, 89290 Augy

**Cessions de parts sociales** : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

*AL892514814*

## SCI DOMAINE DES DOUVES

Par ASSP à Ancy Le Franc du 05/06/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** SCI

**Dénomination :** DOMAINE DES DOUVES

**Siège Social :** 1 route de Paris 89160 Ancy Le Franc

**Objet** : l'acquisition, la vente, la construction et la propriété par tous moyens de tous immeubles et biens immobiliers, l'aménagement et la transformation de ces immeubles conformément à leur destination, la location, la mise en valeur, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous ces biens et droits immobiliers ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés,

**Durée :** 99 ans

**Capital** : 1 000 €

**Gérance** : Niiaza Hyzy, née le 18/10/73 à Tallinn (Estonie), 86 avenue de Versailles 92500 Rueil Malmaison et Dmitry Fomichev né le 08/05/63 à Moscou (Russie), Ulitsa Zhivopisnaya 34-4-206, 123098 Moscou (Russie)

**Agrément** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement des associés, représentant au moins les ¾ des parts sociales.

*AL892514818*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28.05.2015 à MONETEAU il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : LE PONT DE PIERRE

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée

**Siège social** : Route De Paris - RN 6 - 89470 Monétau

La Société a pour objet :

- l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non

alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 8.000 euros

**Gérance :** Monsieur Cédric Bisiaux, demeurant au 39 rue du faubourg, 89560 Courson Les Carrières Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

*AL892514821*

## SASU REZOLUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/06/2015 il a été constitué une société

**Dénomination sociale :** REZOLUTION

**Siège social :** 12 rue du Pressoir, 89116 La Celle-Saint-Cyr

**Forme** : SASU

**Capital :** 2000 Euros

**Objet social :** Conseil en système de réseau et télécommunication

**Président :** Monsieur Cédric Vanhove demeurant : 156 rue du Faubourg Saint Antoine,

75012 Paris, élu pour une durée indéterminée

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :**

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

*AL892514828*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nailly en date du 11/06/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** ELISA'COIFF,

**Siège social :** 23 Grande Rue, Nailly (Yonne)

**Objet :** La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- L'exploitation de tout salon de coiffure homme, femme, enfant, esthétique, UV, et toutes activités connexes ou complémentaires, y compris les prestations ou ventes au domicile des particuliers, dans les établissements collectifs ou encore sur leur lieu de travail et de villégiature ;

- Le négoce en gros et de détail de tous articles relevant de l'activité de coiffure, esthétique, parfumerie, bijoux, fantaisies, foulards, accessoires, etc ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ;

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Capital :** 3 000 euros

**Gérance :** Madame Elisa Marault, demeurant 7 ter rue du Puits de Gy, Nailly (Yonne),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens,

Pour avis, Le gérant

*AL892514829*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT FARGEAU du 08/06/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination :** A.C.S HABITAT

**Siège social :** 2 allée des Chardonnerets, Domaine de Breuil Ambert, 89170 Saint Fargeau

**Objet social** : Le diagnostic immobilier (analyses, essais et inspections techniques), notamment: études immobilières (risques, énergétique) ; activités immobilières ; tous documents en lien avec la santé au travail ; amiante et plomb avant travaux et démolition ; études thermiques ; attestations RT2012-test d'infiltrométrie ; accès

handicapé ; contrôle non destructif en ressuage et magnétoscopie.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social :** 7 000 euros

**Gérance :** Monsieur Boris Caillère, demeurant 2 allée des Chardonnerets, Domaine de Breuil Ambert 89170 Saint Fargeau

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

*AL892514831*

## LA LAME

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ancy Le Franc du 22 Mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société civile immobilière

**Dénomination sociale :** LA LAME

**Siège social :** Route de Stigny, 89160 Ancy Le Franc

**Objet social :** l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance :** Sébastien MIDOU demeurant 13 rue Laurent Poli, 77760 Acheres La Foret

Jean VITTE demeurant La Cenie, 77370 Maison Rouge

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre

La Gérance

*AL892514832*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 28/05/2015, enregistré au SIE de Auxerre le 08/06/2015, il a été constitué une Société à responsabilité limitée :

**Dénomination :** LE REGAL DE PERRIGNY

**Capital :** 10 000 Euros divisé en 1 000 parts de 10 Euros chacune entièrement souscrites et libérées.

**Durée:** 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

**Siège social :** l'Auge - Zone d'Activité Les Bréandes - 89000 Perrigny.

**Objet social :** Toutes opérations et activités commerciales, financières, se rapportant à la restauration traditionnelle et toutes activités se rapportant au métier de bouche.

**Gérance :** Suivant acte sous-seing privé en date du 28/05/2015, a été désigné comme gérant Monsieur Christophe FRABOT, demeurant 5 rue de l'Ilot - 89140 Courlon-sur-Yonne, pour une durée illimitée.

**Immatriculation :** RCS d'Auxerre.

**Agrément des cessionnaires :** doit être donné à la majorité des associés représentant les trois quarts des parts.

Pour avis.

*AL892514837*

Par Assp du 25.5.2015, il a été constitué une SARL dénommée : HOME RÉNOV.

**Capital :** 6000€.

**Siège :** 9 rue du 14 juillet, 89400 Migennes.

**Objet :** Travaux d'électricité générale basse et moyenne tension Rénovation locaux d'habitation et commerciaux.

**Durée :** 30 ans.

**Gérance :** Mr Garnesson Jean-Paul et Mme Lamidé-Garnesson Annick, 9 rue du 14 Juillet, 89400 Migennes.

Immatriculation au RCS de Sens

*AL892514839*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/06/2015 il a été constitué une société

**Dénomination sociale :** DCQ

**Siège social :** 9 les Sauqueux , 89330 Saint Julien du Sault

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Sigle :** DCQ

**Capital :** 1000 €

**Objet social :** acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

**Gérant :** Madame patricia SEGUI, 9 les Sauqueux, 89330 Saint Julien du Sault

**Cessions de parts sociales :** les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

*AL892514843*


# BULLETIN d'ABONNEMENT

**À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :**
**TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre**
**4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex**
**03 80 78 90 40**
**abonnement@terres-de-bourgogne.net**

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE




PARIS

# Paroles de jeune

DE LA NORMANDIE A PARIS
EN PASSANT PAR LA PICARDIE

Avec des grands-parents agriculteurs installés en Normandie, Stéphane Vandermeersch n'a rien oublié de son enfance. Les couleurs de la campagne, le goût des bons produits..., il s'en sert dans sa boulangerie parisienne. Ce qui lui vaut d'être reconnu par ses pairs.



**J'aime**

- Les voitures anciennes (années 1950-65)
- Le Portugal
- L'Ile de Ré
- Les animaux

**J'aime pas**

- Le bling-bling
- Le mensonge

# Stéphane élu boulanger de l'année

Porte de la Dorée, dans le 12e arrondissement de Paris, Stéphane Vandermeersch ne compte pas ses heures. Boulanger, pâtissier, il est passionné par son métier. Un métier qu'il a appris auprès de sa tante installée près d'Evreux (27). Ce papa de deux garçons, 4 et 8 ans, n'oublie pas ses racines normandes. *"J'ai vécu à Pont-Audemer jusqu'à 5 ans"*, raconte-t-il. Il a rejoint la Picardie avec ses parents. Pour autant, il revenait sur ses terres natales régulièrement. *"J'ai toujours gardé le lien avec la terre"*, confie-t-il. Et sans aucun doute, il a appris à conduire un tracteur. *"Le foin, ça me rappelle plein de choses"*, indique le boulanger. Les animaux aussi. *"C'est dommage que mes garçons n'aient pas ce contact"*, déplore-t-il. Surtout que les bons produits trouvaient grâce à son palais. *"On savait ce qu'on mangeait. Quand on arrive dans les grandes villes, c'est différent"*, reconnaît-il.



## Une rencontre déterminante

N'étant pas un bon élève, il s'est tout de même dit à 16 ans qu'il fallait travailler. Et c'est ainsi qu'il obtient son brevet de maîtrise en boulangerie et en pâtisserie. Mais plus encore, il avait *"vraiment envie de monter à Paris"*. Chose qu'il a faite en 1992 grâce à une rencontre qui aura été déterminante, celle de Pierre Hermé. *"Je l'ai rencontré sur un salon professionnel à Villepinte. Je lui ai transmis mon CV. Il m'a donné sa carte. Je ne m'attendais pas à ce qu'il me rappelle. Il l'a fait, et j'ai commencé le 4 janvier à 6 h..., chez Fauchon"*. Un nom qui résonne dans la profession. *"Cela a changé ma vie. C'est une grande maison où il y a de grosses brigades, 40 à 45 pâtissiers"*, se rappelle-t-il, les yeux illuminés de bons souvenirs. *"J'ai vécu dans des chambres de bonne, mais avec une grande fenêtre. C'était une chambre de luxe"*, s'amuse-t-il. Mais pas question d'oublier le pain. *"J'étais tout de même au 7e étage sans ascenseur"*.

## Réapprendre le métier

Stéphane Vandermeersch dira même que c'est au côté de Pierre Hermé qu'il a réappris son métier, découvert le fonctionnement de la profession, tout comme le feuilletage. *"J'y suis resté 5, 6 ans"*, avant d'aller chez Ladurée, là où Pierre Hermé allait le rejoindre quelques mois plus tard. *"On a ouvert une boutique sur les Champs Elysées"*, se souvient le dauphin de Pierre Hermé. Mais ce dernier quittant la maison, *"je perds mes fondations"*. Alors, de fil en aiguille, de bouche à oreille, Stéphane Vandermeersch saisit l'occasion de s'installer à son compte, 278 avenue Daumesnil à Paris, avec à l'époque (août 1999), trois salariés. *"Pour moi et mon épouse, Céline, c'était un aboutissement"*. Mais au final, il



n'aura pas trop le temps de se retourner. Le passage à l'euro, la mise en place des 35 h n'ont pas été une mince affaire. *"On ne réalise pas vraiment mais il faut y aller"*. A l'époque, le prix des matières premières flambait alors que le boulanger avait tout simplement transformé les francs en euros. Une équation qu'il fallait reprendre rapidement pour tenir la boutique au mieux. Mais la volonté était là et le travail aussi.

## Un beau cadeau

Aujourd'hui, la boulangerie-pâtisserie compte une vingtaine de salariés. Signe que les pains et petites douceurs séduisent une clientèle de plus en plus importante. La raison de ce succès à ses yeux se situe dans le choix de ses produits et fournisseurs. C'est le cas du beurre ou encore la farine achetés chez l'Or des prés à Rouen ou encore la farine aux Moulins Viron. *"Il faut acheter du blé français pour faire travailler les agriculteurs français"*, explique-t-il. Parmi ses spécialités, les clients réclament le pain campagnard, avec de la croûte, qui permet une meilleure conservation. Dans les étals, le kouglof, sucré ou salé, ou bien encore le vieux normand trouvent une place privilégiée.

Et c'est ainsi que les critiques gastronomiques lui décernent des récompenses tel que le guide Pudlo, guide des bonnes adresses gourmandes de la capitale, le qualifiant *"boulanger de l'année"*. Certes, *"il en faut un tous les ans"*, dit-il avec beaucoup d'humilité. Mais cette distinction est *"un beau cadeau, une belle récompense pour l'équipe, pour la maison, et l'ensemble du travail réalisé"*.

Ce n'est pas sa seule distinction. Pour autant, il garde les pieds bien sur terre. Il sait d'où il vient. Stéphane Vandermeersch, d'origine normande, mais avec un nom à consonance flamande, a su se faire une réputation avec un dessert alsacien. Comme quoi la gastronomie n'a pas de frontière.

**SANDRINE BOSSIERE**

> *La rencontre avec Pierre Hermé a changé ma vie. Avec lui, j'y ai réappris mon métier, découvert le fonctionnement de la profession, tout comme le feuilletage. Je reste un de ses élèves ».*

## SA BOULANGERIE

- Août 1999 : ouverture de la boulangerie-pâtisserie
- 2001 : meilleure galette de Paris par le Figaroscope,
- 2002 : meilleur pâtissier par le guide Champérard,
- 2009 : 1er pour son mille-feuille par le Figaroscope
- 2013 : participation à l'émission sur M6 La meilleure boulangerie de France où son kouglof sucré et salé sont mis à l'honneur.
- 2013 : Figaroscope le classe à la 1ère place pour le kouglof.
- 2015 : Boulanger de l'année par le guide Pudlo

Pour la première fois, une exposition consacrée à Jean Paul Gaultier a lieu au Grand Palais à Paris.

# Jean Paul Gaultier, le couturier de la différence

Il suffit de regarder Nana, son ours en peluche, pour comprendre que Jean Paul Gaultier a toujours été habité par la création et la mode. L'ourson porte encore du maquillage et surtout les premiers élans stylistiques du couturier : « *Dès mon plus jeune âge, j'ai expérimenté diverses facettes de la création. J'ai fabriqué mes premiers seins coniques avec du papier journal sur mon ourson Nana. J'ai pris chez ma grand-mère un napperon circulaire, au milieu duquel j'ai découpé un rond pour faire une jupe à mon ours. Sans le savoir, j'ai ainsi fait une coupe en biais !* ». Né en 1952 à Arcueil, l'artiste passe beaucoup de temps dans le salon de soins de beauté de sa grand-mère Marie. C'est d'ailleurs dans les placards de dette dernière qu'il découvre des corsets du début du XXe siècle et les guêpières des années 1940 qu'il va revisiter et remettre au goût du jour. De cet exercice naissent notamment le fameux soutien-gorge à seins coniques et les sous-vêtements portés sur les vêtements. De nombreuses vedettes, comme Madonna, adoptent les différentes déclinaisons de ces corsets qui symbolisent non plus pour Gaultier la soumission et l'emprisonnement, mais le pouvoir et la sensualité. Car la grande force du styliste réside dans sa faculté d'extraire la quintessence des univers qui le fascinent depuis son plus jeune âge et de les concilier à l'air du temps. Il cultive son côté avant-gardiste depuis son adolescence où il dessine deux collections par an et n'hésite pas à envoyer ses croquis aux grandes maisons de couture parisiennes. Yves Saint Laurent trouve ses choix de couture trop audacieux, mais le jour de son 18e anniversaire, il se voit offrir par Pierre Cardin un emploi d'assistant. Avec l'aide de son compagnon de vie et partenaire d'affaires, Francis Menuge, il présente sa première collection de prêt-à-porter, réalisée en grande partie avec des objets achetés au Marché Saint-Pierre, en 1976 à Paris.


J.-P. GOUDE


ALIX MALKA

**1-** Jean Paul Gaultier, made in Mode 2012, ici photographié par Jean-Paul Goude, s'est notamment fait connaître pour ses corsets remis au goût du jour. **2-** Andreja Pejic, cliché publié dans 7 Hollywood magazine, 2013. Modèle « Dévoreuse », corset cage à basques, baleiné et lacé de cuir or, hanches et seins projetés. Collection Confessions d'un enfant du siècle, Haute couture automne/hiver 2012-2013.

Tout au long de ses collections de haute couture dont la première a lieu en 1997, le couturier métamorphose certaines figures récurrentes comme le marin, la sirène, le béret, la Tour Eiffel, le trench coat. Son goût pour la marinière, devenue son emblème de marque, remonte à l'enfance. Il décline la rayure de mille et une façons : en plumes d'autruche, en perles, crochetée, tatouée, en vison… Jean Paul Gaultier mélange les influences parisiennes et londoniennes dans des vêtements incarnant à la fois la classe et l'anticonformisme, le classicisme et l'esprit de rébellion. Les plumes, les boas et les froufrous du cancan côtoient le cuir, le jean, les tissus à carreaux, les épingles à nourrice de la vague punk.

## Fetichisme et romantisme

Il invente de nouveaux codes esthétiques et offre une vision ouverte de la société, un monde de folie, de sensibilité, de drôlerie et d'impertinence. Il joue avec l'androgynie et est d'ailleurs le premier grand couturier à faire appel à des mannequins transgenres. Par le choix de ses mannequins (il organise parfois des castings sauvages et choisit des hommes et femmes de la rue ne correspondant pas aux canons de la beauté classique) et de ses muses, il contribue à l'ouverture des critères d'esthétisme pourtant si solidement cloisonnés dans le monde de la mode. Gaultier sublime le corps, sa matière de travail, et aime jouer avec les effets spéciaux comme dans ses modèles « tatouages » tissés ou imprimé sur un tulle élastique qui se transforme en seconde peau. Le couturier est aussi le seul à avoir utilisé des matières et objets issus du monde des sex shops comme le latex, le cuir, la résille, les harnais. Ses univers mêlent fétichisme et romantisme. Le monde du créateur anticonformiste repousse les préjugés et magnifie la beauté de toutes les différences. Et pour y parvenir, comme dans un inventaire à la Prévert, il utilise les boléros des toreros, les schtreimels et les grands manteaux sombres des rabbins, les gilets de Mongolie, les kimonos des geishas, les jupes de flamenco et les masques africains. Il leur fait côtoyer des éléments de la garde-robe Gaultier, tels le corset, le cuir, les paillettes.

## French Cancan


P. LINDBERGH

**Jean Paul Gaultier a créé une collection de prêt-à-porter baptisée French Cancan, collection pour l'automne/hiver 1991-1992. Paris by Night : Folies légères, publié dans *Vogue France*, novembre 1991. Veste redingote en alpaga, doublée de fausse fourrure fuschia et cuissardes en cuir verni. Veste redingote en soie noire, doublée de plumes de coq d'élevage vertes, bottines en cuir verni.**

Le styliste dit de son travail qu'il se situe à mi-chemin entre Le Musée imaginaire de Malraux et le dadaïsme : il réunit tout ce qu'il aime, il mixe, rassemble, collecte et transgresse, puis synthétise cette démarche dans un seul vêtement. « *Il n'y avait pas de contraintes à mon atelier, c'est ce qui a donné des ailes et lui a fait comprendre que sa mode pouvait plaire. Vous êtes un créateur quand on vous reconnaît sans même avoir vu votre nom. C'est le cas de Jean Paul* ». Les mots de Pierre Cardin résument à eux seuls l'état d'esprit et l'époustouflante trajectoire de celui que la presse a baptisé « l'enfant terrible de la mode ». **VALERIE GODEMENT**

## EXPERTS DE RENOM


RMN-GRAND PALAIS/F. TOMASI

**L'exposition parisienne consacrée à Gaultier dure jusqu'au 3 août 2015. Elle regroupe 336 pièces (dont des photos et vidéos) et s'organise autour d'un parcours thématique composé de huit sections. De nombreux artistes et experts de renom ont apporté leur contribution, notamment la star de la coiffure, Odile Gilbert, qui a réalisé avec son Atelier 68 plus d'une soixantaine de coiffures haute couture, et la compagnie UBU à qui le couturier a demandé de concevoir et réaliser des mannequins animés et parlants pour ponctuer le parcours du cheminement dans l'univers de « l'enfant terrible de la mode ». Cette exposition a été initiée et mise en tournée par le musée des Beaux-arts de Montréal. Elle est ensuite allée à Dallas, San Francisco, Madrid, Rotterdam, Stockholm, New York, Londres et Melbourne. Paris est donc la 10e étape de ce parcours.**

*Renseignements : 01 44 13 17 17 ou www.grandpalais.fr.*

COSTUMES

## Cinéma et danse

La vision futuriste de la mode de Jean Paul Gaultier se manifeste dans les costumes qu'il crée pour le cinéma et la scène. De nombreux réalisateurs sont attirés par son vocabulaire unique, riche d'influences venues tant de la musique que du cinéma, toutes époques confondues. Il a notamment créé les costumes pour *Le cinquième élément* (1997) de Luc Besson, *La peau que j'habite* (2011) de Pedro Almodóvar. C'est en cinéphile averti qu'il devient en 2012 le premier couturier à être nommé membre du jury du Festival de Cannes. Gaultier a aussi collaboré avec des chorégraphes de la danse contemporaine (Maurice Béjart, Régine Chopinot…), mais aussi avec des stars de la pop française et internationale (Depeche Mode, Mylène Farmer, Yvette Horner, Nirvana, Rita Mitsouko, Lady Gaga…). Il a par ailleurs travaillé avec Amanda Lear au théâtre et Florence Foresti pour ses spectacles.


J. P. GAULTIER

**Croquis d'un costume de scène pour le Timeless Tour 2013 de Mylène Farmer. Bodysuit iridescent rebrodé de sequins avec jupe à traîne assortie.**